Publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE

BUREAUX: Angle des rues Dalhousie et Georges, Ottawa, Ont.

TELEPHONES: Service de jour: Rideau 514.—Service de nuit: Administration: Rideau 514. — Nouvelles: Rideau 515. — Bureau de Hull: Sherwood 3925.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada . . . . . $ 5.00
Ottawa par poste 6.00
Etats Unis 7.00
Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada $2.00
Etats Unis et Union Postale 3.00

14ème Année No 103 — OTTAWA, MERCREDI, LE 5 MAI, 1926 — 2 sous le numéro

M. BRIAND CONVOQUE D'URGENCE SON CABINET

L'ANGLETERRE SE DEBROUILLE TANT BIEN QUE MAL DE LA SITUATION DANS LAQUELLE L'A PLONGEE LA GREVE

DES SCENES DE VIOLENCE ECLATENT EN PLUSIEURS ENDROITS EN ANGLETERRE

Les négociations entre patrons et ouvriers ne sont pas encore reprises et la situation à 2 heures 30 était à peu près la même qu'hier soir—La population commence cependant à se débrouiller et à s'organiser—Les maisons d'affaires ferment leurs portes.

LES OUVRIERS ESPERENT REMPORTER LA VICTOIRE FINALE

Dans plusieurs endroits les grévistes attaquent les autobus et les tramways, en brisent les carreaux. Un inspecteur est blessé. Les voyageurs sont forcés de se cacher pour échapper aux projectiles.— Les grévistes prétendent à un succès complet.— Certaines unions reprennent cependant leur travail.

LA CONGESTION DES RUES DES GRANDES VILLES

(Presse Associée)

LONDRES, 5. — Des deux côtés on tient ferme aujourd'hui dans la grande grève générale anglaise. Les parties en litige et le public en général se préparent pour ce qui pourrait être une longue et dure lutte.

Les seuls développements importants du jour, jusqu'à la mi-après-midi, ont consisté dans des attaques de tramways et d'autobus conduits par des ouvriers volontaires à Glasgow, Leeds et autres centres provinciaux.

Trois grands navires sont en ce moment dans le port, le "Hood", le "Warspite" et le "Comus", ce qui indique que le gouvernement se prépare à une situation d'urgence.

Dans l'intervalle, le calme règne dans le pays et la situation demeure à peu près la même. Les affaires sont cependant plus stagnantes, et plusieurs bourgeois ont averti leurs employés qu'ils n'avaient pas besoin de se rendre à leur travail car peu d'ouvrage peut être fait dans les conditions actuelles.

Le gouvernement et les autorités ouvrières continuent à travailler activement à résoudre les problèmess, mais l'espoir qu'ils reprendraient les négociations ne s'est pas réalisé. De part et d'autre on a fait des déclarations réclamant des avantages de chaque côté.

La plupart des Anglais se sont déjà adaptés aux conditions amenées par la grève, et en tant que les millions de personnes demeurant dans un rayon de vingt milles de Londres sont concernées, il y a un complet remaniement des conditions d'existence.

Les Londoniens sont obligés de se lever plusieurs heures plus tôt avant de se rendre à leur travail, soit à pied ou en automobiles dans les rues encombrées. L'heure du retour au foyer est aussi retardée, de sorte qu'il reste peu de temps pour se livrer à des exercices sportifs. Le résultat de ces longues marches a été d'aiguiser l'appétit.

Fait à remarquer, c'est que les cafés sont remplis d'ouvriers vers neuf heures du matin, parce que ceux-ci sentent le besoin de prendre un second déjeuner avant de se mettre à l'ouvrage, par suite de la marche forcée qu'ils ont faite.

LES NEGOCIATIONS NE SONT PAS REPRISES

LONDRES, 5.—La nouvelle que les négociations en vue du règlement de la grève ont été rouvertes a été niée catégoriquement cet après-midi aux quartiers-généraux ouvriers.

Le secrétaire du premier ministre Baldwin a aussi nié la rumeur qui voulait que les négociations soient reprises en vue de régler la grève présente.

SITUATION SATISFAISANTE

LONDRES, 5. — Le commissaire de police a émis par radio ce matin une déclaration disant que la situation dans la Grande-Bretagne était satisfaisante ce matin. Il n'y a pas eu de désordre sérieux nulle part.

LES SERVICES VOLONTAIRES SONT UN PEU MIEUX ORGANISES

LONDRES, 5. — A midi le transport se faisait beaucoup plus facilement dans tout le pays, à cause du bon travail des volontaires, mais à part ce détail rien de changé encore dans la situation créée par la grève.

Dans les grandes villes il y a un service réduit de trams, de chemins de fer, d'autobus et les directeurs des compagnies espèrent améliorer les choses sous peu.

Les affaires sont plus mauvaises encore qu'hier et plusieurs maisons ferment tout simplement leurs portes.

Les provisions de vivres sont très bonnes.

On signale plusieurs interventions de seconde importance contre le travail des volontaires mais personne encore n'a été blessé.

La ruée des gens vers Londres a de beaucoup diminué aujourd'hui. La ville se décongestionne sensiblement et graduellement. La raison de cela c'est que plusieurs patrons ont congédié temporairement leurs employés.

Un brouillard très dense a remplacé dans Londres le beau soleil d'hier. Les gens semblent envisager la situation en vrais philosophes.

LE TRAMWAY

Les services des volontaires augmentent et les tramways de Londres peuvent donner un service de 20 minutes dans les milieux les plus achalandés. De Londres à Plymouth il y a un service d'une heure. Dans les tramways souterrains de la capitale le service est de 30 minutes. On aperçoit dans les rues de Londres les autobus à chevaux des anciens temps.

Les milieux financiers de Londres sont encore actifs. Les employés qui ne dorment pas dans les édifices des banques profitent des voitures du gouvernement. Le franc ne vaut plus que 154 à la livre sterling et le franc belge est coté à 160. La livre vaut à New York $4.85 9-16.

SERVICES POSTAUX ET TELEPHONIQUES

Ce sont les services postaux et téléphoniques qui ont été les premiers réellement affectés par la grève. La congestion est devenue telle dans ces services que des retards considérables sont à présent inévitables. On demande aux gens de ne pas envoyer de messages télégraphiques ni d'appeler au téléphone excepté en cas d'urgence. On n'accepte pas d'envois de colis outre-mer, et on refuse toute matière postale pour l'intérieur de 8 onces et plus.

LES ESPOIRS DES OUVRIERS

LONDRES, 5.— On a exprimé aujourd'hui de nouveau l'espoir de triompher dans la grève générale déclaré en sympathie avec les mineurs de charbon, aux quartiers généraux du Congrès de l'union des métiers. Un représentant du Congrès a déclaré ce qui suit: "La réponse à notre appel en faveur de l'aide aux mineurs a été satisfaisante, et nous espérons pouvoir en arriver à un règlement honorable, qui établira finalement cette industrie fondamentale dans une situation satisfaisante."

UNE AFAIRE PUREMENT DOMESTIQUE

BERLIN, 5.— Les unions ouvrières chrétiennes regardent la grève anglaise comme une pure affaire domestique, mais les chefs laissent entendre que, si les ouvriers anglais demandent de l'aide

Suite à la 6ième. col. 3

COUPS D'OEIL SUR LA GREVE

Le congrès des Trades Unions annonce aujourd'hui que les grévistes pourront toujours décharger les vaisseaux des cargaisons de vivres et des remèdes qui arrivent dans les ports du pays. Cependant il arrive des cas où il est impossible de manipuler les vivres sans apporter en même temps autre chose. En conséquence on devra ne pas toucher à ces dernières cargaisons.

* * *

Le congrès des Trades Unions publie un journal qui sort pour la première fois cet après-midi, pour faire valoir le côté ouvrier de la grève, attendu que la British Gazette fait valoir le côté du gouvernement. Le journal s'appelle le British Worker et voit le jour aux ateliers du Daily Herald.

* * *

Cet après-midi un brouillard très dense a jeté Londres dans l'obscurité complète. Le problème de la circulation en a été de beaucoup empiré. Tous les lampadaires étaient allumés. Les maisons avaient leurs lumières comme en pleine nuit et les autos de même.

* * *

PORTSMOUTH, 5.— Cinquante pour cent des employés de tramways qui étaient en grève hier sont retournés au travail ce matin, quand ils ont appris qu'on les renverrait s'ils persistaient à faire la grève plus longtemps.

* * *

RUGBY, 5.—Les imprimeurs de journaux sont retournés à leur travail ici aujourd'hui, après avoir déclaré la grève inconstitutionnelle.

* * *

LEEDS, 5.—Le "Yorkshire Evening News" a pu se procurer les services d'assez de volontaires pour sortir toutes ses éditions comme de coutume.

IL TOMBE DE 50 PIEDS ET EST SAIN ET SAUF

Presse Canadienne

CHUTES NIAGARA, 5. — Après une chute de 50 pieds dans la gorge du Niagara hier, William Lyle, 16 ans, échappa à la mort miraculeusement. Il cheminait sur une route sur les bords quand il glissa et tomba en bas de la falaise. Il tomba dans des buissons qui amortirent sa chute et l'empêchèrent de rouler jusqu'au rivage.

CES PAQUEBOTS NE SERONT PAS RETARDES

NEW YORK, 5. — Quarante-huit vaisseaux anglais avec des équipages de 8,000 sujets britanniques, partiront en temps de New York. L'"Arabic" et l'"Orca" partaient à midi et l'"Olympic" part vendredi soir. L'équipage de l'"Aquitania", qui laissait New York hier, entrera en grève en arrivant à Southampton.

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la marine. **La réception hier soir a été médiocre et s'est améliorée quelque peu après onze heures.**

FELICITATIONS AU PREMIER MINISTRE L. A. TASCHEREAU

Spécial au "Droit"

BERTHIER, 5. — L'Amicale des anciens élèves du Collège St-Joseph de Berthier, communique la résolution suivante adoptée par son Bureau de direction, le 25 du courant.

"L'Amicale est fière et heureuse de l'attitude si digne, si franchement catholique et patriotique, prise par l'honorable premier ministre de notre province au sujet des pellicules cinématographiques à nous être fournies par les compagnies américaines.

"Elle se réjouit aussi des paroles si énergiques et si propres à appuyer l'autorité civile dans son oeuvre d'épuration, prononcées par Sa Grandeur Mgr l'archevêque administrateur de Montréal et reproduites dans les journaux.

"Puisse cette coopération des autorités civile et religieuse à flétrir ce qui est une si désastreuse cause de démoralisation de notre jeunesse, convaincre notre bureau de censure qu'il n'a jusqu'ici rien exagéré dans son travail d'élimination, et même qu'une sévérité plus accentuée serait fort appréciée de nos pères de famille canadien-français."

Le président,
J.-Alf. Guay.
Le secrétaire,
René Tessier.

A LA MEMOIRE DU CREATEUR DE L'ESPERANTO

VARSOVIE, 5.—Lors de l'inauguration du monument élevé à la mémoire du créateur de la langue internationale "Esperanto", monument érigé par souscription nationale, le Gouvernement polonais a été officiellement représenté. On sait que l'inventeur de l'Esperanto, docteur Zamerhof, avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur, en 1905 à l'occasion du Congrès Universel de l'Esperanto.

UN APPEL FAIT AUX OUVRIERS DE L'UNIVERS

Cet appel est lancé en faveur des mineurs de Grande-Bretagne, par Zinovieff, président de l'exécutif de la 3ème internationale — Les ouvriers et les communistes de Russie se réjouissent.

"BOLCHEVISATION"

MOSCOU, 5. —La grève de la Grande-Bretagne, vue par les Soviets de la Russie, a donné la réaction suivante: de la réserve de la part des membres du gouvernement, de la satisfaction dans les milieux ouvriers et communistes, et un appel de la part de Zinovieff, président de la IIIème Internationale, aux ouvriers du monde entier en faveur des mineurs de la Grande-Bretagne. On demande aux services de transport du monde entier de ne pas livrer de charbon ni d'huile à la Grande-Bretagne pendant la durée de la grève.

"L'exécutif de l'Internationale, disait la proclamation, fait aujourd'hui appel aux ouvriers de l'univers entier. Le prolétariat britannique et les ouvriers de l'univers ont les yeux sur les employés des services de transport, qui ont aujourd'hui beaucoup de responsabilité. Vous ne devez pas laisser entrer en Grande-Bretagne ni charbon ni huile tant que la bataille ne sera pas finie.

"Les communistes de l'Internationale proposent immédiatement aux démocrates socialistes de tous les pays de faire cause commune pour assurer toute l'aide possible aux mineurs anglais."

Puis plus loin:

"Cette grande bataille ouvre une nouvelle ère non seulement pour l'ouvrier anglais mais pour le prolétariat de tous les pays".

Dans la proclamation il est souvent question de "nos frères anglais", d'"action commune entre tous les pays" et d'autres expressions du même genre.

Zinovieff ne paraît pas trop certain des résultats, mais il entretient des espérances pour la doctrine qui lui est chère:

"Il n'y a pas de puissance au monde capable d'empêcher la "bolchévisation" des ouvriers anglais et cela à brève échéance. Avec beaucoup d'enthousiasme les communistes de l'univers sont disposés à s'allier, par paroles et par actions, aux démocrates socialistes, aux indépendants et même aux unions catholiques pour présenter un front uni dans la bataille qui a lieu en Angleterre actuellement."

LES FRUITS DE LA PECHE

De la Presse Associée

FLEETWOOD, Angleterre, 5.— La flottille de pêche locale a été déchargée par des volontaires, et des centaines de tonnes de poisson expédiées par camions automobiles en différents endroits du pays.

IL EST DISPOSE A SOUFFRIR LE MARTYRE POUR LA CAUSE DU CHRIST ET DE L'EGLISE

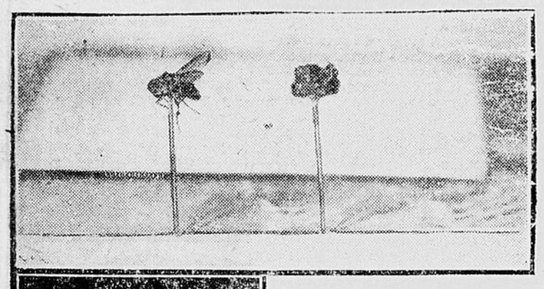

Eugène MEUSE, de Welland, Ont., a réussi à construire ce qu'il croit être le plus petit moteur électrique du monde. Ce moteur pèse 8 grains et sa plus grande dimension est de un quart de pouce; il est de la dimension d'une mouche ordinaire. On peut voir ci-haut la comparaison des deux "insectes". En bas, M. Eugène Meuse.

NAVERY (Raoul de)

... Le nom de Raoul de Navery est célèbre dans la littérature populaire catholique. Plus de 100 ouvrages, dont certains charment encore bien des lecteurs, attestent la prodigieuse fécondité de cet écrivain dont l'influence a été profonde et salutaire par son action bienfaisante autant au moins que par son grand talent. La femme qui se dissimulait sous ce pseudonyme mérite le souvenir reconnaissant de la postérité... La trilogie composée de Patira, *Le Trésor de l'Abbaye* et *Jean Canada*, qui garde un grand attrait, près des lecteurs d'aujourd'hui, doit être particulièrement signalée.

Ses ouvrages se trouvent à la librairie du "Droit" à 75c l'ex.

On ira s'enquérir de ces gisements houillers

Presse Canadienne

TORONTO, 5. — Le gouvernement d'Ontario envoiera un groupe d'explorateurs dans le territoire de Moose-Missanabie dans le Nouvel-Ontario afin d'examiner les couches de charbon qui auraient été vues dans cette région. Une investigation en 1911 rapporta que ces couches étaient du lignite et non du charbon pour des fins commerciales, mais ce groupe examinera cette été les possibilités commerciales de ces deux minérais.

Une archiduchesse prend le voile

MADRID, 5 mai.— On mande de Tortosa à El Sol, que l'archiduchesse Assunta d'Autriche, huitième fille de Léopold Salvator et de la princesse Blanche de Bourbon, prendra incessamment l'habit des religieuses de sainte Thérèse.

AU PARLEMENT

Aujourd'hui

Le débat sur le budget sera continué par M. C. R. McIntosh, libéral, Battleford-nord. Le sénat siège.

Hier

On a étudié presque toute la journée une pétition de M. J. A. Collins, conservateur qui prétend avoir été élu à Peace River, Alberta, au lieu de M. D. M. Kennedy, progressiste, député siégeant actuellement. Le premier ministre King a soulevé un point d'ordre. A dix heures, le président de la chambre a réservé sa décision jusqu'à jeudi.

L'hon. Robert Rogers, conservateur, Winnipeg-sud, a repris le débat sur le budget.

Le bill des crédits intérimaires pour $15,934,291.06, soit un douzième des crédits pour mai, a été adopté en troisième lecture.

Le sénat a adopté une résolution en faveur des préparatifs pour la célébration du 60ème anniversaire de la Confédération.

TRIPLE ACCORD ENTRE QUÉBEC ET L'ONTARIO

Il a été conclu sur des questions se rapportant à l'énergie, à la suite d'une conférence entre les premiers ministres des deux provinces.

ENTENTE CORDIALE

(Presse Canadienne)

TORONTO, 5. — L'hon. Howard Ferguson, premier ministre de l'Ontario et du Québec avaient conclu un triple accord au sujet de questions d'énergie, pourvoyant à la nomination immédiate par les deux provinces d'un bureau d'ingénieurs conjoint, qui fera inspection et rapport sur les possibilités d'énergie de la rivière Outaouais; à la remise par Québec à Ontario de 50 pour 100 de la taxe d'énergie; à l'opposition, de la part des deux provinces, à toute action du gouvernement fédéral qui tendrait à louer ou à vendre l'énergie de Carillon ou toute autre.

Cet accord a été conclu à la suite d'une conférence tenue à la fin de la semaine dernière entre les premiers ministres Ferguson et Taschereau, et il est regardé comme l'un des plus importants jamais conclu entre les deux gouverne-

Suite à la 6ème col. 2

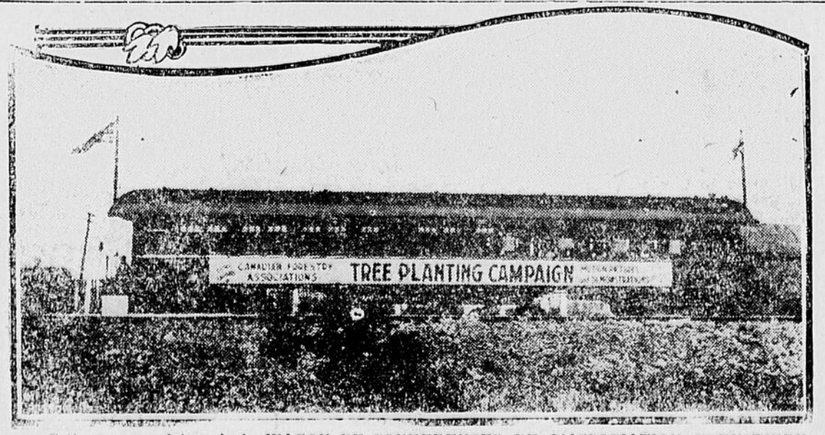

Cette gravure fait voir le WAGON DE CONFERENCES DE L'ASSOCIATION FORESTIERE CANADIENNE, qui circule actuellement dans les provinces de l'ouest. On y montre, au moyen du cinéma, certains travaux de sylviculture.

ON CREERAIT UN RITE HEBRAIQUE

Presse Associée

ROME, 5.—Le "Giornale d'Italia" dit que dans les milieux ecclésiastiques on discuterait la création d'un rite hébraïque catholique, en faveur des sionistes. Il se pourrait qu'en Palestine on fonde un institut qui s'occupera de la conversion des Juifs au catholicisme et qui respectera leurs traditions et leur langue.

MIS EN ACCUSATION

(Spécial au "Droit")

MEXICO, 5.—La mise en accusation de Mgr Manriquez Y Zarate, évêque de Huejutla, a été le résultat immédiat de la publication de sa lettre pastorale dans laquelle il déclare que le jacobinisme mexicain a décrété la mort de l'Eglise catholique au Mexique et réfute absolument les déclarations du président Calles faites pour la presse de l'Amérique du Nord, à l'effet que les présentes conditions au Mexique sont le résultat direct de l'ingérence du clergé dans la politique. L'évêque a été sommé de comparaître prochainement devant le procureur général Ortega.

INGERENCE CLERICALE

Répondant à l'accusation d'ingérence cléricale en politique, Mgr Zarate déclare que, si le clergé du Mexique avait commis quelque délit, c'était précisément de ne pas avoir pris une part à la politique fondamentale des représentants du pays, des hommes que le pays ni ne connait ni n'aime. Dans sa lettre, l'évêque réfute aussi la déclaration du secrétaire de l'intérieur Tejeda, à savoir que la majorité du peuple mexicain, spécialement les pauvres classes, est en faveur de la politique poursuivie par le gouvernement et désire qu'il tienne un plébiscite pour faire appuyer ses assertions.

DROIT NATUREL

En dénonçant la fermeture des écoles catholiques et l'expulsion des religieux, la lettre pastorale dit que le droit des parents à faire instruire leurs enfants dans des écoles de leur choix est un droit naturel reconnu par tous les peuples civilisés, et que même les pays protestants comme l'Angleterre et les Etats-Unis reconnaissent l'oeuvre splendide accomplie par les couvents et les écoles privées.

LIBERTE DE PAROLE

Ce qu'il y a de plus sérieux dans la situation, d'après la lettre pastorale, est la suppression de la liberté de parole et le déni du droit d'appel. Dans tous les pays du monde, dit-elle, à l'exception du Mexique, l'expression libre des idées est permise sur tous les terrains de l'investigation humaine. Par-dessus tout et en tout lieu, on accorde aux victimes d'une attaque le droit sacré et inviolable de se défendre dans le domaine de l'intelligence et des idées. Mais le gouvernement mexicain, après nous avoir outragés dans tout ce que nous avons de plus sacré, la foi catholique, héritage béni de nos pères, et après avoir violé notre bien-aimée mère, l'Eglise catholique, à laquelle nous avons le grand honneur d'appartenir, veut nous priver lâchement même du droit de parole et saisir de notre main la plume vengeresse, arme terrible de la pensée, qui fait des tyrans, des lâches, et ébranle le trône des despotes. Les habitants de cette république et les peuples du monde connaissent les instructions données par le gouvernement civil mexicain à tous les gouverneurs du territoire national, leur ordonnant de surveiller continuellement les actions des évêques, du clergé et des institutions catholiques, de sorte que, s'ils poussent un cri d'indignation contre les actes de vandalisme du jacobinisme officiel, ou s'ils manifestent leur désapprobation de quelque façon, en public ou privément, au sujet de l'attitude criminelle et scandaleuse de l'Etat, ils puissent immédiatement être livrés aux autorités judiciaires et poursuivis avec toutes les rigueurs des soi-disant lois.

UN ENCOURAGEMENT

Après avoir donné un sommaire des différentes mesures appliquées par le gouvernement contre l'Eglise à date, la lettre déclare que l'attitude soumise du peuple est un encouragement au gouvernement à se porter à des actes extrêmes sans crainte d'opposition. En demandant au peuple de défendre ses droits, l'évêque déclare

Suite à la 6ème col. 1

Les Nouvelles Religieuses

Nouveau supérieur général des Pères Blancs.

QUEBEC— A la maison des Pères Blancs de Québec on apprend que le T. R. P. Paul Voillard vient d'être promu supérieur général de la Société des Pères Blancs. De plus, on nous annonce que les RR. PP. Beaudoin et Robillard, missionnaires dans l'Ouganda, s'en reviennent d'Afrique.

* * *

L'église de Lauzon.

QUEBEC—L'un dernier une question fut longuement discutée par la Fabrique de Lauzon et les paroissiens de cette localité à savoir si l'on était pour construire une nouvelle église moderne et plus grande à Lauzon ou si l'on allait se contenter de lui faire subir certaines restaurations. La question fut laissée en suspens pour quelque temps. Dernièrement M. Wilfrid Lacroix, architecte, de Québec, fut chargé de préparer de nouveaux plans concernant une restauration générale à être faite à l'église, pour des travaux de peinture, de vitreric, de plomberie, d'électricité et de chauffage. Ces plans ont été faits et soumis et des soumissions sont présentement demandées pour cet ouvrage.

La question de construction est donc chose du passé et comme cette église est très ancienne et forme partie des monuments historiques, on lui fera subir certaines réparations, ce qui permettra de pouvoir la conserver sans lui enlever son cachet antique.

* * *

Prise d'habit.

LEVIS—Une imposante cérémonie religieuse avait lieu le 30 avril dans la chapelle du Précieux Sang de cette ville. Mlle Emilienne Côté, de Québec, revêtait le saint habit des sœurs choristes et recevait le nom de Sr Marie-Anne de Jésus.

La Révde Sœur Sainte-Marie, née Marie-Louise Beaumont, de Québec, prononçait ses vœux temporaires de religion en qualité de sœur converse.

M. le chanoine Gagné, visiteur des communautés, présidait la cérémonie, assisté de MM. les abbés Emile Côté, oncle de la nouvelle novice, et Joseph Roy, du collège de Lévis.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé D. Pelletier, curé de Bienville.

On remarquait au chœur MM. les abbés J. T. Nadeau et Achille Demers.

* * *

Fête de Ste Jeanne d'Arc.

QUEBEC— Dimanche porchain, les membres de la colonie française de Québec célébreront la fête de Sainte-Jeanne d'Arc. Dans l'église de Saint-Coeur de Marie sera dite une messe solennelle, à 11 h. 25 et le panégyrique de la sainte sera prononcé par un prédicateur éloquent. Comme les années dernières, le Royal 22e Régiment prendra part à cette démonstration religieuse.

* * *

Jésuite depuis 60 ans.

ST-LOUIS—Le R. P. Digmann, missionnaire jésuite chez les Indiens, fait une tournée dans l'ouest central, en célébration du soixantième anniversaire de son entrée dans la Compagnie de Jésus. Il est âgé de 79 ans. Né en Allemagne, il fut forcé de quitter son pays lors de la fameuse Kulturkampf de Bismarck, et vint en Amérique en 1886. Il fut chargé de la mission de Brulé Sioux à Rosebud pendant presque tout ce temps et il est maintenant à la tête d'une école de l'endroit fréquentée par environ 800 enfants indiens.

TORONTO, 5. — La pression est haute sur les Etats du nord-est et basse sur les Etats de l'ouest. Il fait surtout beau et frais à partir de l'Ontario en gagnant l'est et le temps devient plus chaud. Il fait surtout beau et chaud dans les provinces de l'ouest, avec quelques averses éparpillées en certains endroits.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent.—Vents modérés du sud, beau et devenant plus chaud aujourd'hui et jeudi.

Maximum hier: 48
Minimum durant la nuit: 28
A 8 heures ce matin:—

Prince Rupert, — Victoria, 42; Kamloops, 44; Calgary, 40; Edmonton, 44; Winnipeg, 58; Sault Ste-Marie, 40; Toronto, 40; Kingston, 38; Ottawa, 49; Montréal, 44; Québec, 36; St. Jean, N. B., 42; Halifax, 44; St-Jean, T. N., 36; Détroit, 46; New York, 46.

LE PROGRAMME DE LA SOIREE DU CAPITAL FORT ATTRAYANT

YANKEES BATTUS - DODGERS VONT BIEN - SITUATION AU HOQUET

LE HOQUET EST DEVENU UNE CHOSE FINANCIERE

PAS DE PERMISSION

NEW-YORK, 5—L'Association de tennis des Etats-Unis a refusé à Suzanne Lenglen, la permission de jouer aux Etats-Unis.

LE SPORT EST TRES AFFECTE

LA GREVE MET UN TERME AUX ACTIVITES ANGLAISES — A CHESTER.

CHESTER, Ang., 5 — Swift and Sure, issu de Swynford et de Good and Gay et propriété de lord Astor a enlevé le vase Chester, à la piste locale, mardi. Il avait l'avantage de trois longueurs sur De Walden's Bicarbonate, à Lord Howard, à la fin du mille et demi de la classique. Lanchester, au duc de Portland, fut troisième. Huit chevaux couraient.

La cote était de 3-1 contre Swift and Sure; de 6-1 contre Bicarbonate et de 5-2 contre Lanchester.

COURSES ARRETEES

On a annoncé que la commission du turf avait donné l'ordre de cesser les réunions de courses, en Angleterre, durant la grève, à cause de nombreuses difficultés qu'il faudrait surmonter. On permet cependant au Jockey Club de Chester de continuer sa réunion.

Les parties internationales de ballon ,les tournois de cricket et de tennis ont été contremandés.

LES JOUTES SUR LES ALLEES RIDEAU

Voici les résultats des parties de quilles de la ligue Rideau:

D. S. C. R.

Currie	122	154	106—	382
Doris	132	122	135—	389
Rogers	145	129	105—	379
Bertrand	104	137	95—	336
Totaux	503	542	441—	1486

TRAVAUX PUBLICS

D. S. C. R. gagne 3 séries par défaut.

RIDEAU

H. Larocque	175	151	137—	463
G. Kerr	153	124	143—	420
E. Langdon	100	105	125—	330
B. Liberty	106	152	123—	381
Totaux	534	532	528—	1594

OTTAWA DAIRY

D. Waldorf	98	121	131—	350
G. Nutt	97	118	122—	337
G. Butler	104	118	118—	340
A. Garland	116	167	146—	429
Totaux	415	524	517—	1456

Rideau gagne 3 séries.

GREYHOUNDS

L. Murray	96	130	119—	395
F. Frobel	101	123	106—	330
A. Noffke	127	113	131—	380
B. Smith	100	118	111—	359
Totaux	424	513	457—	1394

IMPRIMERIE

A. Pasch	127	104	146—	377
A. Péloquin	95	128	111—	333
B. Paquin	121	109	113—	344
Totaux	345	341	370—	1054

Greyhounds gagnent 3 séries.

RIDEAU

H. Larocque	129	121	121—	371
G. Kerr	180	134	107—	421
G. R. Blow	112	140	147—	399
B. Liberty	143	157	130—	430
Totaux	564	552	505—	1621

BEAVERS

Pransche	98	128	114—	330
Kirk	101	107	90—	298
Kritch	130	93	97—	320
W. Pasch	115	108	133—	356
Totaux	444	426	434—	1304

Rideau gagne 3 séries.

WOOLWORTH

Duhamel	119	114	138—	371
Darcy	133	145	114—	392
Hamelin	122	112	104—	338
Meloche	140	130	107—	341
Totaux	478	501	463—	1442

AVIATION

Talbot	106	96	108—	310
Doody	104	118	100—	322
Sutton	114	110	114—	338
Raymond	91	122	118—	331
Totaux	415	446	440—	1301

Woolworth gagne 3 séries.

PRODUCERS DAIRY

LaDurantaye	128	110	110—	348
Lafrance	118	110	129—	357
Woods	137	151	125—	413
McCartin	156	109	123—	388
Totaux	539	480	487—	1506

OTTAWA DAIRY

D. Waldorf	111	88	150—	349
G. Butler	146	159	143—	448
G. Mutt	140	107	111—	358
A. Garland	148	167	96—	411
Totaux	545	521	500—	1566

Ottawa Dairy gagne 3 séries.

ASSOCIATION AMERICAINE

A Tolédo:

Tolédo	3	9	4
Minneapolis	9	9	1

Hubbell et Krueger, Byler; Mc Cullough, Frey et Heving.

A Columbus:

Columbus	6	5	0
Saint-Paul	9	15	1

Johnson, Pipgras et Hoffman; Youngblood, Shea et Bird.

A Indianapolis:

Indianapolis	3	10	3
Milwaukee	8	10	1

Sanders, Gearing et Thompson, Young; Henry, Morrison, Thompson Reynolds et Florence.

A Louisville:

Louisville	4	8	0
Kansas City	3	9	0

Meine et Shinault; Cullop et Meyer.

LA LIGUE NATIONALE NE DEVRAIT PAS PERDRE DE VUE LE PRINCIPE SPORTIF DU JEU D'HIVER.—LA SITUATION.

Les magnats de la ligue professionnelle connaissent probablement leur affaire, puisque pour la plupart d'entre eux, le hoquet est devenu purement et simplement une institution commerciale.

Mais, les mogols canadiens, ceux dont les luttes, les peines et les pertes ont réussi à faire de la ligue Nationale une institution essentiellement canadienne, une organisation respectée et estimée, feront bien d'être sur leurs gardes pour empêcher que les nouveaux-venus, avec leurs rêves d'or, ne fassent sombrer la barque, construite au prix de tant de sacrifices. Il est beau de progresser, mais ce progrès énervant qui passe des centaines de dollars aux millions, en moins de six mois, n'est pas toujours fondé sur des assises inébranlables.

L'INTERNATIONALISME

La ligue Nationale garde encore ce nom, parce qu'il est dans les archives, mais ce n'est plus qu'un nom. A la prochaine réunion du circuit, le 17 mai, Chicago et Détroit seront admis dans la ligue.

Inutile de penser le contraire. C'est fatal. Tex Rickard a mis son doigt dans la galette, il en a extrait les raisins et les autres magnats, sous l'empire d'un enthousiasme mi-véritable, mi-craintif, sont prêts à reconnaître ses prétentions.

Rickard, maitre suprême de la boxe américaine, avec des millions à sa disposition, ambitionne de contrôler aussi le hoquet et cette ligue Internationale, qui supplantera la Nationale, lui donnera beau jeu.

Les anciens de la vieille ligue résisteront peut-être, mais il leur faudra finir par s'incliner pour ne pas sombrer dans la guerre qui menace d'éclater.

GARE AUX PETITS

Frank Ahearn, le Grand Sport d'Ottawa, nous assure que les Sénateurs feront partie de la ligue professionnelle, quelle qu'elle soit, l'hiver prochain. C'est bien, celà. Mais, quand les frères de la république voisine constateront qu'ils ont la haute main, ne feront-ils pas des démarches pour mener tout à leur guise?

Et, quand ils verront encore que les petites villes n'amènent pas autant d'eau qu'ils voudraient au moulin, ne prendront-ils pas les moyens qu'ils jugeront nécessaires pour s'en débarrasser? (Voila autant de points qui méritent sérieuse considération).

LES MACKS SONT DES OPTIMISTES

ILS GLISSENT UNE AUTRE DEFAITE AUX YANKS. — KAMM BLESSE AU GENNOU.

Les Athlétiques ont glissé une autre défaite aux Yanks, mardi après-midi. Jones dut évacuer la place à la deuxième session. Chicago frappa en temps opportun pour battre Détroit, 4—2. Willie Kamm, 3ème but des Sox, se blessa au genou en glissant au deuxième sac, dans la première période.

Les erreurs coûteuses de St-Louis et les mauvais lancers de Schang ont donné à Cleveland une victoire de 11—5. Washington a battu Boston, 8—7, grâce aux nombreuses erreurs des Red Sox.

A PHILADELPHIE:

New York	030	010	001—	5	13 2
Philadelphie	230	300	02x—	10	11 3

Jones, Thomas, Broxton, McQuail et Collins; Quinn et Cochrane.

SENATEURS GAGNENT

A BOSTON:

Washington	102	001	031—	8	14 0
Boston	100	300	003—	7	13 4

Ferguson, Bush, Marberry et Ruel; Ehmke et Bischoff.

ERREURS COUTEUSES

A CLEVELAND:

St-Louis	200	110	001—	5	13 3
Cleveland	220	040	30x—	11	16 4

Van Gilder, Wingard et Schang; Uhle et L. Sewell.

SOX TAPENT BIEN

A CHICAGO:

Détroit	000	200	000—	2	8 0
Chicago	301	000	00x—	4	11 1

Wells, Barfoot et Bassler; Lyons et Schalk.

RUSSELL INHUME

MONTREAL, 5. — Jeff Russell, fameux joueur de rugby qui a été électrocuté dimanche soir, a été enterré aujourd'hui.

SUR LE TURF

On dit que Sarazen et Joy Smoke prendront part à plusieurs classiques de Woodbine, ce printemps. Sarazen a prouvé, dans le handicap Dixie qu'il était un véritable champion. Il n'est pas stable mais il échoue rarement dans les épreuves de valeur.

* * *

Noah a surpris les critiques hier à Pimlico, lorsqu'il battit Dress Parade, rejeton de Man O'War, dans le handicap Jennings.

* * *

Le mauvais temps retarde les exercices à Woodbine. Rares seront les bêtes en état satisfaisant pour l'ouverture du circuit canadien.

LES DODGERS TIENNENT BON

JOE PETTY LEUR DONNE UNE AUTRE VICTOIRE — ST-LOUIS GAGNE.

BROOKLYN, 4 — Les Robins ont enlevé une partie serrée aux Braves aujourd'hui, au pointage de 3-2. Le simple de Mickey O'Neill, dans la neuvième, alors que deux hommes étaient morts et que les sacs étaient pleins, bâcla les affaires:

Le résultat:

Boston	100	000	100—2 7 2
Brooklyn	000	000	021—3 9 3

Cooney, Benton et Gibson; Petty et O'Neill.

LES BELL BRILLENT

ST-LOUIS, 4 — Les Bell ont donné aux Cardinaux une victoire de 3-2, sur Cincinnati. Herman Bell remplaça le lanceur Huntzinger, à la troisième et il fut invincible. Il fit compter le premier point local avec un simple à la cinquième. Le simple de Lester Bell à la huitième suivant le double de Hafey, fit compter Bottomley et Hafey.

Le résultat:

Cincinnati	011	000	000—2 9 1
St-Louis	000	010	02x—3 8 1

Luque et Picinich; Huntzinger, H. Bell et O'Farrell.

NOTE — Philadelphie à New-York partie remise, froid.

Trois parties seulement dans la Nationale:

CASSETTE SE FAIT ROULER

CE SAUTEUR EST DISQUALIFIE A PIMLICO. — NOAH GAGNE LE JENNINGS.

PIMLICO, 5. — Broom Wrack a été proclamé vainqueur du steeplechase Baltimore, après être arrivé deuxième à Cassette. Ce dernier fut disqualifié parce qu'il perdit sa selle.

Noah, piloté par Walls, a enlevé le handicap Jennings, de $6,000 ajoutés, disputé sur les six furlongs. Dress Parade fut deuxième et Single Foot troisième.

LES RESULTATS

PREMIERE COURSE

Broom Wrack	$ 7.30	5.30	3.70
Beauval		4.90	3.30
Gold Rock			3.60

DEUXIEME COURSE

Gumdrop	$19.00	7.50	4.70
The Heathen		4.00	2.90
Capricorn			3.70

TROISIEME COURSE

Green Blazes	$ 6.70	3.50	2.50
Modo		4.00	2.60
True Boy			2.70

QUATRIEME COURSE

Pixola	$14.40	4.50	
Opperman		3.10	
Gay Comet			

CINQUIEME COURSE

Noah	$14.80	5.60	5.10
Dress Parade		2.90	2.40
Single Foot			5.30

SIXIEME COURSE

Kath. Crosby	$ 6.30	3.60	2.90
L. Bountiful		3.10	2.30
Gray Gables			2.50

SEPTIEME COURSE

Donges	$ 7.10	3.20	3.00
Martingale		4.10	3.10
Fred. Dubner			13.60

LES NEGLIGES A LEXINGTON

DARK PHANTOM EST BATTU. — DUBOIS ET HEUPEL ONT DEUX GAGNANTS.

LEXINGTON, 5. — Voici les résultats des courses disputées mardi, à la piste locale:

PREMIERE COURSE

Waponoca	$15.60	7.60	4.20
Crit. Moments		5.00	3.00
M. Mattie			3.40

DEUXIEME COURSE

Irene Rohan	$16.80	6.60	4.20
Embryon		5.20	3.40
Vevey			6.20

TROISIEME COURSE

Keegan	$10.40	5.80	4.60
My Destiny		7.20	5.40
Battle On			5.80

QUATRIEME COURSE

Saar	$ 4.60	3.20	2.80
Chula Vista		8.00	6.20
Thos. Piatt			10.20

CINQUIEME COURSE

Huntsman	$11.00	4.00	2.80
Mary O.		3.00	2.60
Starbeck			4.80

SIXIEME COURSE

Bobby	$20.80	5.40	3.00
D. Phantom		3.00	2.20
Lady Stone			2.40

SEPTIEME COURSE

The Leopard	$ 6.00	3.20	2.80
Halu		4.00	3.20
Resonance		4.00	3.20

LA BALLE AUX BASES

Les New York Yankees et les Brooklyn Dodgers se moquent des experts par le temps qui court. Miller Huggins et Wilbert Robinson doivent donc rire dans leur barbe!

* * *

La ligue de la Cité se propose d'inaugurer sa campagne le 15 courant, mais si la température n'est pas plus propice, il lui faudra remettre à huitaine l'ouverture officielle. Le public local n'a pas l'intention de geler dans les estrades pour voir une joute de balle.

* * *

La ligue Canadienne de Hull tient son assemblée annuelle, ce soir, au club Eden. Elle compte reprendre ses activités avec cinq ou six bonnes troupes sous les drapeaux: le Notre-Dame, le St-Joseph, le St-Henri, le Huil-Royal et deux troupes de chez Eddy.

QUATRE COMBATS DE VALEUR A LA SEANCE DU CAPITAL

LE SUCCES DE LA SOIREE DE SAMEDI EST ASSURE.— FONTAINE EN PARFAIT ETAT.

Le succès de la première soirée du Capital Sporting Club est assuré si l'on en juge par les nombreuses demandes que les organisateurs ont reçues pour les meilleurs fauteuils dans la salle. C'est donc dire que les records de l'assistance seront abaissés, samedi soir, à l'Auditorium, quand le crieur sautera dans l'arène pour introduire les participants au combat initial de la séance.

Et ce succès le club Capital l'a bien mérité. Fondé récemment, sous l'égide de sportifs bien connus des deux villes, le club n'a rien épargné pour monter une séance qui lui fera honneur et contribuera puissamment à la renaissance de la boxe dans notre ville. Ceux qui ont quelqu'expérience en matières de boxe reconnaissent volontiers que le programme de samedi est le plus prétentieux et le plus dispendieux qu'aucune association locale ait jamais offert.

FONTAINE NE RIT PAS

Fontaine et Henning, qui s'enpirant canadien-français, n'a pas l'intention de courir de risques inutiles dans son combat avec Harry Henning, de Toronto. Le championnat poids-moyen du Canada est dans la balance et Fontaine insiste pour qu'un arbitre tout-à-fait neutre soit nommé. La commission athlétique ontarienne avait l'intention de choisir un arbitre de Toronto, mais Fontaine et son gérant firent entendre de si vives protestations que le monde sportif de la province en fut ébranlé.

On ose croire qu'un compromis satisfaisant à tout le monde sera effectué aujourd'hui ou demain.

GUERRIERS SOLIDES

Fontaine et Hennning, qui s'entrainent fidèlement depuis plus d'une semaine, sont en parfait état et rien ne clochera quand viendra pour eux le moment d'entrer en scène à l'Auditorium.

Fontaine est aujourd'hui reconnu comme le plus rude cogneur au pays; Henning s'est taillé une réputation dans l'ouest ontarien, de sorte que la guénille volera durant ce conflit décisif.

CHABOT FAVORI

Georges Chabot, l'excellent tapocheur canadien-français de Montréal, aura une autre occasion de se faire valoir dans la demi-finale avec Phil Rivers. De ce combat dépend un match pour le championnat canadien.

Chabot, aux dires de Raoul Godbout, est un des ornements de l'arène montréalaise et son style sera toute une révélation aux amateurs de la Capitale.

LES FRERES HEADLEY

Pour compléter ce magnifique programme, les frères Eric et Ronnie Headley travailleront contre de rudes importations européennes. Eric démarre contre "Red" Carr, le plus fougueux Irlandais que nos parages aient jamais vu, tandis que Ronnie croise la mitaine avec Dan. McPhee, un Ecossais ambitieux.

Bref, il y a de quoi passer une soirée vraiment agréable. Qu'on n'oublie pas d'être au poste samedi prochain. Les billets sont en vente chez Fortin-Gravelle, à Hull; chez Mooney et chez Ketchum, à Ottawa.

SMITH BLESSE

Frank Smith, le dévoué secrétaire du club Capital s'est fracturé la cheville en faisant de la balle, hier soir, au manège militaire et il sera au repos pour quelque temps.

Art. Ste-Marie, bien connu de tous les amateurs locaux remplace Smith au secrétariat, pour le moment.

LE PARC OUVRE LE 24 COURANT

LE KING-EDWARD ATTIRE L'ATTENTION DU PUBLIC.

Le parc King-Edward, ce nouveau centre d'amusements que des citoyens canadiens entreprenants sont à construire dans la Basse-Ville, sera bien accueillie de notre population.

Situé sur l'ancien emplacement des usines de gaz, le parc est à la portée des citoyens de tous les quartiers de la Capitale et nul doute que son inauguration officielle sera accueillie avec enthousiasme.

Les travaux marchent rondement. Le déblayage du terrain est à peu près terminé et dès la semaine prochaine, on commencera l'érection de la grande clôture illuminée. Cette clôture sera un vrai petit chef-d'oeuvre, à ce que nous assurent les directeurs de la compagnie du parc.

OUVERTURE LE 24

Malgré la température peu propice que nous avons dans le moment, les promoteurs ne sont pas découragés et ils annoncent que l'ouverture officielle se fera le 24 mai, jour de l'Empire, alors que l'entrée sera libre.

Il est donc entendu qu'il y aura foule ce jour-là.

STRIBLING MATCHE

NEW-YORK, 5 — Tex Rickard parle de matcher Young Stribling à Paul Berlenbach, en remplacement de Jack Delaney qui ne veut pas accepter les conditions de l'impresario.

TORONTO GAGNE UN BEAU COMBAT

LES BEARS PLIENT A LA DIXIEME.—POND ET KELLY TAPENT DES CIRCUITS.

Toronto s'est vengé des Bears, mardi, en les battant, au pointage de 2—1, dans un conflit de dix assauts, après un brillant duel entre Hankins et Maley. Les Leafs exécutèrent quatre doubles-jeux. Hankins fut malheureux dans la strophe finale, après avoir retiré ses adversaires de la troisième à la 10ème.

Baltimore a battu Syracuse, 13—7, grâce à un bombardement farouche de bout en bout. Buffalo a triomphé de Reading, 3—2. Pond et Kelly firent des circuits. Jersey City battit Rochester 13—6 dans la dernière partie de la série. Les Colts employèrent 18 joueurs, dont 6 lanceurs.

LES RESULTATS

A Syracuse:

Baltimore	031	310	041—	13	19 0
Syracuse	000	004	030—	7	9 4

Batteries: Jackson, Parnham et McKee; Miller, Lancie, Dickerman, Myers et Morrow.

ARMEE DE LANCEURS

Jersey C.	031	140	040—	13	15 1
Rochester	030	010	200—	6	11 7

Batteries: Spaulding, Sloane et Freitag; Laly; Reese, Smith, Fort, Prud'homme, Thormahlen, Roberts et Devine.

BISONS CHANCEUX

A Buffalo:

Reading	010	001	000—	2	10 1
Buffalo	000	101	001—	3	12 1

Batteries: Marquis et Lynn; Proffit et Pond.

BEAU DUEL

A Toronto:

Newark	020	000	000	0—1	9 2
Toronto	001	000	000	1—2	6 1

Batteries: Hankins et Schulte; Maley et Styles.

BLONDIN FAIT UNE SURPRISE

HARVEY PILOTE LE VAINQUEUR DU HANDICAP LONG BEACH.

JAMAICA, 5. — Blondin, un négligé que conduisait Harvey, a battu Turf Idol et Mirador, dans le handicap Long Beach, de $3,500 ajoutés, disputé sur le 1 1-16 mille, mardi, à la piste locale. Le temps fut de 1.44 2-5. Les favoris ont été malmenés.

LES RESULTATS

PREMIERE COURSE

All In All	8—1	3—1	8—5
Julie	—	6—5	3—5
Sox	—	—	7—5

DEUXIEME COURSE

Celidon	11—10	1—3	—
Claptrap	—	9—10	1—3
Turf Light	—	—	2—5

TROISIEME COURSE

Margaret St. L.	9—2	8—5	7—10
Liaison	—	a—p	1—2
Futuro	—	—	7—10

QUATRIEME COURSE

Blondin	15—1	5—1	2—1
Turf Idol	—	—	—
Mirador	—	—	—

CINQUIEME COURSE

Thos. Lynn	4—1	8—5	4—5
Mary Grace	—	8—5	4—5
Voshell	—	—	3—5

SIXIEME COURSE

Willie K.	18—5	6—5	3—5
Whiskery	—	2—1	a—p
M. William	—	—	6—5

LES CHEFS ONT EU LA COURONNE

LES SURINTENDANTS ENLEVENT LE CHAMPIONNAT DU CANADIEN NATIONAL.

L'équipe des Surintendants a décroché le championnat de la ligue de cinq quilles du Canadien National, en enlevant deux séries aux Télégraphistes. H. Murray fit le meilleur total, cependant que lui et R. Campbell roulaient une série de 244. Les résultats:

TELEGRAPHISTES

F. Thompson	156	133	—	289
J. Hill	182	146	—	328
J. Manor	148	126	—	274
G. Hives	182	211	—	393
C. Angel	206	173	—	379
Totaux	874	789	—	1663

SURINTENDANTS

R. Muhleg	167	134	—	301
R. Campbell	153	244	—	397
N. Barclay	222	165	—	387
H. Murray	188	244	—	432
B. Liberty	184	169	—	353
Totaux	914	956	—	1870

Surintendants gagnent 2 séries.

UNE CLASSIQUE DE MILLIONS

DES FORTUNES EN JEU DANS LE DERBY DU KENTUCKY.

LOUISVILLE, 4.—Le Derby de Kentucky, la cinquante-deuxième classique annuelle, qui sera couru ici le 15 mai pourrait certainement être appelé derby de millionnaires".

La valeur approximative des 164 chevaux nommés est de $20,000,000 et leurs bains l'an dernier se sont chiffrés à bien près d'un million.

Jamais dans l'histoire de ce grand événement, on n'a vu autant de personnes, hautement placées dans les affaires et les finances, inscrire leurs favoris. Harry Payne Whitney et le colonel E.-R. Bradley, ont le plus grand nombre d'inscrits, soit huit chacun.

Le prix qui sera payé au vainqueur sera plus considérable que par les années dernières. Morvich a gagné $53,775 en 1922, mais les experts prétendent cette année que le montant accordé au vainqueur sera encore plus fort.

MAILS AUX STARS

SYRACUSE, 5 — Les Cardinaux ont envoyé Duster Mails, lanceur gaucher, à Syracuse, pour la saison.

L'assemblée des organisateurs de la nouvelle ligue Nationale a lieu ce soir, en la salle Ste-Anne. Le promoteur Art. Houle s'attend à ce que le succès couronne ses efforts.

LES JOUEURS DE LA NATIONALE

N

Nehf, Arthur, lanceur, New-York
Neis, Bernard, voltigeur, Boston
Nixon, Alb., voltigeur, Philadelphie
Novak, Walter, intérieur, New-York

O

'Doul, Frank J., lanceur, Chicago
O'Farrell, Robert, receveur, St-Louis
Oldham, John, lanceur, Pittsburgh
O'Neal, Oran, lanceur, Philadelphie
O'Neil, George M., lanceur, Brooklyn
Osborn, Robert, lanceur, Chicago
Osborne, Ernest, lanceur, Brooklyn

P

Partridge, James intérieur, Brooklyn
Peel, Homer H., voltigeur, St-Louis
Pence, Russell, lanceur, Chicago
Petty, Jess, L., lanceur, Brooklyn
Picinich, V. J., receveur, Cincinnati
Pierce, R., lanceur, Philadelphie
Piercy, William B. lanceur, Chicago
Pierson, Wm., lanceur, Pittsburgh
Pinelli, Ralph, intérieur, Cincinnati
Pipp, Walter, intérieur, Cincinnati

POSITIONS DES CLUBS

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.
New-York	13	5	.722
Chicago	14	7	.667
Cleveland	12	7	.632
Washington	12	9	.571
Détroit	8	11	.421
Philadelphie	8	12	.400
Boston	6	13	.316
Saint-Louis	6	15	.286

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.
Brooklyn	12	6	.667
Chicago	10	7	.588
Cincinnati	10	8	.556
New-York	10	8	.556
Philadelphie	9	10	.474
Saint-Louis	9	11	.450
Pittsburgh	8	11	.421
Boston	6	13	.316

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.
Baltimore	13	2	.867
Toronto	12	6	.667
Rochester	9	6	.600
Buffalo	11	8	.579
Jersey City	9	11	.450
Newark	7	10	.412
Syracuse	5	11	.313
Reading	2	14	.125

LE TABAC A FUMER NATUREL

l'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

Peu de noms, dans l'histoire du Canada Français, brillent d'un plus vif éclat que celui de Frontenac, défenseur de Québec. C'est ce gouverneur qui, assiégé dans cette ville sans vivres et sans munitions, faisait dire aux Anglais qu'il leur répondraient par la bouche de ses canons. Du temps de Frontenac, comme aujourd'hui, le tabac favori du Canadien était cultivé dans la province de Québec.

Le meilleur tabac québecquois porté à la perfection de l'arome et de la senteur par un triage et un mélange irréprochable.

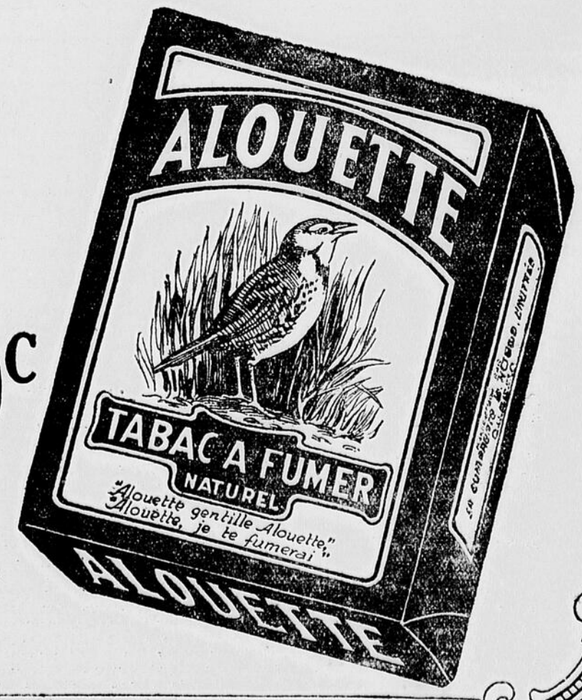

10c

Chaque Paquet Contient un Coupon de Valeur

Il suffit de voir les gens qui gouvernent le monde et la façon dont ils le mènent pour être convaincu que c'est Dieu qui gouverne et non pas eux.

ALBERONI.

LE DROIT

"L'Etat est le plus malheureux des industriels et des commerçants, et ses entreprises sont fatalement condamnées au déficit. On ne réussit pas ce que l'on tente hors de sa compétence et de ses attributions.

Mgr CHOLLET.

3

14ème Année No 103 — OTTAWA, MERCREDI, LE 5 MAI, 1926

A quand le timbre-poste bilingue?

En marge d'une réponse du ministre des Postes à un député. — La "réserve" du Québec. — Les droits de la langue française. — Il y aurait moyen d'obtenir le bilinguisme des timbres-poste.

Nos lecteurs ont-ils remarqué le passage suivant de la lettre parlementaire d'hier: "En réponse à une question de M. P.-A. Séguin, député de L'Assomption, le ministre des Postes a répondu que les maîtres de postes de Montréal, Trois-Rivières et Québec imprimaient en français et en anglais sur les lettres les mots suivants. "Aidez à la prévention des feux de forêt"; dans les autres parties du pays, ces mots ne sont imprimés qu'en anglais. Mais M. Séguin ajoutait: "S'il n'y a pas eu plainte dans ce cas, pourquoi le ministère ne profiterait-il pas de la nouvelle émission de timbres-poste qui aura lieu prochainement pour les rendre bilingues et mettre en pratique l'usage des deux langues officielles du pays". Le ministre des Postes, l'hon. Charles Murphy, n'a pas cru devoir répondre à cette deuxième partie de la question de M. Séguin!"? Il est, à plusieurs points de vue, très significatif.

Le ministre des Postes déclare que seuls les maîtres de postes de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec ont imprimé en français et en anglais, sur les lettres qui passaient par leurs bureaux, le mot d'ordre suivant: "Aidez à la prévention des feux de forêt". Ailleurs, c'est-à-dire en dehors de la province de Québec, les lettres n'ont été étampées qu'en anglais. Les choses se sont passées probablement suivant les ordres reçus.

Le ministre des Postes admet donc avoir appliqué un mauvais principe. Car, enfin la langue française est officielle non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le pays. Et pour le savoir et agir en conséquence, il n'est pas besoin d'avoir été pendant dix-sept ans élu dans le comté de Russell par le vote français.

M. Murphy n'a pas daigné répondre à la question qui demandait pourquoi la nouvelle émission des timbres-poste ne serait pas bilingue.

Ce silence ne nous étonne pas. Lorsque M. Murphy était ministre et député, il n'a pas songé à nous donner le timbre bilingue; ou, s'il y a songé, il ne l'a pas voulu.

Maintenant que l'influence française l'a hissé à un poste de tout repos, le fera-t-il? Sénateur, se montrera-t-il reconnaissant, quand, député, il ne connaissait pas le sens de la gratitude?

Mais il ne s'agit pas d'une question de sentiment ni d'une dette d'honneur. Le patriotisme, qui est un devoir, exige la présence sur les timbres-poste des deux langues officielles.

Le Canada est un pays bilingue. Pourquoi cacher aux citoyens de ce pays et aux étrangers le vrai visage de la patrie?

Le timbre-poste actuel dont l'inscription n'est qu'anglaise n'est pas un timbre canadien, dans le vrai sens du mot. Il ne le sera que le jour où il portera une inscription bilingue.

Qu'on ne dise pas que la réforme est difficile à réaliser. Il a suffi d'une signature du ministre des Douanes pour avoir un timbre d'accise bilingue. Il y eut, au début, quelques jappements dans les cercles orangistes et ce fut tout. Personne ne trouve maintenant à redire à ce bilinguisme de bon aloi et les affaires du pays ne s'en porte pas plus mal; au contraire.

Nous aurions depuis longtemps le timbre-poste bilingue, si le ministre des Postes l'avait voulu. Mais le ministre ne l'a pas encore voulu et son silence d'avant-hier ne dit rien qui vaille.

Il ne s'agit pas de se croiser les bras et d'attendre. Une nouvelle émission de timbres-poste s'impose avant le 1er juillet. Si la députation canadienne-française veut un timbre bilingue, elle l'aura malgré le ministre des Postes. Il serait même très important, que, dans les circonstances, elle l'obtint contre M. Murphy, de même qu'elle réussit jadis, toujours malgré ce dernier, à faire nommer M. Gaboury au sous-ministère des Postes.

Charles GAUTIER.

Au Jour le Jour

Sacrifices féconds

Dans un peu plus d'un mois on tiendra dans les écoles de la Saskatchewan un autre concours de langue française. Il ne s'agit pas ici d'un concours organisé par le département de l'Instruction publique de la province, mais par la bonne volonté des commissaires d'écoles canadiens et la généreuse coopération des institutrices et des jeunes élèves.

Voici le conseil que donne à ces institutrices et à ces enfants le "Patriote" de Prince-Albert:

Préparez avec un soin extrême ces examens que le gouvernement n'impose point,.. pour lesquels les inspecteurs ne vous loueront pas, qui ne vous ouvriront les portes d'aucune institution d'Etat ou d'aucune position lucrative, mais qui vous aideront à faire revivre en vous l'âme séculaire de votre race et à la transmettre dans toute sa beauté aux générations qui viendront après vous. Ne l'oublions pas, seule la souffrance sous quelque forme qu'elle se présente est féconde ici-bas, et par elle seule parents et instituteurs peuvent prétendre à engendrer la grandeur d'âme chez leurs pupilles.

Une race qui lance pareil appel et qui obtient une réponse aussi généreuse que lors du premier concours de français dans la Saskatchewan n'est pas près de périr. Sa survivance est assurée.

Des félicitations...

Un gros journal de Montréal, qui s'est embourbé dans le jaunisme le plus détestable, portait lundi dernier, bien en vue en première page, ce gros titre: "Des félicitations à la P..... pour la campagne qu'elle poursuit en faveur du bon parler français."

Ce n'est pas les mérites de cette feuille aux félicitations qu'on lui a adressées au sujet de sa campagne, que nous voulons contester. Mais il est une autre campagne, autrement importante qu'elle devrait entreprendre, celle de l'épuration de la presse par la suppression de ce jaunisme malsain qui pervertit les esprits et corrompt les coeurs.

Cette autre campagne, quand le gros quotidien de Montréal l'entreprendra-t-il?

Nous avons hâte de lire dans une prochaine édition de ce journal un titre qui serait à peu près bâti comme celui-ci:

Des félicitations de la part des autorités catholiques du Canada français pour la campagne qu'elle poursuit si intelligemment contre le jaunisme dans la presse canadienne.

Ce jour-là est-il près d'arriver?

Drapeau rouge

Le premier mai dernier il y eut à Montréal, ville à très grande majorité catholique, une parade communiste dans les principales rues, et à certaines places publiques des discours qui ont vanté le drapeau rouge.

Presque en même temps il y avait une cérémonie religieuse à Notre-Dame-des-Victoires de la même ville, et Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque administrateur du diocèse de Montréal, a prononcé ces très importantes paroles, qui sont tout un programme d'action:

Il est inconcevable, et je l'affirme solennellement, que chez une population chrétienne pour les neuf-dixièmes et catholique pour les trois quarts, on laisse s'effectuer une parade et des démonstrations socialistes comme il s'en est produit hier après-midi dans nos rues. C'est de la liberté mal comprise. De telles manifestations sont une menace pour l'ordre social et il n'y a pas une autorité qui soit justifiable de les tolérer. Amenons au contraire cette classe aux idées saines de notre population.

Et, tout inconcevable que cette vérité paraisse, la parade eut lieu.

Qu'on y fasse attention et qu'on ajoute toute l'importance qu'il faut à l'avertissement de Sa Grandeur Mgr Gauthier, car le communisme, comme toute mauvaise graine, produit cent pour un, et facile à extirper dès le début il pourrait défier l'autorité la mieux établie plus tard.

Récompense?...

La bibliothèque de New-York vient d'ouvrir un concours. Elle invite les personnes qui la fréquentent à inscrire sur une feuille les titres des dix plus mauvais livres qu'elles connaissent. A la fin le gagnant aura, comme récompense, non une coupe ni les oeuvres d'un maître de la plume et de la pensée, mais, c'est incroyable, les dix plus mauvais livres mentionnés par la foule.

C'est une façon comme une autre de populariser la mauvaise littérature. Bien des fois, pour une foule de personnes, ce n'est pas le désir de lire de mauvais livres qui manque, c'est le petit nombre de mauvais titres qu'elles connaissent. Un pareil concours, qu'on entourera sans doute de beaucoup de publicité, sera une véritable mine où les esprits déjà pervertis et les coeurs corrompus pourront se vautrer à leur aise.

L'idée de ce concours est bien américaine.

Personne ne l'enviera aux Etats-Unis.

Ch. M.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

LA CHAMBRE DOIT-ELLE RECEVOIR LA PETITION DE M. J. A. COLLINS?

Le premier ministre pose la question à la séance d'hier.— M. Bennett et les précédents sur la réception des pétitions.— L'Orateur rendra sa décision à la séance de demain.

(Par Francis Schryburt)

L'orage a enfin éclaté et la Chambre a eu l'opportunité de passer toute une journée à débattre le point si discuté: Collins doit-il prendre le siège que Kennedy doit abandonner? La question a été posée presqu'à brûle-pourpoint. Dès le début de la séance, hier après-midi, se levant sur un point d'ordre, le premier ministre, après avoir appris que la pétition de M. Collins, demandant de représenter les électeurs de Peace River en Chambre, avait été acceptée par le greffier de la Chambre, devança toute autre démarche et exposa les raisons qui devaient amener l'Orateur à ne pas recevoir une telle pétition.

C'était aller au-devant des coups, comme l'on dit vulgairement, et ne pas laisser à l'ennemi la chance de faire l'attaque annoncée. En effet, le texte même de la pétition n'était pas entièrement connu. M. Bennett, qui s'est chargé de la présenter au public et qui en est, au fond, l'instigateur à titre de chef de l'élection dans la province de l'Alberta, en a donné lecture au cas où un vote ou une décision ne permettrait pas l'acceptation subséquente de la pétition. Elle fait connaître les irrégularités commises au cours de la dernière élection dans la division de Peace River et termine en demandant à la Chambre de déclarer que D. M. Kennedy n'a pas été dûment élu et que Collins est le représentant des électeurs de Peace River.

Comme on le voit, c'est toute la question d'une élection fédérale contestée qui fait le fond du débat et de la pétition. C'est pour cette raison que le premier ministre a demandé à l'Orateur de ne pas accepter la pétition de J. A. Collins, candidat conservateur à l'élection du mois d'octobre dernier. M. King, et, à sa suite, MM. MacDonald, Boivin, Cannon et Elliott, sont d'avis que la pétition relève des dispositions de la Loi des élections fédérales contestées, que la question est actuellement devant les cours de justice du pays, et que le Parlement a même décidé de n'avoir rien à faire avec cette chicane d'élections contestées. C'est en 1873 que cette loi a été sagement adoptée et dès l'année suivante, comme en 1881 et en 1887, des pétitions furent présentées à la Chambre demandant ainsi de donner le siège à tel candidat qui n'avait pas été déclaré élu, et l'Orateur décida, dans les trois cas, que la pétition ne pouvait pas être reçue, parce que le Parlement avait investi les cours de justice du pays de l'autorité nécessaire pour juger des élections contestées.

Mais, M. Bennett et ses collègues de la gauche, MM. Meighen, Cahan, Guthrie, Manion, Drayton, Perley et Clark, ne sont pas du même avis. La pétition doit être reçue par la Chambre et le Parlement a encore le droit de référer cette question au comité des privilèges et élections. Comme M. Bourassa, quelques instants plus tard, les conservateurs disent que l'on ne peut nier à tout citoyen britannique le droit de demander au Parlement, sous forme de pétition, le redressement d'un tort. Mais, les conservateurs ajoutent que la Chambre a le droit de passer jugement sur la conduite d'un de ses officiers et que la pétition a pour but de condamner les manipulations frauduleuses et criminelles du sous-officier-rapporteur qui s'est rendu coupable de l'élection de M. Kennedy.

Il semble bien que la pétition ne porte pas sur ce dernier point: on le trouve bien au nombre des "allégués" de la pétition, mais la déclaration est à l'effet que Kennedy n'est pas dûment élu et que Collins est le véritable représentant des électeurs de Peace River. L'Orateur n'a pas cru devoir rendre sa décision tout de suite. Il pèsera le pour et le contre et rendra jugement à la séance de demain. Il a devant lui des précédents, des statuts, des déclarations qui peuvent l'éclairer, mais sur lesquels conservateurs et libéraux ne font pas l'unanimité. Aussi pourrait-il arriver que la décision de l'Orateur porta à contestation.

Presqu'à l'ouverture de la séance, hier après-midi, le premier ministre, se levant sur un point d'ordre, a mis en doute la question de recevoir la pétition de M. J. A. Collins, déclarant que M. Kennedy n'est pas le véritable élu des électeurs de Peace River et demandant qu'il soit déclaré lui-même élu. M. Bennett avait présenté cette pétition pour son collègue conservateur de la dernière élection.

M. King, après avoir déclaré nettement qu'il n'entend pas discuter du mérite ou du démérite de la pétition, fait remarquer que la pétition tombe sous les dispositions de la Loi des élections générales contestées, que la question est actuellement devant les tribunaux du pays et que la loi mentionnée a été établie dans le but de faire passer de la juridiction du Parlement à celle des cours du pays toutes les questions se rapportant à l'élection des députés.

Cette Loi des élections générales contestées a été passée en 1873. Dès 1874, une pétition fut présentée à la Chambre par le candidat défait de Gaspé. L'Orateur de la Chambre, M. T. A. Anglin, déclara que la pétition avait trait à une affaire d'élection et ne devait pas être reçue par la Chambre. En 1881, il en fut de même pour la pétition présentée par Sir Wilfrid Laurier, ayant trait au candidat défait dans Richelieu. L'Orateur de l'époque déclara que le Parlement avait abandonné le droit de traiter cette question qui relevait des cours du pays. Il en fut de même en 1887 pour le candidat de Queens, N. B., alors que l'Orateur, Sir John Thompson, émit la même idée. Le cas Coderre, en 1913, fut référé au comité des Privilèges et Elections; mais il n'est pas tout à fait du même genre que celui actuellement discuté.

L'hon. Arthur Meighen

Le chef de l'opposition déclare que si cette pétition n'est pas reçue par la Chambre, c'est un précédent dangereux que crée le Parlement. De plus, les précédents apportés par le premier ministre, dit-il, n'empêchent pas l'acceptation de la pétition présentée par M. Bennett.

Le point discuté, dit M. Meighen, est de savoir si la Chambre a le droit ou non de faire enquête sur la conduite d'un sous-officier rapporteur, qui est à l'emploi du Parlement. Il ne s'agit pas de juger de la conduite de M. Kennedy ou des votes donnés à la dernière élection de Peace-River. Le premier ministre, dit-il, demande à l'Orateur de décider que le premier pas à faire dans cette démarche ne soit pas fait, que la Chambre n'ait même pas l'opportunité de référer cette question au comité des Privilèges et Elections.

L'hon. R. B. Bennett

L'hon. E. M. MacDonald, ministre de la Défense nationale, déclare que la pétition porte sur un sujet actuellement devant les cours de justice et que le Parlement ne peut pas discuter ce même sujet.

M. C. H. Cahan, député de St-Laurent-St-George, est d'avis que les arguments mêmes du premier ministre et du ministre de la Défense Nationale font voir que la pétition devrait être reçue, afin que la Chambre en connaisse le contenu.

L'hon. R. B. Bennett, qui a présenté la pétition, est l'orateur suivant. Il s'agit de savoir, dit-il, si un citoyen libre de ce pays a le droit de présenter, oui ou non, une pétition à ce Parlement. On prétend, dit-il, qu'il ne le peut pas, parce que la cause est actuellement devant les tribunaux selon les dispositions de la loi des élections générales contestées.

M. Bennett donne ensuite lecture de la pétition de M. J. A. Collins. La pétition dit entr'autres choses: qu'au pointage du vote, M. Kennedy a été déclaré élu par une majorité de 17 voix, mais qu'au poll de la mine Brulé, bien que le vote ait été de 12 pour Kennedy, 27 pour Ray et 21 pour Collins, il a été prouvé que 111 électeurs avaient donné leur vote en faveur de M. Collins, que le sous-officier-rapporteur, P. A. Robb, a été accusé de manipulations des bulletins de votes, convaincu et condamné par la Cour Suprême de l'Alberta; que M. Collins a reçu la majorité des votes à l'élection de Peace River.

La pétition ajoute M. Bennett, a été présentée à la Chambre, acceptée par l'examinateur des pétitions; et, voici que le premier ministre demande de ne pas recevoir cette pétition, en se basant sur des décisions antérieures des Présidents de la Chambre. Le Parlement est invité à faire enquête sur le fait suivant:: Collins a-t-il reçu plus de votes que Kennedy?

Le député de Calgary prétend que la Chambre a le droit et l'autorité de déterminer si un officier de la Chambre, un sous-officier-rapporteur, a rempli proprement ses devoirs ou s'il a ouvert la boîte aux bulletins de vote et marquer les ballots de façon à priver un candidat de son siège en Chambre. Et M. Bennett cite, à l'appui de son affirmation, les déclarations de Sir Louis Davies, Sir Wilfrid Laurier, et quelques autorités anglaises.

La pétition est devant la Chambre dans le but d'être référée au comité des Privilèges et Elections. Il n'y a aucune accusation contre M. Kennedy, dit M. Bennett. Il n'a rien à faire avec cette question. Mais je suis surpris de voir qu'on s'objecte à ce que Collins présente sa cause au tribunal compétent.

M. Bennett demande à la Chambre de songer à son action. Si on s'oppose à cette pétition, on divise la Chambre en deux camps politiques alors que les députés devraient se comporter comme des juges impartiaux. La Chambre décidera par un vote si Kennedy doit conserver le siège que Collins a gagné. M. Bennett rappelle alors le cas de M. Donaldson, à la Législature de la Saskatchewan, en 1906, alors qu'un membre du gouvernement, secondé par le chef de l'opposition, proposa et que la Chambre accepta, à l'unanimité, que M. Donaldson ait le droit de prendre le siège dont il avait été privé par le vol de boites de ballots par son adversaire. Il demande que le comité des Privilèges et Elections puisse juger de cette question.

"En laissant M. Kennedy à son siège, le Parlement, dit M. Bennett accorde "une prime à la malhonnêteté" et "invite les sous-officiers rapporteurs du pays à se conduire comme des criminels et approuve une telle conduite". Le fait qu'un homme siège dans cette Chambre sans mandat de la part des électeurs affecte non seulement la division électorale de Peace River, mais encore le pays tout entier."

L'hon. George Boivin

L'hon. George Boivin, ministre des Douanes, succède à M. Bennett et fait remarquer que, d'après la loi de la Chambre des Communes, M. Kennedy ne pourrait pas résigner même s'il le voulait.

"S'il ne peut pas résigner, s'écrie M. Bennett, il ne peut pas davantage participer au vote."

"Qu'adviendra-t-il de l'autorité de nos cours de justice, demande M. Boivin, si le Parlement prend action sur cette pétition? Qu'adviendra-t-il de la loi des élections contestées? Cette loi a été passée dans le but de faire disparaître de la discussion des questions que mentionne la pétition toute "guerre de partis".

La pétition, soumise à la Chambre, ne demande pas de passer jugement sur la conduite de l'un de ses officiers, mais comporte une requête invitant M. Kennedy à céder son siège à M. Collins. De plus, ajoute M. Boivin, la pétition demande que Collins soit nommé député parce qu'il y a eu erreur ou action criminelle dans un seul poll; mais on n'a pas étudié le vote dans les autres polls. En terminant, le ministre des Douanes dit que référer cette question au comité des Privilèges et Elections, c'est la jeter au sein de la guerre de partis.

L'hon. Hugh Guthrie

L'hon. Hugh Guthrie, député conservateur de Wellington-sud, dit que la question actuellement discutée devant la Chambre est simplement celle d'un sujet britannique faisant parvenir une pétition à la Chambre et qu'il s'agit de savoir s'il faut accepter ou rejeter une telle pétition.

L'hon. Lucien Cannon

L'hon. Lucien Cannon, Solliciteur-Général, ne peut voir pourquoi la Chambre enlèverait à la cour de justice une question qui relève évidemment du domaine judiciaire. Toute résolution ou toute pétition doit avoir un objet pratique, ajoute M. Cannon. Quel résultat pratique obtiendra-t-on, en acceptant cette pétition et en la référant au comité des Privilèges et Elections. Le comité ne pourra pas décider qui sera député, cela appartient à la cour.

L'hon. Dr R. J. Manion, député conservateur de Fort William, et M. A. W. Neill, député indépendant de Comox-Alberni, sont les deux orateurs suivants et expriment chacun des opinions différentes.

Sir Henry Drayton

Sir Henry Drayton est d'avis que le point d'ordre soulevé par le premier ministre ne fait que mettre en doute le droit de la Chambre de passer jugement sur l'action d'un de ses officiers. Pour lui, M. Kennedy est "le bénéficiaire des crimes d'un autre" et on en est au point où un adversaire politique est devenu très utile au gouvernement. Il appuie le gouvernement dans tous les votes et il a été nommé au comité des douanes et de l'accise sur qui repose le sort du gouvernement.

Le candidat libéral de Peace River, en prenant action devant la cour, a eu en vue de donner une certaine force à la réclamation du gouvernement à l'effet que bien que le candidat conservateur ait le droit de mettre en doute la présence de M. Kennedy en Chambre, il ne peut pas exercer ce droit pendant qu'une pétition est devant les cours.

M. BOURASSA

Monsieur Henri Bourassa, député de Labelle, est l'orateur suivant: "Un député ordinaire peut-il, monsieur le président, participer à ce débat scientifique? Je ne prendrai que quelques minutes pour donner, avec la plus grande sincérité, mon opinion sur cette question. Il me semble que nous devons faire une distinction très claire entre le droit de tout citoyen canadien de pétitionner le parlement sur toute question qui est de son ressort, et, l'objet de cette pétition. A mon avis le gouvernement aurait bien fait de recevoir la pétition présentée au parlement, de la même manière qu'il reçoit toute pétition présentée par tout citoyen canadien sur toute question. Ensuite, après avoir pris connaissance de l'objet de la pétition, le parlement, ou un comité du parlement, aurait décidé si la pétition est du ressort de la Chambre.

"Avec tout le respect que je dois à la décision que vous allez rendre, monsieur le président, je ne crois pas que le parlement puisse décider si la pétition mérite considération avant qu'il ait d'abord reçu cette pétition. Je ne suis pas très au courant des précédents qui se rapportent au cas qui nous occupe, mais en ma qualité de citoyen canadien et sujet britannique, j'hésiterais sérieusement à nier à tout Canadien le droit de pétitionner le parlement au sujet d'une injustice qu'il pense avoir soufferte et touchant les moyens de la réparer.

"Mais d'un autre côté, continue M. Bourassa, je crois que la Chambre des Communes a pris une décision sage, il y a cinquante ans ou a peu près, en adoptant une loi qui oblige tout individu, désireux de demander une invalidation d'élection ou une enquête sur les circonstances qui ont entouré une élection, de se présenter devant les tribunaux.

"Il me semble donc que la manière la plus simple de régler cette question aurait été de recevoir la pétition et de la soumettre au comité des privilèges et élections. On aurait découvert, à cet endroit, qu'on a pris des procédures pour s'assurer de la validité de l'élection de Peace River. Et la Chambre aurait attendu la décision de ce comité avant de décider à son tour si le représentant actuel du comté a droit à son siège

"Car je ne crois pas que le parlement ait le droit moral de refuser une pétition que lui présente n'importe quel citoyen. Et, d'un autre côté, c'est au comité des privilèges et élections de voir si la pétition est appuyée par des faits ou si elle ne l'est pas. L'argument du ministre des douanes, qui dit qu'il serait ridicule de faire étudier la question de la représentation de la Peace River devant deux tribunaux en même temps, un tribunal de l'Alberta et la Chambre, ne manque pas de force, mais nous devrions suivre la procédure établie dans des cas semblables.

"Le comité des privilèges et élections, dit le député de Labelle, tiendrait compte du fait que le parlement a placé dans les statuts une loi qui réfère à un tribunal impartial les questions de cette sorte, lui permet d'entendre les témoins et les plaidoyers, et que ce tribunal est celui qui doit juger en dernier ressort les affaires de cette sorte et non le comité.

"Je constate que sous un certain aspect cette situation est absurde; je comprends bien l'objection du premier ministre. "Il est inutile de recevoir une pétition, a-t-il dit, lorsque le parlement, d'après les lois actuelles, doit laisser à une autre tribunal le soin de prendre une décision. Mais d'un autre côté, je n'oublie pas ce fait important qu'en refusant à un citoyen le droit de pétitionner le parlement, nous renonçons à un des principes fondamentaux de notre système de gouvernement parlementaire et représentatif, et, pour ma part, je ne suis pas prêt à donner mon vote en faveur de cette renonciation.

Mais, à tort ou à raison, le parlement a décidé de déléguer son autorité en cette matière à des tribunaux impartiaux, et c'est une cour de justice qui doit se prononcer sur le fond de la question. Ainsi ce n'est plus une majorité partisanne et intéressée qui règle ces cas, mais un juge plus impartial. C'est pourquoi je dis, monsieur le président, que nous n'entretiendrions pas le respect pour les institutions parlementaires si, agissant en toute hâte, nous enlevions un député à un parti pour le donner à l'autre, et si nous enlevions au tribunal, dûment constitué, la cause qu'il étudie à l'heure qu'il est, et si nous augmentions ou diminuions par le fait même la majorité d'un parti ou de l'autre dans cette Chambre. Je ne suis pas prêt à accorder cette pétition, et à dire que l'honorable député qui était ici, il y a un moment, —et qui devrait être absent de la Chambre pendant qu'on étudie son cas,—devrait s'en aller parce qu'un officier-rapporteur sur 215 a commis des fraudes.

"Je suis donc prêt, monsieur le président, à voter pour la réception de cette pétition comme je suis prêt, d'ailleurs, à voter contre l'objet de la pétition lorsque nous l'aurons reçue parce que dans le moment, il y a des tribunaux établis pour prendre en considération les causes de cette sorte. J'ai assisté à plusieurs débats de ce genre et où l'esprit de parti triomphait comme aujourd'hui. Chaque parti surveille ses intérêts. Mieux vaut l'admettre franchement. Mais il y a quelques principes plus forts que les intérêts passagers d'un parti ou d'un groupe d'hommes. Et l'un de

suite à la 6ème, col. 2

Eta. 1889 — "Le Magasin de Satisfaction d'Ottawa" — Queen 5400

Grande Vente Annuelle de Chaises de Vérandas de Poulin

Ceux qui ont attendu l'annonce de notre Vente Annuelle de Chaises de Vérandas s'empresseront de venir ici demain matin.

Cette saison nous avons 3 CHARGES DE WAGONS DE CHAISES DE VERANDAS. En décembre dernier nous avons donné une commande à une manufacture suffisante pour obtenir un prix très spécial. C'est ce qui nous permet de vous les offrir à presque le PRIX DU GROS.

Si vous avez besoin de Chaises de Vérandas pour la maison de ville, la maison de campagne ou l'appartement, assurez-vous d'un bon choix en

Venant ici de bonne heure, jeudi matin

VOUS NE SAURIEZ TROUVER AILLEURS D'AUSSI ATTRAYANTES AUBAINES

Chaises de Côté

Sans bras, siège canné double, dossier à tringlettes. En teintes naturelle, verte ou rouge. Prix courant, $2.75
Prix de Poulin **$2.19**

Fauteuils

Siège canné double et dossier canné. Dans les teintes de rouge, vert et naturel. Prix courant $6.00.
Prix de Poulin **$5.25**

Chaises de Côté

Avec siège et dossier cannés doubles. Prix courant $3.50.
Prix de Poulin **$2.89**

Berceuses à Bras

Siège canné double et dossier à tringlettes. Prix courant $5.50.
Prix de Poulin **$4.49**

Fauteuils

Avec siège canné double et dossier à tringlettes. Prix courant $4.50.
Prix de Poulin **$3.79**

Berceuses à Bras

Avec siège canné double et dossier canné. Prix courant $6.85.
Prix de Poulin **$5.75**

Toutes les Chaises et Berceuses sont garanties impeccables, faites de bouleau de premier choix, et cannées avec boucles renforcées. Faites votre choix maintenant. Nous sollicitons votre examen de ce splendide assortiment de Chaises de Vérandas.

L.- N. POULIN Limitée

"Trente-sept Années de Fidèle Service"

LES NOUVELLES DE HULL

FAISONS UN BON CHOIX

Des citoyens ont bien voulu nous dire que nous avions rappelé des vérités opportunes dans les quelques articles consacrés ces derniers jours aux prochaines élections municipales.

Ils nous ont surtout fait mention de celui dans lequel il est question des qualités d'un candidat.

Nous demandions de choisir pour nos futurs représentants des hommes qui s'y connaissent un peu en fait de délibérations et d'administration; intéressés, au bon sens du mot, à la chose publique et qui n'ignorent pas ce qu'est l'économie; qui ont du caractère, capables d'avoir quelque idée personnelle, de l'exposer et de la défendre; d'esprit d'initiative, aptes à comprendre non seulement les besoins matériels de la collectivité, mais encore ses exigences hygiéniques et morales.

Nous insistions principalement sur la droiture et l'honnêteté, afin que, sans écarter les suggestions qui leur seraient faites, ils soient assez indépendants d'esprit et énergiques pour juger les choses à leur mérite, indépendamment des groupes et des individus. Les pressions et les influences indues d'aucune sorte ne devraient pas avoir de prise sur eux.

Il y a bien d'autres ualités ui pourraient être mises en relief, mais celles-là sont les qualités essentielles, résumant à peu près toutes celles qu'il est possible d'énumérer.

Tout cela, c'est assez banal, dira-t-on: Il est entendu que les gens veulent les candidats les plus acceptables, vraiment qualifiés pour remplir le poste important qu'ils recherchent d'eux-mêmes ou auxquels on les pousse.

C'est banal, en effet, mais ce sont justement les vérités les plus élémentaires que l'on est porté à oublier et méconnaître. Pourtant sa conscience, l'intérêt public doivent seuls motiver l'appréciation des candidats.

Il y en a plusieurs qui ne "veulent pas se mêler d'élection, répètent-ils à tout venant. Ce ne seront pas ceux qui critiqueront le moins dans la suite.

Parmi ceux qui "s'en mêlent" et qui votent, il y en aura pour faire leur choix d'après des considérations de personne ou d'amitié, dans l'espoir peut-être de recevoir une faveur, s'ils appuient un candidat plutôt qu'un autre.

L'angle sous lequel il faut envisager son devoir de chrétien et de citoyen, au temps des élections, c'est celui du bien général. On doit même voter contre son ami, son frère, son fils ou son père, si l'on est convaincu qu'un autre qui lui fait la lutte sera un mandataire supérieur. Il ne s'agit pas de dévouement filial, paternel ou amical; il s'agit de servir ses propres intérêts en servant ceux de la collectivité.

On ne le répètera jamais trop: ce sont les électeurs, en définitive, qui sont responsables de l'administration de leur ville. Ils ont les administrateurs qu'ils méritent ou veulent bien se donner. Tant pis pour eux s'ils choisissent mals leurs candidats ou votent à la légère. Les critiques, les plaintes amères, les récriminations ne serviront de rien.

Les électeurs de Hull, il faut l'espérer, sauront se choisir des représentants qui leur donneront satisfaction.

Henri LESSARD

L'AMICALE DE L'ECOLE NORMALE

La réunion générale des membres de l'Amicale des anciennes élèves de l'Ecole Normale de Hull aura lieu samedi après-midi, à trois heures le 15 mai, à l'Ecole Normale même. Un intéressant programme est à l'étude pour cette assemblée. On compte que toutes seront présentes.

L'exécutif de l'Amicale s'est réuni samedi après-midi chez la présidente, Mme A. Bourque et rapport a été fait que la partie de cartes organisée par l'Association le 21 avril a rapporté la somme de $126.11. On est très satisfait des résultats et reconnaissant à tous ceux et celles qui ont donné leur encouragement.

TOURNOI DE BILLARD

La Bourse du Travail a remporté la victoire sur l'Université d'Ottawa au pointage final de 1516 à 1148 points. Voici le rapport détaillé du tournoi:

BOURSE DU TRAVAIL

Gagnées, 13; perdues, 3—Points 1516.

	Points	Moy.	Série
Desmarchais	454	5.1	30
Jolicoeur	409	4.7	39
Guitard	328	3.6	17
M. Riel	325	3.6	14

UNIVERSITE D'OTTAWA

Gagnées, 3; perdues, 13; points 1148.

	Points	Moy.	Série
Emery	331	3.7	19
Maheu	319	3.6	16
Létourneau	304	3.3	15
Langlois	194	2.2	14

EUCHRES DES POMPIERS

Les deux parties de cartes qui ont eu lieu dimanche et lundi soir à la salle paroissiale de Wrightville au bénéfice du fonds de pension des pompiers ont remporté un grand succès. M. E. Caron, secrétaire du département, présidait ces soirées et les pompiers des différents postes faisaient l'office de poinconneurs, en uniforme.

L'organisation remercie le curé et les marguillers de Wrightville pour l'usage de la salle et le public qui l'a encouragée.

SONT ARRETES POUR VOL DE BIERE

Deux jeunes gens, un de Hull, l'autre d'Ottawa, ont été arrêtés lundi soir par les détectives Sauvé et Verner, et les constables Perron et Pelchat, sous accusation d'avoir le 30 avril, pénétré avec effraction dans le magasin de vin et de bière de Calixte Galipeau, 358 Champlain, y prenant 46 bouteilles de bière valant $11.50. Ils ont comparu hier matin devant le magistrat Millar, niant leur culpabilité. Leur procès viendra le 7 mai. Leur cautionnement est fixé à $500.

Gladys Potvin, de Hull-Sud, s'est avouée coupable d'avoir tenu une maison de désordre et a été condamnée à $100 d'amende ou à 3 mois de prison. Elle devra ensuite quitter la ville et ne pas revenir d'ici un an, sinon elle fera 3 autres mois.

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE
DE LA CITE DE HULL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires d'Ecoles de la cité de Hull, à leur session du 21 avril 1926, ont résolu: que les (4) bâtisses sises et situées sur les lots, 168, 175, et 176 du suartier numéro cinq de la cité de Hull, coin des rues Champlain et Ste-Foye, ayant servi de résidences privées, soient vendues à l'enchère, au plus haut et dernier enchérisseur, pour argent comptant, au bureau principal des Commissaires d'Ecoles de la municipalité scolaire de la cité de Hull, rue Hôtel-de-ville, le dixième jour de mai 1926 à dix heures de l'avant-midi (heure avancée).

DONNE A HULL CE 2me JOUR DE MAI 1926.

Jos. PROVOST,
Sec.-Trés.

Vente de Bric-à-Brac

Une Vente de Bric-à-Brac aura lieu au sous-sol de l'église St. James, rue principale, Hull, JEUDI, le 6 MAI, à 2 heures de l'après-midi.

NOUVELLE

Je désire annoncer au public de Hull et d'Ottawa, que j'ai ouvert un ETAL DE BOUCHER.

Vous y trouverez un choix considérable de viandes de première qualité, à des prix raisonnables.

Oscar Lambert
BOUCHER
Angle Maisonneuve et Verdun
Tél: Sh. 3222 Hull

Vous qui Toussez
Prenez une dose de
BRONCHITINE
et vous serez soulagés
A. R. Farley, Ph. C., Hull, Q.
Prix 50c et $1 la bout.

Docteur
Carroll Laurin, B.A.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Travaux Dentaires de Toutes Sortes
Traitement de la Pyorrhée
117, rue Principale - Hull
Tél: Sher. 186.

SPECIFIQUE
contre Rhumes, Toux, Bronchites, Laryngites, Enrouements, Pneumonie, Asthme, Grippe, Catarrhe Pulmonaire et Coqueluche.
SIROP
SAPINOL
En vente dans les meilleures pharmacies.
Dépositaires: Martineau-Boucher
221 Notre-Dame-Est — Montréal

LE CONSEIL VA ENCORE SIEGER MARDI PROCHAIN

IL RECOIT LUNDI SOIR LA VISITE DU MAIRE DE HULL-SUD, A PROPOS DE LA REFECTION D'UN CHEMIN QUI INTERESSE LES DEUX MUNICIPALITES.

La réunion du conseil de ville lundi soir a été présidée par le pro maire Chénier, en l'absence du maire Cousineau. L'échevin Picard était aussi absent.

Un rapport du trésorier Raymond sur les finances municipales du 1er janvier au 30 avril démontre que les recettes ont été de $152,842.02, soit $44,570.79 de recettes ordinaires et $108,271.23 de recettes extraordinaires. Parmi ces dernières, figurent des billets escomptés au montant de $100,000, afin de rencontrer les dépenses d'administration. Ce rapport a été adopté, l'échevin Boucher soulignant que, étant données les circonstances, il était très satisfaisant, que l'on avait économisé le plus possible. Le règlement d'emprunt de $650,000 a à date un déficit de $30,891.34.

L'enlèvement de la neige a coûté $1091.57 et le dégelage des services d'eau $2,577.17.

DELEGATION

Le maire Maxwell, de Hull-Sud, est venu demander au conseil de notre ville de coopérer avec cette municipalité pour la réfection d'une partie du chemin de la Montagne dans nos limites qui passe au cimetière St-Rédempteur. Il est dans un si mauvais état que les voitures ne peuvent même pas se rendre à destination pour l'inhumation des défunts. Il faut porter les cadavres à bras pour une certaine distance.

Un rapport a été demandé à l'ingénieur de la ville sur les réparations les plus urgentes et leur coût probable. On entend s'occuper de cette requête immédiatement et y donner une suite pratique le plus tôt possible.

Un autre rapport de l'ingénieur recommande de remettre aux contribuables riverains des rues De Lorimier et De Montigny une somme de $4028 sur le coût de construction de leur égout, qui a été de $12,900. On avait prévu d'abord qu'il servirait pour ces contribuables seuls, mais on a dû ensuite en faire un égout collecteur, par conséquent le faire à une plus grande profondeur. Dans tel cas, une partie des frais est imputable à tous les contribuables de la ville, et cette somme de $4082 constitue le remboursement à faire. La chose est référée à l'aviseur légal pour rapport à la prochaine assemblée.

Avis de motion a été donné par l'échevin Joanette qu'il proposerait la préparation d'un règlement pour accorder une commutation de taxes à M. J. Pilon, qui reconstruit sa manufacture incendiée l'hiver dernier.

La réunion a été ajournée à mardi prochain, 11 mai.

COMMUNICATIONS

M. Hector Bisson, contremaitre municipal, demande par l'entremise de son avocat, Me J. N. Beauchamp, qu'on fasse connaître la conclusion de l'enquête faite sur des accusations portées contre lui et de lui rembourser les frais de sténographie. On s'en occupera mardi prochain.

M. J. Pilon, dont la manufacture a été incendiée cet hiver, reconstruira rue Lévis et demande une commutation de taxes pour 15 ans. Il reconstruira de façon moderne et à l'épreuve du feu. Il était manufacturier depuis 28 ans et employait de 25 à 30 hommes à l'année. Il en emploiera à l'avenir de 30 à 40. Il souligne que des industriels étrangers obtiennent facilement le privilège qu'il sollicite actuellement.

Une requête demande l'ouverture de la rue Jogues jusqu'à la rue Desjardins. Une autre demande le pavage de la rue Lévis, de la rue Maisonneuve à la rue St-Rédempteur.

La Canadian Forestry Association demande la coopération du conseil par une souscription de $15.00.

Dame Vve Jérôme Dugas 99 Laval, offre à la ville de lui vendre sa maison pour l'ouverture de la rue Mance. Elle quitte la ville pour aller demeurer à Montreal.

M. Ernest Dagenais fait application pour la position de huissier de la Cité, en remplacement de M. A. Moussette, candidat à l'échevinage.

L'hon. A. David, secrétaire provincial, accuse réception de la demande du conseil faite le 20 avril 1926, pour un octroit à la Cité de Hull afin de défrayer le coût d'entretien des orphelins, vieillards, aliénés, etc...

L'Union des municipalités de la province de Québec demande le nombre de délégués que Hull se propose d'envoyer à la convention de l'Union, du 13 au 18 juin 1926, dans un voyage au Saguenay, à bord du Richelieu.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal fait parvenir la liste de ses prix pour un voyage à Chicago, qu'elle organise à l'occasion du Congrès eucharistique qui y sera tenu en juin prochain.

LA PRISON REMPLIE

Il y a actuellement à la prison de Hull 51 hommes et 11 femmes, soit 62 détenus. La prison est remplie à sa capacité, aucune cellule n'est libre.

FELICITATIONS A NOTRE JOURNAL

Nous venons de recevoir du cercle catholique des voyageurs de commerce de Hull la communication suivante:

M. le Rédacteur,
"Le Droit",
Hull.

Monsieur,—

A la réunion régulière de l'A. C. V. de Hull, tenue le 24, avril.

Une résolution de félicitations pour votre campagne contre les films américains a été unanimemnt adoptée.

Les membres de l'A. C. V.
Par Thomas Moncion, sec.

Nos sincères remerciements.

FUNERAILLES DE M. L. BOURGEAU

Lundi ont eu lieu à Aylmer les funérailles de M. Louis Bourgeau, un de ses citoyens les plus estimés. Le nombre des personnes présentes à la cérémonie funèbre démontre bien l'amitié que l'on avait pour lui. L'église était remplie d'assistants. Le deuil était conduit par les neveux du défunt, MM. le Dr Alex. Bourgeau, et B. Bourgeau, de Montréal.

Feu M. Bourgeau était âgé de 67 ans et a passé la plus grande partie de sa vie à Aylmer, où il jouissait d'une popularité considérable. Il était propriétaire de l'arena de cette ville, et se faisait un plaisir et un devoir d'être l'ami de la jeunesse aussi bien que de ses concitoyens de son âge. Il est décédé subitement vendredi à l'hôtel British.

Parmi les personnes présentes aux funérailles on remarquait: MM. le notaire Ls Bertrand, les ex-maires DeBruyne, G. R. Nash, les échevins N. Morin, L. Pilgrim, Rév. D. Nicholson, P. Clément, J. Lindsay, O. Beaupré, C. Léon, L. Morin, G. Glyn, N. Glandon, P. Martel, A. Holt, J. Noël, A. Meach, K. Neil, G. Gibeault, T. O'Reilly, J. Noël, E. Souther, J. Glyn, L. Gravelle, L. Bastien, J. Radford, N. Morin, J. Leon J. Cook, W. Leblanc, E. Beaudry, P. Gravelle, J. Lavergne, E. Bédard, J. Léon, Jr., J. Pepin, C. Boucher, P. Radmore, R. Klock, E. Charlebois, N. Sutherland, N. Mathé, A. Duchemin, M. Aubin, C. Cardinal, H. Ethier, W. H. Delmore, J. Foley, J. A. Howard, D. Martel, A. Kidder, W. Lavigne, T. Ritchie, E. Martel, J. Paquin, L. L. Ortie, J. Soulière, H. Dubois, A. Léon, E. Dorion, J. Beaupré, R. Stephens, F. Leon, F. Aubin et beaucoup d'autres.

REFUSE D'AGREER LA DEMANDE DE L'INTERNATIONAL

LE CONSEIL MUNICIPAL DE HULL-OUEST NE CONSENT PAS A ACCORDER A LA CIE INTERNATIONAL PAPER UNE EVALUATION FIXE DE $100,000.

La Cie International Paper, qui avait demandé à la municipalité de Hull-Ouest de lui accorder une évaluation fixe de $100,000 sur ses propriétés à Farmer's Rapids et à Chelsea n'a pas obtenu cette faveur. Le Conseil réunit lundi soir en a décidé ainsi. On n'a pas dit, au cours de la réunion, sur quel autre montant on pourrait s'entendre, laissant à la Compagnie de faire des suggestions subséquentes, si elle le juge à propos.

Le conseil a décidé de faire des améliorations dans une parte du chemin au lac Meach. Elles seront aussi considérables que les fonds le permettront. Le maire R. M. Freeman présidait la réunion, les conseillers H. Dunn, M. Hendricks, J. Cross et F. Mulvihill étant présents, ainsi que plusieurs citoyens d'Ottawa qui ont des maisons d'été dans la région.

ARRESTATIONS A MANIWAKI

Au cours de descentes faites à Maniwaki à la fin de la semaine dernière, par le percepteur Purcell et sept de ses hommes, cinq arrestations y ont été faites, pour ventes de boisson supposées illégales. Les accusés ont été relâchés, dimanche, sous cautionnement de $300 chacun et seront traduits en cour de police de Hull le 7 courant. Ce sont: André Nault, à l'hôtel central, deux accusations; Harry Ryan, Château Laurier, Maniwaki, deux accusations; Sam Desloges, restaurateur; Theo. Ethier, son beau-père; Mme M. Steametz, de Rivière Desert, deux accusations. Deux machines automatiques à jouer, d'une valeur de $500 chacune, ont été saisies à l'hôtel Central.

ENFANT DECEDEE

Lucienne, enfant de 13 mois de M. et Mme Henri Godmaire, est décédée dimanche matin et a été inhumée lundi après-midi.

TAPISSERIE
Valeurs jusqu'à $3.00. En vente de 15c à 50c le rouleau double. Tant qu'il y en aura.
238, rue Notre-Dame - Hull

L'ULTIMATUM DE QUEBEC NE LES INTIMIDE PAS

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA POINTE-GATINEAU NE SE DECIDE PAS ENCORE A INSTALLER UN SYSTEME DE CHLORINATION POUR SON EAU D'AQUEDUC.

A la réunion régulière du conseil municipal de la Pte-Gatineau, lundi soir, le secrétaire-trésorier M. Yves Fortin, a fait la lecture d'une lettre envoyée par le service provincial d'hygiène condamnant l'approvisionnement d'eau potable de la municipalité et lui enjoignant de se décider d'ici au 15 mai à la traiter par la chlorine.

La question a été laissée sur le tapis jusqu'à la prochaine réunion, fixée au 17 mai, soit deux jours après l'expiration de l'ultimatum du Service d'hygiène de Québec. Un des membres du conseil a fait cette réflexion: "Nous avons vécu ici longtemps et avons bu de notre eau sans avoir à en souffrir".

Une compagnie locale a fait des estimés pour la construction d'une usine de chlorination, mais on ne les a pas considérés pour le moment.

On a voté des remerciements à la Cie Fraser Brace qui a fait l'offre de contribuer par une souscription de $500 pour l'érection d'une usine de chlorination.

M. H. Dupuis était présent à cette assemblée du conseil de la Pte-Gatineau et a soumis au maire et aux conseillers qu'ils devaient se montrer conciliants avec la Cie International Paper, qui va procurer un développement considérable de la région. Il a conseillé de considérer attentivement toute demande qui serait faite par cette compagnie en ce qui regarde la taxation.

Le maire E. Charron présidait la séance, à laquelle étaient présents les conseillers A. Charron, J. Charron, J. Galipeau, M. Lauzon, H. Nerbonne, E. Doré.

IL FAUDRA MUSELER TOUS LES CHIENS

Le conseil municipal d'Aylmer réuni lundi soir a adopté un règlement obligeant tous les propriétaires de chiens dans la ville à les tenir bien attachés ou muselés. Les ordonnances fédérales en ce qui concerne les précautions à prendre contre la rage chez ces bêtes ont été observées depuis leur publication, mais les autorités municipales ont voulu y ajouter par une réglementation locale.

Le conseil a adopté un autre règlement ordonnant aux boutiques de barbiers de fermer leurs portes à 7 heures du soir trois fois la semaine, soit le lundi, marcredi et vendredi.

COLLECTION "LA LISEUSE"

Gentils petits romans, qui feront vos délices. En vente au Service de librairie du "Droit", 4 rue Langevin Hull, à 25 sous le volume, 30 sous par la poste.

Nous avons ceux-ci:
Leur vieille maison
M. Reynès-Monlaur
Le singulier roman de Florette
H. Bezanson
Le prince—Eveline Le Maire
Histoire de Gervaise—Alexis Noël
La Rédemption d'Eve
Paul Segonzac
La petite—André Lichtenberger
Mes Cousines—Henriette Clarié
Sonia—Henry Greville
L'éternel Sourire—Mary Floran
Miss Poker et Consorts
Alice Decaen

Venez à notre bureau ou écrivez à l'adresse indiquée.

TRENTE ACCUSES CHEZ LE RECORDER DEPUIS DEUX JOURS

Le grand nombre d'étrangers dans la région, attirés par les importants travaux qui s'y poursuivent, nous donnent un surcroît de population souvent plus ou moins désirable. Il s'ensuit des désordres publics, par conséquent des arrestations par la police et des comparutions chez le recorder Parent. Ces deux jours, une trentaine de prisonniers ont été traduits devant lui pour vagabondage, ivresse, désordre. Douze lui ont été amenés hier matin, la plupart avouant leur culpabilité. On consultera leurs dossiers et ils recevront leur sentence demain.

Ubald Lafrance, pour blasphème dans untramway, a été condamné à $25 ou à un mois.

Ruby D'Aoust, alias Charles Lafrance, accusé de mendicité publique sans autorité a été condamné à $40 d'amende ou à deux mois de prison.

Charles Lévesque, un étranger, a eu la même sentence, pour vagabondage. Ces deux derniers ont de vilains dossiers, que le recorder n'a pas manqué de leur reprocher.

MARIAGE

A la Basilique d'Ottawa hier matin, M. Ernest Laberge, fils de M. Ernest Laberge, d'Ottawa, a épousé Mlle A. Fortin, fille de M. A. Fortin, de Hull. M. l'abbé Hébert a béni cette union. Le couple est ensuite parti pour un voyage de quelques jours à Montréal.

GAUNT RECEVAIT D'ALLEMAGNE DES FORMULES D'ENVOIS SIGNEES D'AVANCE

L'enquête des douanes porte hier sur les importations des jouets allemands, au Canada, par la Maison Gaunt, de Montréal—Ces jouets auraient passé par la Hollande afin d'éviter les droits trop élevés sur la marchandise allemande.

LA SEANCE

Le comité d'enquête des douanes a repris ses séances, hier matin, par la discussion du cas de la maison John W. Gaunt, de Montréal. Le seul témoin, à la séance d'hier matin, a été M. John W. Gaunt, lui-même. Il est représenté par Me O. S. Tyndale, C. R., avocat de Montréal.

Me Tyndale, au début de la séance, a rappelé que son client était dans une situation assez singulière vu qu'il était obligé de comparaître devant le comité d'enquête pendant que le département des douanes était à faire l'examen des affaires de sa compagnie. M. Gaunt était en train de trouver des preuves de défalcations dans les rapports de son ancien agent allemand d'importation et Me Tyndale dit que le département en viendrait peut-être à la conclusion que la maison Gaunt avait payé plus de droits que ne le demandait la loi.

Me Calder a interrogé le témoin pendant toute la séance. M. Gaunt est venu d'Angleterre au Canada, en 1920, pour faire l'importation de jouets, poupées, etc. fabriqués en Allemagne. Il s'établit d'abord à Winnipeg et fit liquidation volontaire en janvier 1921 pour venir s'établir à Montréal et y faire le même commerce d'importation. Le témoin ne peut produire les livres pour la période où il a tenu son commerce à Winnipeg. Ces livres ont été remis à un nommé Smith qui lui a succédé et qui ne peut pas être localisé.

M. Gaunt, établi à Montréal, avait comme agent d'importation en Allemagne, un nommé Schneider qu'il poursuit actuellement pour certaines défalcations. Au lieu d'importer directement les jouets d'Allemagne, Gaunt les faisait passer par la Hollande, évitant ainsi les dispositions de la loi pour le paiement de certains droits spéciaux sur les marchandises provenant de pays où la monnaie était fortement dépréciée. Le témoin dit qu'il n'y avait rien d'illégal dans ce commerce, et qu'il ne pouvait tromper la douane, car les douaniers savent que les jouets ne sont pas fabriqués en Hollande mais bien en Allemagne.

M. Gaunt a déclaré qu'il n'avait jamais tenté de faire un règlement au département de la douane. Il a, cependant, payé pour la remise des marchandises confisquées par le département. La question des formules d'envoie, provenant de Schneider, signées d'avance par lui et laissées en blanc a fait le sujet d'un assez long interrogatoire. Le témoin dit qu'il a agi ainsi à cause de la dépréciation constante du mark et à la suite de certaines difficultés de la part de la douane sur le calcul de la monnaie allemande. Le même cas sera encore étudié à la séance de cet après-midi où de nouveaux témoins seront entendus.

L'hon. H. H. Stevens demande l'assignation devant le comité de M. E. S. Busby, inspecteur en chef du port de Montréal.

M. John W. Gaunt, de Montréal, est le premier témoin de la séance. Me O. S. Tyndale, de Montréal, qui est l'avocat de M. Gaunt, fait quelques déclarations préliminaires disant que son client tient à ce qu'il n'y ait aucun mystère autour de cette affaire.

M. JOHN W. GAUNT

M. John W. Gaunt vint d'Angleterre à Winnipeg en 1919. Après avoir représenté une compagnie d'instruments de ferme pendant quelques années, il fit affaires en son nom personnel pendant quelques mois, mais abandonna son commerce. Il importait des marchandises d'Allemagne.

Après avoir abandonné Winnipeg vers le 14 janvier 1921, il vint faire le commerce d'importation à Montréal. Il fit un voyage en Allemagne dans le but de placer des commandes.

M. Gaunt, en réponse à une question de Me Calder, déclare qu'il ne payait pas sa marchandise directement aux manufacturiers allemands, mais par l'entremise de son courtier.

Le témoin dit qu'en arrivant au pays il avait 5,000 livres sterling. Me Calder lui demande comment il a pu acheter pour $32,000 de marchandises. Il lui demande quel était le bilan de ses affaires.

Me Tyndale s'objecta au fait que son client est questionné sur des points passés il a quelques années et que tous les livres du témoin sont aux mains des officiers de la douane depuis des mois et qu'il n'a pu rafraichir sa mémoire. Me Calder réplique qu'il désire obtenir des renseignements que les auditeurs et les documents en possession de la douane ne peuvent pas fournir.

Le rapport des auditeurs, dit Me Calder, fait voir un montant d'affaires de $23,011.20 avec des manufacturiers d'Allemagne. Me Tyndale s'opposa à ce qu'on questionne le témoin sur des documents qu'il ne peut voir. On présente alors au témoin un exemplaire du rapport des auditeurs.

On demande au témoin s'il a fait des emprunts pour financer ces achats. Il répond qu'il a bien pu en faire. Me Calder lui demande de produire le contrat avec Schneider; mais on ne peut le trouver dans le dossier. Me Calder dit que les officiers du département ne peuvent retracer ce contrat dans leurs dossiers. Mais le témoin dit qu'il l'a vu il y a trois ou quatre semaines.

Me Calder fait voir que le témoin incluait sur ses envois à la douane le prix du transport, de l'empaquetage, l'assurance, etc. Il lui demande si c'était dans le but de diminuer le paiement des droits de la douane. M. Gaut répond que non et dit qu'on lui avait dit en Allemagne, que plusieurs grosses maisons d'affaires suivaient cette pratique.

Schneider ouvrit un compte de banque en Allemagne au nom de la maison John W. Gaunt. Me Calder demande au témoin s'il connait M. Buyghendedk. M. Gaunt réplique que c'était son agent en Hollande. Cet agent avait pour fonction d'acheter les marchandises en Allemagne au nom de la John W. Gaunt. Le témoin explique qu'il évitait ainsi les dispositions de la loi du ministère des Finances relativement à la dépréciation de la monnaie étrangère. Buyghendedk achetait de Schneider. L'envoi était calculé en monnaie hollandaise. La marchandise ne portait pas l'étiquette d'origine.

"Est-ce que ce n'était pas tromper les douaniers", demande Me Calder?

"Certes non, réplique le témoin, car chacun sait bien que les poupées et les jouets ne sont pas fabriqués en Hollande".

En réponse à M. Bennett, le témoin admet que le coût de la marchandise était plus élevé que ce qui apparaissait sur les envois.

"Aviez-vous un évaluateur spécial que vous préfériez, à la douane à Montréal, pour l'examen des jouets et poupées?

"Non", réplique le témoin.

"Connaissez-vous l'évaluateur John Redmond?"

"Oui, il est évaluateur au département des drogues."

Le témoin dit que les jouets étaient examinés par l'évaluateur des drogues. Me Calder trouve cela très curieux.

Le témoin déclare qu'il n'a jamais eu quoi que ce soit à faire avec M. Redmond. De plus, il y a d'autres évaluateurs, comme M. Meredith, M. Burgess, qui ont fait l'examen des marchandises.

Me Calder parle ensuite de certains envois de douanes provenant de Schneider. Le témoin déclare que lorsque le mark se mit à décliner, Schneider lui envoya d'Allemagne des envois en blanc signés d'avance. C'était dans le but d'obtenir une remise du département des douanes. Il dut recevoir à peu près 204 de ces envois. Le témoin dit que ce pourrait bien être ces envois qu'on lui a montrés. Il a des doutes, parce qu'il se rappelle que lorsqu'il demanda les envois à un officier de la douane, ce dernier ne se rappelait jamais s'il y avait encore des envois.

Le témoin dit qu'il n'y a pas eu règlement de cette affaire à Ottawa. Il a, cependant, payé une certaine somme pour obtenir de relâcher les marchandises confisquées.

M. Gaunt dit qu'il avait aussi des agents à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver, et parle ensuite des autres agents d'importations qui ont succédé à Schneider.

Me Calder fait voir ensuite au témoin le texte du contrat entre Gaunt et Schneider. Le témoin compare le texte original, qui est en allemand, et la traduction et y trouve quelques erreurs de traduction.

Le comité s'ajourne à trois heures et demie.

CHEMIN FERME

Le chemin d'Aylmer est fermé pour quelque temps aux voitures pesant plus d'une tonne, à cause de la gelée qui le travaille et son état deviendrait encore plus mauvais, si les charges trop lourdes y passaient. Les autobus ne circuleront pas pour quelque temps.

Cours des devises étrangères entre banques.

Fournie par la Banque Canadienne Nationale.—Service des Obligations étrangères, MONTREAL.

NEW YORK, dollar	1-16 esc.
LONDRES, livre	4.84 13-16
PARIS, franc	.0327
BRUXELLES, franc	.0329
ROME, lire	.040114
BALE, franc	.1932
ROTTERDAM, florin	.4014
STOCKHOLM, couronne	.2677
OSLO, couronne	.3183
COPENHAGUE, couronne	.2614
MADRID, peseta	.1438
BERLIN, mark-or	.2380
PRAGUE, couronne	.0296
ATHENES, drachme	.0126
RIO DE JANEIRO, milreis	.1445
HONGKONG, dollar	.5482
POLOGNE, Zloty	.13
JUGOSLAVIE, Dinar	.0177
INDES, Roupie	.3613

UNE OFFENSIVE SE PRÉPARE

(Presse Associée)

FEZ, Maroc, 4.—Les préparatifs militaires en vue d'un renouvellement possible des hostilités franco-espagnoles contre les Riffains se continuent dans les régions de Fez et de Taza, et l'objectif en vue est Targuist, capitale riffaine.

MME HILL EST ATTAQUEE PAR 2 MARAUDEURS

Mme George Hill, épouse du pompier Hill, de cette ville, qui a été attaquée par deux jeunes gens comme elle retournait chez elle est beaucoup mieux.

Elle porte une blessure assez sérieuse à la tête. Le mobile de l'attaque était le vol, mais les jeunes gens n'ont pu réussir à lui enlever sa bourse.

Mme Hill demeure 126 rue Somerset-ouest, et s'en allait sur le Driveway, dans la direction de la rue Emmett, quand elle fut attaquée. L'un des deux malfaiteurs la frappa sur la tête avec un bâton tandis que l'autre essayait de lui enlever sa bourse. Heureusement, un homme et une femme étaient seulement à quelque distance de là, et en entendant les cris de Mme Hill ils se portèrent à son secours. Les deux assaillants prirent alors la fuite.

Cette partie du Driveway est très obscure et plantée d'arbres touffus, de sorte que c'était un endroit propre à accomplir un forfait.

Le pompier Hill était en fonctions au moment de la tragédie, au poste No 3 de l'avenue Laurier-est. Il fut immédiatement appelé chez lui.

DAVIS HANSER MEURT SUBITEMENT

Davis Hanser, 101 rue Clarence, marchand d'articles de seconde main, est tombé mort subitement à 11 hres 25 hier matin en face du no. 647 rue Cumberland. Le coroner J. E. Craig qui vit la dépouille mortelle après qu'elle eut été transportée chez les directeurs de funérailles Hulse Frères, a déclaré que la mort était due à des causes naturelles et qu'une enquête ne serait pas nécesaire.

La nouvelle fut comme un coup de foudre pour la famille de M. Hanser. eC dernier ne se sentait pas très bien depuis quelque temps mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine.

Il appert que M. Hanser passait en face du no 647 rue Cumberland, ce matin lorsque tout à coup il chancela et s'affaissa sur le trottoir. On le releva aussitôt et on tenta de le ramener à la vie, mais en vain. Le corps fut transporté chez les Frères Hulse. Le coroner Craig a décidé qu'une enquête ne serait pas nécesaire. Le constable H. Boehmer se rendit sur les lieux pour faire le rapport de l'accident.

LA SUCCESSION JOHN CURRY, DE WINDSOR

La cour suprême s'est divisée hier matin dans le cas de McLeod contre le ministre des douanes au sujet de l'administration de la succession John Curry, de Windsor, et le cas fut remis.

L'exécuteur prétendait que le revenu s'accumulant d'après le testament, ne devait pas être taxé contre l'administration, mais contre les bénéficiaires disant que le, le revenu est un intérêt appartenant aux bénéficiaires; 2o, que les bénéficiaires sont des personnes connues et 3o, que le revenu n'est pas un bénéfice de personnes incertaines.

Deux cas d'appels ont été déboutés hier matin avec les frais par la Cour Suprême du Canada, celui de Bourdon contre Sedwyn, qui s'est élevé à la suite d'une violation de contrat, et celui de Samson, contre Levac.

FUNERAILLES DE MME EMELIE LESIEUR

Les funérailles de Mme Emélie Lesieur, veuve de feu Thomas Lesieur, ancien employé de la Galerie nationale des Arts, décédée dimanche ont eu lieu hier matin à neuf heures à la Basilique. La défunte est morte à la maison St-Vincent après sept mois de maladie supportée avec une admirable résignation. Elle était âgée de 67 ans et 10 mois. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de la fille de la défunte, Mme Emmanuel Pinard, 14 rue Water. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

A l'église, la messe fut célébrée par M. le chanoine Lapointe, MM. les abbés Bélisle et Labrosse agissaient comme diacre et sous-diacre. Le choeur de chant de la Basilique fit les frais du chant. M. W. Charette touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par le gendre de la défunte, M. Emmanuel Pinard, par son petit-fils, Lorenzo Pinard et son cousin, Joseph Boulanger. Parmi le cortège, il y avait M. le député J.-A. Pinard, MM. L. P. Godin, J. Major, J. Morissette, O. Poirier, L. A. Trépanier, O. Rose, H. Bigras, R. Dupont, A. Richard, Joseph Pinard, Léon Pinard, H. Pinard, Charles Pinard, A. Trudel, Léo McKay, A. Bergevin, H. Giroux, T. Ladouceur et plusieurs autres.

La défunte était né à St-Thomas de Montmagny, P.Q. et demeurait à Ottawa depuis 25 ans. Son époux la précéda dans la tombe il y a quatre ans. Elle faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse pour la pleurer un fils, Eugène Lesueur, en Californie, une fille, Mme Emmanuel Pinard, Ottawa; trois belles-soeurs: Mmes E. Fortier et J. Cholette, de Montréal et Mme Théo. Boulanger, de Québec; un beau-frère, M. Arthur Lesueur, de Montréal.

Aa la famille en deuil, le "Droit" présente sa sincère sympathie.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Habillez-vous, mangez et vivez bien

REGION DE BUCKINGHAM

Mot d'ordre de la semaine: "Le mois de mai est celui des fleurs dont il faut empellir nos maisons... et nos coeurs".

IL FAUT QUE LE PEUPLE SOIT RENSEIGNÉ AVANT DE VOTER

Nouvelle assemblée municipale sur la question de l'électricité. — Un expert sera appelé à donner des détails précis sur l'exploitation municipale et privée. — Réunion mouvementée. — Choses courantes.

L'idée générale qui se dégage de l'assemblée municipale régulière de lundi soir est la nécessité que le peuple soit beaucoup plus renseigné avant de voter sur l'importante question de l'électricité et connaisse beaucoup mieux ce sujet qui aura une répercussion sur sa vie future.

Le maire, tous les échevins et l'aviseur-légal assistaient à cette réunion tumultueuse où eurent lieu plusieurs passes d'armes en paroles. La salle était remplie de citoyens désireux d'approfondir davantage la question soumise et de savoir quel parti il serait préférable d'approuver pour disposer de notre pouvoir d'énergie électrique. Comme à la réunion de vendredi dernier, le conseil se montra plutôt favorable à confier ce pouvoir de la ville à la compagnie Albert MacLarent qui l'exploiterait suivant sa proposition. De fortes discussions eurent lieu au cours du débat sur cette question, mais tout se fit dans l'ordre.

UN INGENIEUR EXPERT

L'assemblée se termina par la motion proposée de faire venir un ingénieur expert chargé de renseigner les citoyens sur les deux systèmes d'exploitation électrique, l'exploitation municipale et privée, et de comparer les résultats de chacun d'après les expériences passées ainsi que de fournir tout autre détail demandé par les intéressés.

M. R. CULLUM

M. Robert Cullum pose de nombreuses questions au sujet des différents projets devant le conseil, sur l'électricité, et exprime l'opinion que la ville exploite son propre pouvoir. Il craint beaucoup que les charges élevées des deux propositions soumises à la ville pour le louage de son pouvoir soient défavorables aux ouvriers, au pauvre monde.

LE Dr W. COSTELLO

M. W. J. Costello fait remarquer que dans les dépenses calculées et dont le chiffre effraye maints contribuables, il ne faut pas oublier que nous avons fait l'acquisition d'un pouvoir d'eau moderne, d'un aqueduc de grande valeur, ce qui est un gros actif pour la ville. Quant au peuple, il s'est déjà prononcé en faveur de l'achat du système électrique et de sa mise en opération par la ville.

RENSEIGNEMENTS

MM. J.-C. Langlois, avocat de la municipalité, et son honneur le maire F.-C. Dunscombe fournissent de nombreux renseignements en réponse aux questions demandées. M. Langlois suggère que la ville adopte un système de comptabilité pour chaque département différent de la corporation, afin de savoir ceux qui nous payent et ceux qui nous sont à charge. De nombreux chiffres et calculs furent jetés au milieu de l'assemblée et sans des données plus précises, il est certain que la plupart des auditeurs n'y verront rien. Il fut donc rappelé, à la fin de la réunion, de distribuer des feuillets avec chiffres et détails plus exacts sur le sujet et l'on décide de faire venir un expert qui pourra donner les renseignements voulus en rapport avec le problème local.

CHOSES COURANTES

Le début de la réunion avait été caractérisé par les choses courantes. Des plaintes à propos des égouts de l'autre côté de la rivière et à d'autres endroits furent référées au Comité des Egouts.

Permis est accordé à MM. Landry & Guilbault de placer un réservoir à gazoline au même endroit qu'auparavant, rue Principale, alors que le magasin était occupé par M. E. Lapierre.

Il ne fut pas question du nouveau règlement des licences ni de la nomination d'un secrétaire-trésorier. Quelques-uns s'attendaient aussi à ce qu'on parle de la semaine de nettoyage mais il n'en fut rien.

Le conseil avait tenu une réunion particulière au cours de l'après-midi.

L'EXEMPLE DE DOLLARD

LE PATRON DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANCAISE.

La dernière réunion du cercle Châtelain donna l'occasion au camarade Mendoza Desjardins de donner une conférence sur Dollard des Ormeaux. C'était la première fois que ce membre fournissait le travail principal de la soirée et s'en acquitta bien. Il rappela brièvement le glorieux fait d'arme du Long Sault, la valeur héroïque des sauveurs de Ville-Marie, leur courage indomptable, leur foi chrétienne. Toute l'épopée de 1660 repassa devant les yeux des auditeurs pour faire revivre une époque resplendissante de notre histoire et faire flotter le souvenir et l'énergie du passé si méritoire qui nous a graduellement conduit jusqu'à nos jours. Dollard et ses braves compagnons sont morts à la tâche, vaincus par la force tout en désarmant les hordes féroces qui décidèrent de ne pas pousser leurs conquêtes plus avant.

Le conférencier termina par une application pratique: "Si je vous ai parlé ce soir de la figure héroïque de Dollard, c'est qu'il s'en dégage un reflet d'ardeur, de jeunesse et d'honneur. Dollard des Ormeaux a été choisi comme le patron de la jeunesse canadienne-française à cause de sa fierté nationale et religieuse qu'il faut désirer voir se communiquer à nos membres de l'A. C. J. C. Dollard est pour nous un grand modèle et nous devons l'imiter dans son esprit sincère et loyal, dans son grand coeur. Nous célébrerons bientôt, le 24 mai, son glorieux souvenir. Puisse cette journée nous être profitable à tous et rappeler si vivement le passé, surtout le front dominant du principal héros de 1660 pour que sa vertueuse et noble carrière demeure une leçon à suivre..."

Le conférencier avait été présenté par M. G. Renaud et fut remercié par M. Placide Laflamme qui accepta de donner la prochaine conférence, vendredi de cette semaine, sur le cinéma.

Durant l'appel, chacun fournit une idée sur la prochaine célébration du 24 mai. Les chroniques furent présentées par Alfred Baril, Henri Bourassa et Gaston Renaud qui parlèrent respectivement des choses paroissiales, politiques et acéjistes. Tous apportèrent leur écho à la "minute gaie".

UN MEMBRE.

LA SOIREE DE DIMANCHE

SEANCE GRATUITE ET IMPORTANTE.

Au cours d'une soirée **gratuite et** intéressante, dimanche prochain, M. Georges Lépine, de Montréal, donnera une conférence très au point sur l'économie canadienne-française et sa nécessité. De nombreux artistes locaux contribueront au succès de cette séance gratuite par leurs morceaux choisis, musique, chants, déclamations, etc... Les grandes personnes seront seules admises à cette soirée où elles sont cordialement invitées. Toute la paroisse en est!

TEMPS REDUIT D'ICI A BOSTON

A partir du 25 avril, le National Canadien annonce un service amélioré à destination de Boston, quittant Ottawa et arrivant à Boston à des heures plus commodes, et réduisant le temps du trajet.

Le train quittera Ottawa à 5.00 p. m. tous les jours, arrivant à Boston le matin suivant à 7.40 a. m. Arrêt permis à Montréal, si on le désire.

Pour réservations ou renseignements supplémentaires téléphonez à Queen 6000.

19, 21, 23, 26, 28, 30 avril, 3, 5, 7, 10, 12, 14 mai.

TARIFS SPECIAUX POUR FIN DE SEMAINE

Le National Canadien émettra, du 1er mai au 31 octobre, des billets fin de saison d'Ottawa, à prix réduits, bon pour partir à midi (heure normale), vendredi à dimanche, et pour retourner jusqu'au lundi suivant. Les principaux endroits sont les suivants: Alexandria, Parc Algonquin, Arnprior, Carlsbad Springs, Chaffeys Locks, Golden Lake, Hawkesbury, Norway Bay, Pembroke, Portland, Renfrew, Rockland, Smith's Fall et Westport.

Pour avoir de plus amples détails s'adresser à tout agent du National Canadien.

La Santé des Dames

est protégée et leur charme assuré grâce à cette NOUVELLE méthode d'hygiène. Une véritable protection. On s'en défait comme du papier.

LA plupart des incommodités des dames sont dues aux anciens tampons hygiéniques, insanitaires.

Huit sur dix dames bien mises font maintenant usage du "KOTEX".

Portez les robes les plus délicates, sans la moindre crainte, en tout temps, n'importe où.

PAS DE LAVAGE

On s'en défait aussi facilement que d'un morceau de papier. Pas de lavage.

Cinq fois plus absorbant que les tampons de coton ordinaires.

Désodorise. Met fin à TOUTE crainte de mauvaise odeur.

Vous pouvez vous le procurer en toute pharmacie ou tout magasin à rayons en disant simplement "KOTEX". Pas d'embarras.

En toute justice pour vous-même, essayez cette nouvelle méthode. Ne coûte que quelques sous. Douze dans un paquet.

KOTEX

Pas de lavage — On s'en défait comme du papier.

Kotex rég., 75c; Kotex Super, $1.20

SANTAL MIDY

DOULEURS de la VESSIE

vite enrayées par le **Santal Midy**

Procurez-vous le véritable Assurez-vous du mot "Midy" Dans toutes pharmacies

LE SANSFILISME

MERCREDI, 5 MAI

POSTE CNRO OTTAWA ONT.
(435 mètres)
CHEMIN de FER NATIONAL du CANADA
à 7 heures p.m.

Demi-heure des enfants par Tante Bessie.
Orchestre du Château-Laurier directement de la salle à manger de l'hôtel.
QUATUOR DU CHATEAU-LAURIER
Autre artiste: Dr P. L. Nesbitt.
Ouverture: "Orpheus" (Offenbach). "Sérénade D'Amour" (Saint-Saens) et "Quatuor" (Saint-Saens). Chant. "A Song of Thanksgiving" (Allitsen et "In à Garden" (Cadman) par le Dr Nesbitt, ténor. Grand Opéra. "Les Pêcheurs de Perles" (Bizet). Violon: "Cavatina" par M. Jas. McIntyre. — Entr'acte: "Manuscript" (Hans Linne) et "Une Pensée" (Haus Linne). Chant: "Four years Old" (Lohr) et "As in a Rose Jar" (Cadman) par le Dr P. L. Nesbitt, ténor. Sélection "Rose Marie" (Friml).
Orchestre du Château-Laurier directement du Grill de l'hôtel.

WCAE Pittsburgh Pa. (461.3)
6.30 p.m.—Concert pour le dîner.
8.00—Concert du WEAF.
9.00—Orchestre Kramer.
10.00—Concert du WEAF.

WEAF New York, N.Y. (491.5)
4.00 à 12.00 p.m.—Trio Parnassus; Harmon et Zeitz, V. Lopez et orchestre; Spinola Merrymakers; Ostette Davis.

WGR Buffalo N.Y. (319)
6.30 p.m.—Orchestre Lake City.
8.00—Concert du WEAF.
10.00—Arthur Volt et programme.
11.00—Musique pour danse.

WJZ New York, N.Y. (454.3)
8.00 p.m.—Imperial Imps.
8.30—Concert Lewissohn.
10.45—Orchestre de l'hôtel Pennsylvania.

WOO Philadelphie Pa. (508.2)
7.30 p.m.—Concert Sylvania.
8.00—Concert du WEAF.
9.00—Récital, causerie.
10.00—Théâtre Fox.
10.30—Orchestre Sylvania.

KDKA Pittsburgh Pa. (309.1)
8.30—Sextette allegro, mandoline.

WBBM Chicago Ill. (225.4)
8.00 p.m.—R. Winters, baryton; orchestre Alemite.
12.00—Orchestre Alemite.

WBZ Springfiel Mass. (333.1)
6.00 p.m.—Trio de l'hôtel Kimball.
6.15—Ensemble de l'hôtel Lenox.
6.30—Numéro spécial.
7.30—Groupe de concert.
8.30—Compagnie Gibbs Piano.
9.30—Trio Heiser Three.

WCAP Washington, D.C. (468.5)
7.00 p.m.—Concert du WEAF.
8.00—Programme du WEAF.

WEBH Chicago Ill. (370.2)
7.00 p.m.—Orchestre: F. Behrend; F. Grief; F. Bordner.
9.15—Orchestre: F. Bordner; L. Salerno.
11.00—Orchestre; Kay Ronayne; F. Behrens.

WGN Chicago Ill. (302.8)
6.45 p.m.—Qhintette Blackstone.
8.00—Programme musical.
9.00—Concert de mai.
10.00—Sam Henry.
10.10—Musique du studio.
10.20—Programme musical.

WGY Schenectady, N.Y. (379.5)
6.35 p.m.—Orchestre de l'hôtel Onondaga.
7.30—Orchestre du théâtre Eastman.
8.05—Programme musical.

WIBO Chicago Ill. (225.4)
6.00 p.m.—D. Rae, soprano; C. Chamblin, baryton.
10.00—Programme populaire.

WLW Cincinnati Ohio (422.3)
7.00 p.m.—Concert de l'hôtel Gibson.
7.40—Orchestre Gibson.
8.00—Chants, Bertha Paszty.
8.15—Orchestre du Collège de Musique.
9.45—Poésies, Louis Jean Johmen.
10.00—Numéro spécial.
11.00—Programme du Cincinnati Post.

WMAQ Chicago Ill. (447.5)
6.00 p.m.—Théâtre de Chicago.
6.30—Orchestre de l'hôtel La Salle.
8.55—Acteurs du WMAQ.

WUK Chicago Ill. (217.3)
10.00 p.m.—Orchestres Town Club, Pershing Palace et Midway Garden; programme du théâtre Capitol.

WSAI Cincinnati Ohio (325.9)
6.45 p.m.—Carillon.
7.00—Concert du WEAF.
10.15—Quatuor Congress Playing Card.

WTAM Cleveland Ohio (389.4)
6.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Hollenden.
8.00—Programme.
11.00— Guy Lombardo.

WWJ Détroit Mich. (352.7)
6.00 p.m.—Concert pour le dîner.
7.00—Concert du WEAF.
7.40—Orchestre.
8.00 et 9.00—Concerts du WEAF.

KYW Chicago Ill. (335.4)
6.00 p.m.—Musicale.
8.00—Concert Edison.
9.30—Carnaval Congress.

WCCO Minneapolis St-Paul (416.4)
6.00 p.m.—Concert du WEAF.
9.00—Orchestre Nash-Finch.
10.05—Orchestre Coliseum.
11.30—Eddie Dunstedler, organiste.

JEUDI, 6 MAI

POSTE CNRM MONTREAL, QUE.
(411 mètres)
CHEMIN de FER NATIONAL du CANADA
à 9 heures p.m.
Soirée de l'orchestre de la Métropole au Poste CNRM.

Sous la direction de M. J. J. Gagnier.
Ouverture: "Jolly Fellows" (Suppé) après l'"O Canada".
"O Sole Mio" par l'Orchestre. — "Les Millions d'Arlequin" par l'orchestre. — Chant: "Le chant du petit berger" (Gounod) et le "Sommeil des fleurs" (Saint Saens) par Mlle Marie-Rose Descarries. "L'Angelus", avec carillon par l'orchestre.
DISCOURS.
"Sérénade coquette" (Barthelemy) par l'orchestre. — "La Tarantelle" (Filipucci) par l'orchestre. — Chant: "Pourquoi dans les grands bois" (extrait de Lakmé) et "Le Canada" (Gagnier par Mlle Marie-Rose Descarries, soprano. — "Souvenir" (Drdla) par l'orchestre. — Valse: "Berries and Poppies" (Waldteufel) par l'orchestre. — Opéra: "La Traviata" (Extraits) par l'orchestre. Opérette: "Rose Marie" (Extraits) par l'orchestre.

WCAE Pittsburgh Pa. (461.3)
6.30 p.m.—Concert pour le dîner.
8.00—Concert.
8.30—Concert du WEAF.

WEAF New York, N.Y. (491.5)
4.00 à 12.00 p.m.—L. P. Schell, violoniste; Edna Fields contralto; V. Lopez et orchestre; V. Kolisch violoniste; Hires Harvesters; Club Clicquot, orchestre Silvertown; V. Lopez et orchestre.

WGR Buffalo N.Y. (319)
6.30 —Orchestre de l'hôtel Statler.
8.00—Concert du WEAF.

WJQ New York N.Y. (454.3)
7.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Vanderbilt.
7.30—Judge Jr.
8.30—"Sweet Daddies".
9.00—Orchestre Royal Typewriter.
10.00—Record Boys.
10.30—Orchestre Orangerie.

WOO Philadelphie Pa. (508.2)
7.30 p.m.—Orchestre Adelphia.

WPG Atlantic City N.J. (299.8)
6.45 p.m.—A. S. Brook, organiste.
700—Concert le l'hôtel Morton.
8.00—Société Wildwood.
9.00—Orchestre de l'hôtel Traymore.
10.00—Orchestre.
10.30—Katz et ses Kittens.
11.00—Orchestre Eddie McKnight.

KDKA Pittsburgh Pa. (309.1)
6.15—Résultat du baseball.
6.20—Oncle Ed.
8.00 p.m.—Nouvelles.
8.30—Orchestre symphonique.
9.00—Quatuor Old-Fashioned.
11.00—Concert du Post.

WBBM Chicago Ill. (225.4)
8.00 p.m.—Chants; orchestre; R. Rosina; Vic Fredericks.
10.00—Melodies "Moss Covered".
10.30—Orchestre Vanity Fair; orchestre Alemite, M. Silverman, ténor; quatuor.

WBZ Springfield Mass. (333.1)
6.00 p.m.—Trio de l'hôtel Kimball.
6.30—Ensemble de l'hôte Lenox.
6.45—Radio Forum.
7.00—Banjo; soprano; pianiste.
8.00—Mme Banche Archambault, soprano.
8.30—Arthur Clifton, organiste.
9.30—Numéro spécial.

WCBD Zion Ill. (344.6)
8.00 p.m.—Fanfare Zion; soprano, M. R. Barton ténor; J. D. Thomas, baryton.

WEBH Chicago Ill. (370.2)
7.00 p.m.—Récital spécial.
9.15—Orchestre Oriole, R. B. Flick; D. H. Blum.
11.00—Orchestre Oriole; P. Ward; R. McKawn; M. Beeber.

WGN Chicago Ill. (302.8)
6.45 p.m.—Ensemble Drake.
8.00 et 9.00—Concert du WEAF.
10.00—Sam in Henry; musique; the play shop.
10.40—Ensemble.

WGY Schenectady N.Y. (379.5)
6.45 p.m.—Programme.
8.00—Concert du WGY; Glade Lewis, soprano.
10.30—Stephen E. Boisclair, organiste.

WIBO Chicago Ill. (225.4)
6.00 p.m.—Concert pour le dîner.
12.00—Charivari.

WLW Cincinnati Ohio (422.3)
7.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Gibson.
8.00—Programme.
9.00—Duo l'accordéon.
9.30—Margaret Finn, pianiste.
9.45—Scènes des "Deux orphelins" et de "Rigoletto".
10.03—Doherty Melody Boys.
10.40—Irène Downing et Tommy Reynolds.
11.00—Orgue, Johanna Grosse.
11.30—Danse, Castle Farm.
12.15—Crosey Sky Terriers.

WMAQ Chicago Ill. (447.5)
6.00 p.m.—Orgue du théâtre de Chicago.
6.30—Orchestre de l'hôtel La Salle.
9.20—à être annoncé.

WOK Chicago Ill. (217.3)
10.00 p.m.—Orchestre Town Club, Pershing Palace et Midway Garden; programme du Capitol.

WRC Washington D.C. (468.5)
7. p.m.—Orchestre de l'hôtel Willard.
7.30—Concert du WJZ.
10.30—Fanfare Le Paradis.

WSAI Cincinnati Ohio (389.4)
6.00 p.m.—Orchestre A. Wylie.

WWJ Détroit Mich. (352.7)
6.00 p.m.—Concert pour le dîner.
7.00—Concert du WEAF.

KYW Chicago Ill. (535.4)
6.00 p.m.—Musicale.
7.00—Hôtel Congress.
8.00—Concert Edison.
9.30—Carnaval Congress.

WCCO Minneapolis St-Poul (416.4)
7.00 p.m.—Concert du WEAF.
9.00—Worch's Justrite Boys.

GRAND NOMBRE DE PERMIS ACCORDES AU COURS D'AVRIL

LES PERMIS DE CONSTRUCTION LOCAUX POUR LE MOIS ECOULE DEPASSENT EN NOMBRE CEUX DES TROIS PREMIERS MOIS DE L'ANNEE REUNIS ET REPRESENTENT UNE VALEUR DE $178,715.

La construction locale du mois écoulé, pour ce qui est du nombre de permis et de la valeur des travaux, a dépassé tout autre mois depuis le commencement de l'année. Au cours d'avril, un plus grand nombre de permis ont été accordés que pendant les trois autres mois réunis. L'augmentation dans l'évaluation a été de plus de $100,000, comparée avec mars.

Le mois dernier, 68 permis ont été accordés, représentant une valeur de $178,715, en comparaison de 28 permis représentant une valeur de $77,425 en mars.

Cependant le mois d'avril de cette année ne saurait se comparer au mois d'avril de l'an dernier, alors que la valeur de la construction était évaluée à $771,762.

Les chiffres pour les quatre premiers mois de l'année accusent une diminution de près d'un million de dollars sur les chiffres de la même période de l'an dernier.

Le gros total d'avril 1925 s'explique par le fait que plusieurs grands travaux de construction ont été entrepris. Mentionnons l'église catholique italienne, $36.000; le bureau de W. C. Edwards, $23,000; les appartements Shenkman, $35,000; les appartements Ross Meacher, $100,000; le collège des Oblats, $83,000, et la construction de 57 résidences, $349,500.

Le plus gros permis du mois dernier a été de $38,000, pour la construction du garage public Bryson, rue Albert. Le plus gros permis pour maison privée s'est élevé à $14,000.

Voici des chiffres comparés de 1926 et 1025.

Mois	Nombre de permis	Valeur estimée
1926		
Janvier	8	$24,800
Février	16	24,540
Mars	28	77,425
Avril	68	178,715
Total	120	$305,480
1925		
Janvier	13	$256,200
Février	22	91,017
Mars	52	141,730
Avril	158	771,762
Total	245	$1,260,709

Parmi les Canadiens français qui ont obtenu des permis de construction, on relève les noms de M. H. Gauvin, angle Bronson et Driveway, $15,000; M. A. Leclerc, rue Electric, $4,000.

Ne laissez pas l'indigestion après les repas, l'état bilieux, l'ardeur de coeur ou la dyspepsie vous incommoder. Prenez le Sirop Seigel En toute pharmacie.

R. S. BRACKIN SERA CANDIDAT

Presse Canadienne

TORONTO, 4. — R. L. Brackin, député de Kent-Ouest à la législature ontarienne, qui annonçait récemment qu'il se retirerait de la politique, reviendra sur sa décision et se portera probablement candidat dans Windsor aux prochaines élections provinciales pour le parti libéral, disait aujourd'hui le "Toronto Globe". Il ajoute que le maire Thompson serait le successeur naturel de M. Brackin dans Kent-Ouest.

Le "Globe" dit que le parti libéral commencera sa campagne pré-électorale à une assemblée qui aura lieu à Thamesville dans Kent-Est le 12 mai.

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPREME

La Cour Suprême du Canada a rendu jugement dans les cas suivants ce matin: La compagnie Rumely Thresher contre Yorga, appel déboutè; Labadie contre McMillan et Wright contre Brake Service

Le père et six enfants périssent dans le feu

Presse Associée

BELLEVILLE Ill., 5.— John Hass, 45 ans, et six enfants ont été victimes des flammes quand leur domicile a été rasé par un incendie ce matin. Mme Hass, un garçon et un bébé de trois mois ont pu se sauver, mais souffrent de fortes brûlures.

MANIWAKI

4 mai.

Nos écoles

Voici une composition d'une élève de notre école St-Jean-Baptiste, d'Egan. Mlle Rose Aimée MacKenzie est l'institutrice de cette école.

SAVON BABY'S OWN

1-25

Le Meilleur pour Bébé *Le Meilleur pour Vous*

BEAUX CHEVEUX EPAIS, ONDULES SANS PELLICULES

Les pellicules disparaissent et les cheveux cessent de tomber.

La "Danderine" rend vos cheveux duveteux, lustrés et attrayants.

Dix minutes après une application de Danderine vous ne pouvez pas trouver une trace de pellicules. Une application fait disparaître toutes les pellicules, vivifie le cuir chevelu, met fin à la démangeaison et à la chute des cheveux.

De plus la Danderine est pour les cheveux ce que la pluie et le soleil sont pour la végétation. Elle atteint la racine, les renforcit. Ses propriétés stimulantes et vivifiantes font pousser les cheveux robustes et fascinants.

Les cheveux coupés ont mis les jeunes filles au courant des effets dangereux des laides pellicules qui sont plus visibles maintenant depuis que les cheveux sont coupés.

La Danderine est une préparation qui chasse les pellicules et double tout de suite la beauté de vos cheveux. L'effet est surprenant, vos cheveux seront légers, duveteux et ondulés, et auront l'apparence de l'abondance; ils seront d'un lustre, d'une souplesse et d'une fascination incomparables.

Procurez-vous une petite bouteille de Danderine en toute pharmacie ou tout magasin à rayons, pour quelques sous, et chassez les nocives pellicules. No 795

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

DE MONTREAL POUR LIVERPOOL

7 mai - 4 juin . . . Montcalm
14 mai - 11 juin . . . Montclare
28 mai - 25 juin . . . Montrose

Pour Belfast-Glasgow

20 mai - 17 juin . . . Métagama

Pour Cherbourg-Southampton-Anvers

19 mai - 16 juin . . . Melita
2 juin . . . Minnedosa

Pour London

18 mai . . . Marburn

Transporte les passagers de 3e classe seulement.

DE QUEBEC POUR LIVERPOOL

21 mai - 18 juin . . . Montroyal

Pour Belfast-Glasgow

3 juin - 1 juillet . . . Montnairn

Pour Cherbourg-Southampton-Hamburg

12 mai - 9 juin . Emp. of France
26 mai - 23 juin . Emp. of Scotland

S'adresser aux agents locaux

J. A. McGILL
Agent Général
Service des passagers
83, rue Sparks
Ottawa

DES CRUCIFIX DANS LES TRIBUNAUX

QUEBEC, 5.—Si les autorités civiles donnent effet à une résolution adoptée par le Conseil du Barreau de Québec à son assemblée générale annuelle tenue samedi dernier, les cours de justice de la province de Québec seront ornées de crucifix.

Armand Lavergne est l'instigateur de ce mouvement. Dans sa motion, il prétend que le signe de la rédemption avait sa place toute désignée dans les cours de justice où l'on pratique le plus les principes de la chrétienté. La suggestion a été accueillie avec cathousiasme par les membres du Barreau. Une résolution sera présentée à l'hon. M. Taschereau, premier ministre et procureur général de la province. A venir jusqu'à il y a un quart de siècle on installait toujours un crucifix dans les cours de justice en France et ce fut la coutume dans tous les pays catholiques du monde entier.

LA PROTECTION DE NOS FORETS

Il est vraiment beau notre Canada! Mais comme il serait triste sans ses forêts belles et immenses qui le décorent, d'un continent à l'autre. Oui, vieilles forêts ondulantes teintes du sang des aïeux, vous faites battre de fierté le coeur de tout Canadien français.

Parmi les industries de notre pays, une des plus importantes est celle du bois. Tout vrai Canadien doit donc pouvoir apprécier la valeur de nos forêts. Si jadis les premiers colons voyaient en elles un ennemi qu'il fallait abattre à tout prix, c'était parce qu'il ne se servait du bois que pour leurs besoins personnels et qu'ils n'en retiraient pas de revenus considérables.

De nos jours le commerce du bois est très développé, seule la fabrication de la pâte à papier peut nous donner une idée de son importance dans notre vie nationale.

Ainsi donc il est absolument nécessaire de veiller à la conservation de nos forêts qui sont pour notre pays une source de richesses incalculables. Cependant, en dépit de toute l'énergie qu'ont déployée les autorités pour enrayer le terrible fléau des feux de forêts, il ne se passe pas d'année sans que nous n'ayons à déplorer la dévastation de grandes étendues de terrains boisés.

Comment ne pas s'alarmer en face d'un semblable spectacle!

Quoi! parce que nous possédons de riches forêts nous croirions-nous obligés de les laisser brûler et de les détruire. Le millionnaire qui jette son argent par les fenêtres se verra bientôt obligé de mendier son pain. Cependant c'est ce que nous faisons; possédant des richesses forestières nous nous acharnons à les perdre par notre négligence.

La conservation de nos magnifiques forêts doit donc intéresser tout bon citoyen ayant à coeur la prospérité de son pays.

Voici quelques moyens à prendre pour la conservation de nos forêts: 1) Ne jamais brûler d'abatis sans se procurer de permis; 2) Ne jamais abandonner un feu sans s'assurer qu'il est bien éteint; 3) Ne jamais jeter d'allumettes ni de cigarettes dans le bois, ou ce qui serait plus prudent encore, s'abstenir de fumer dans le bois.

Signée: Irène HEBERT.

Les "Teintures Diamond" remettent les articles à neuf

Plongez simplement pour donner du coloris ou faites bouillir pour teindre.

Chaque paquet de 15 sous contient des directions si simples que toute femme peut teindre en délicates teintes ou permanemment la lingerie, la soie, les rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, n'importe quoi.

Achetez des Teintures Diamond, pas d'autres, et dites au pharmacien s'il s'agit de laine ou soie, ou de toile, coton ou tissus mélangés.

No 517

Le Meilleur en

Lait et Beurre

Livrés quotidiennement

Producers Dairy

Tél: Q. 630-631

Ne dites pas "DU PAIN" mais du

HOLSUM

STANDARD BREAD CO.

Sh. 400 LIMITED Sh. 400

VARS

1 mai.

Mme Parisien, qui était depuis quelques mois souffrante à l'hôpital Ste-Marie, est maintenant en bonne voie de guérison.

Mme J. Fortier et sa famille a passé quelque temps chez son père, M. I. Surprenant.

M. Smith, de Navan a ouvert un garage dans notre village. M. H. Surprenant est parti dimanche pour l'hôpital.

M. J. A. Guertin et sa famille où il dîna avec le roi et la reine. demeurent maintenant à Hull.

MM. Parent et Quesnel et leurs familles ont passé le dimanche à St-Isidore de Prescott.

LONDRES, 5.—Le prince de Galles après une envolée de Le Bourget, France, à Croydon, Angleterre, d'où il se rendit à Londres en auto, est arrivé au St. James Palace hier soir vers neuf heures. Il était très joyeux et tout indiquait qu'il était complètement remis de sa récente opération. Il se rendit au Palasi Buckingham

FEMME AFFREUSEMENT SOUFFRANTE

Soulagée en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Un cas remarquable

LEA DELORME
ST-ADOLPHE, MANITOBA

St-Adolphe, Man. — "J'étais très faible, et à mes périodes, mes douleurs étaient si fortes que je ne pouvais balayer. Les douleurs étaient au côté droit et s'étendaient à gauche puis vers le bas. Il me semblait que le corps était lourd et renversé. C'est pour cela que j'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il m'a soulagée sur tous rapports, les douleurs ont diminué et j'ai plus d'appétit. Je suis contente de recommander le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham aux autres femmes."—Léa Delorme, St-Adolphe, Manitoba.

Il l'a beaucoup soulagée

Toronto, Ont.—"Je traverse l'âge critique avec chaleurs, vertiges, faiblesse et nervosité. J'avais des bruits dans la tête avec respiration courte. Il y avait six mois que j'étais ainsi quand j'ai vu une réclame dans les journaux sur le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en ai pris huit bouteilles, et il m'a beaucoup soulagée." — Mme J. Salmon, 112 Lawlor Ave., Toronto, Ontario.

Mme Carr soulagée elle aussi

Muncie, Indiana.—"J'avais de l'enflammation et le médecin dit que mon état était grave. Je souffrais affreusement et ne pouvais travailler. J'avais l'indigestion et de vilains maux de tête et ne pouvais dormir, j'étais trop nerveuse, Je pris un traitement local qui me fit aucun bien. J'avais toujours entendu parler du remède de Lydia E. Pinkham, mais croyais que c'était comme tous les autres. Après en avoir pris une demi bouteille, j'ai constaté qu'il était merveilleux. Je le prends encore et peux faire tout mon travail. Je suis parfaitement bien, et c'est dû à votre bon remède. Je dis à toutes les femmes tout le bien que j'ai retiré du Composé Végétal, des pilules pour le foie, et de l'emploi du "Sanative Wash." J'ai l'intention de toujours en garder chez moi."—Mme P. W. Carr, 726 West Jackson St., Muncie, Indiana.

Ces lettres sont une preuve de la haute valeur du Composé Végétal. Ces femmes savent par expérience le profit qu'elles en ont retiré. Leurs lettres démontrent un désir sincère de secourir les autres femmes souffrant de maux semblables.

34 appels ont vendu $75,000

—et n'ont coute que $14

"EN plaçant 34 appels qui m'ont coûté $14 lors d'un récent voyage dans une grande ville, j'ai vendu pour $75,000 d'obligations", nous écrit le représentant d'une maison bancaire.

Mettre un local à la disposition des voyageurs et les aider à organiser une série d'appels, voilà un fait dont notre gérant est coutumier. Faites du Longue Distance un essai loyal et demandez à notre gérant de vous prêter son concours. Il le fera avec plaisir.

FRANK D. LAURIE,
Gérant.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

GYPROC

Un Produit Canadien par des Canadiens

A l'épreuve du feu, du bruit, de la chaleur ou du froid. Il n'y a pas d'autre planche murale qui puisse s'y comparer en fait de qualité, durabilité et efficacité.

Meilleur Marché que le Bois

MATERIAUX DE CONSTRUCTEURS

Garages ou Remises à Outils, Brouettes, Bétonnières, Outils à Ciment, Rouleaux, Ebardeurs, Pelles, Pics, Echelles, Goudron et Gravier, Planche à Plâtre Gypsum C.P., Planche GYPROC ou BIRD, Insulex, Plâtre Beaver Hardwall, Asbeste de Construction, Tuyaux d'Egout et Raccords, Teinture à Mortier Chamois, Sable et Rouge, Pierre à Chaux, Sable, Chaux Hydratée, "Star" et "Crown", Ardoise Tiger, Couverture de Ciment, Brique Réfractaire et Argile Réfractaire, Matériaux Métalliques.

C'est la seule planche murale dont devraient faire usage les entrepreneurs, constructeurs ou ceux qui font usage de matériaux de construction pour l'intérieur et l'extérieur. On peut la plâtrer, la peinturer ou la tapisser. C'est la planche murale qui donne toute satisfaction. Ne se déjette pas, ne fendille pas et ne se lézarde pas. Peut être posée trois semaines plus tôt qu'un mur de plâtre. Voyez-la avant de construire.

The Ottawa Fireproof Supply Co.

AGENTS POUR LES PRODUITS DE GYPSE

539, RUE SUSSEX **Téléphone: RIDEAU 1505**

Le monde a vol d'oiseau

LES NEGRES CENTENAIRES

NEW YORK.—Le Dr Emerson soutient qu'il y a, en moyenne, deux centenaires sur cent nègres des Etats-Unis. Il y a aussi la ressource d'aller habiter dans la petite ville de Florac (Lozère), qui compte actuellement deux centenaires.

M. le Dr Laumonier recommande, à son tour, certaines professions qui, si elles ne vous conduisent pas au centenariat, vous mettent tout au moins dans la bonne voie. Autant que permettent de l'apprécier les statistiques, les professions où l'on compte le plus grand nombre de vieillards, sont celles de savant et d'érudit, d'historien, de juriste et, chose singulière, de soldat. Beaucoup de généraux sont morts à un âge très avancé: Kellermann et Reille ont atteint 85 ans, Moncey, 88, et de Moltke 91.

LA PRODUCTION DE PHOSPHATES

TANGER.—L'Afrique du Nord a produit, en 1925, 4 millions de tonnes de phosphates, soit plus de la moitié de la production mondiale, qui a été de 7,500,000 tonnes. La France en a absorbé 1,295,000 tonnes, et le surplus a été expédié à l'étranger, notamment en Italie, en Espagne et en Hollande. C'est surtout à la Tunisie que la France s'adresse pour ses approvisionnements en phosphates; elle lui en a demandé 985,000 tonnes l'an passé.

LE MUSEE DU LOUVRE DEVRA RESTITUER LA COLLECTION DURIGHELLO

PARIS—En 1896, un archéologue, M. Durighello, ancien consul de France en Syrie, avait donné au musée du Louvre une magnifique collection qui comprenait des sarcophages vénitiens, des statues et des vases, parmi lesquels le fameux vase d'Emèse, qu'il avait trouvés au cours de ses fouilles.

M. Durighello, ayant eu deux enfants quelques années plus tard, demanda au musée du Louvre de lui restituer la collection, conformément à l'article 953 du Code civil, qui permet de révoquer une donation pour cause de survivance d'enfant.

L'Etat s'y refusa, et M. Durighello intenta un procès qu'il gagna en première instance. Sur appel, la 1re Chambre de la Cour a confirmé le jugement.

UNE NOUVELLE EGLISE CLASSEE EN BOURGOGNE

PARIS, 5. — Un récent arrêté du ministre de l'Instruction publique vient de classer comme monument historique les deux travées du choeur de l'église de Savoisy (Côte-d'Or).

Ce délicieux édifice reconstruit au XVe siècle par le chancelier Rolin porte encore en clé de voûte au choeur les armoiries de ce dernier. Il est bon de rappeler que tout dernièrement une autre église de la Côte-d'Or, celle de Monthbard, a été classée. On nous signale que sous peu d'autres monuments, le seront également. La Bourgogne, si riche en chefs-d'oeuvre et en vestiges du bon vieux temps, ne peut qu'être fière de se voir si souvent à l'honneur.

LE 60e ANNIVERSAIRE DE LA CONFEDERATION

Au Sénat, hier soir, on discute de l'opportunité de marquer cet anniversaire par une fête nationale.

EXPLOITS DU PASSE

Quand le Sénat s'est réuni hier soir l'hon. sénateur Lewis a proposé qu'il "est opportun de songer à préparer dès maintenant la célébration du 60e anniversaire de la Confédération". Il fait remarquer que le 50ème anniversaire n'a pas été célébré comme il convenait parce que nous étions alors en temps de guerre. Le peuple canadien se montre trop modeste quand il s'agit des progrès et des exploits de la patrie. Il est vraiment remarquable que nous célébrions avec plus d'enthousiasme toutes les fêtes autres que celle du Dominion. Il est temps de songer à cultiver un plus grand esprit national basé sur le sentiment de l'unité.

Le sénateur passa ensuite en revue les exploits des pionniers français et anglais du Canada et insista surtout sur la lutte que nos pères ont faite pour obtenir le gouvernement responsable.

L'anniversaire de la Confédération devrait être célébré d'un bout à l'autre du pays.

Le sénateur Raoul Dandurand parlant dans le même sens dit que l'occasion de cet anniversaire était bonne pour rappeler à tous les Canadiens les exploits du passé et les réalisations du présent.

Cela surtout serait une bonne leçon pour les nouveaux citoyens canadiens. Les gouvernements provinciaux pourraient coopérer avec toutes les écoles du pays pour donner à cette célébration un côté éducationnel.

La résolution du sénateur Lewis fut adoptée.

Le gouvernement a répondu à l'hon. sénateur Pope qui avait demandé un état des dépenses annuelles dans les fermes expérimentales de la province de Québec.

Lennoxville: dépenses, $59,149; revenus, $15,539.

Ste-Anne: dépenses, $50,936; revenus, $5,267.

Cap Rouge: dépenses, $90,492; revenus, $11,653.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à demain après-midi à trois heures.

IL EST PRET...

suite de la 1ère

qu'il est prêt à souffrir le martyre, si nécessaire, pour la cause du Christ et de son Eglise.

UN VIBRANT APPEL

La lettre engage tous les fidèles du diocèse de Huejutla à demeurer fermes dans la foi et dans la prière. Elle recommande aux prêtres d'être les vrais chefs du peuple de Dieu, les vrais pasteurs de leurs troupeaux, de ne jamais fuir en présence du loup, de braver tous les périls et de ne perdre aucun membre du troupeau.

Préparons-nous, dit-elle à la vie des Catacombes, à la vie de sacrifices et d'immolation. Elle demande aussi aux femmes chrétiennes de faire revivre au foyer et à l'extérieur la pureté des anciens jours; aux hommes de cultiver la sagesse et la valeur pour combattre le combat du Christ.

La lettre pastorale, dont nous ne donnons que certaines idées principales, a été lue à toutes les messes dans le diocèse de Huejutla et fut reproduite par la presse catholique de Mexico.

TRIPLE ACCORD...

suite de la 1ère

ments.

UNE EPARGNE

La remise de la taxe d'énergie signifie une épargne de $130,000 par année pour l'Ontario, lorsque le contrat avec l'International Paper Company pour 260,000 chevaux-vapeur, près d'Ottawa, aura été passé.

LA COOPERATION

La nomination d'un bureau d'ingénieurs conjoint pour étudier la situation sur la rivière Outaouais, laquelle doit se faire immédiatement, est le premier pas vers la coopération entre les deux gouvernements dans le développement de cette rivière. Ce bureau fera une enquête complète sur les possibilités d'énergie de l'Outaouais et fera rapport recommandant, comme on s'y attend, un plan de développement qui divisera équitablement l'énergie entre les deux provinces.

ENERGIE DES PROVINCES

L'entente entre les deux provinces au sujet de Carillon confirme les vues antérieures de MM. Taschereau et Ferguson, à savoir que les provinces sont maitresses de leurs propres ressources d'énergie et que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de s'en emparer.

J'ai constaté, a déclaré hier soir M. Ferguson, en parlant de la conférence avec M. Taschereau, qu'il y a tout lieu de croire que nous traiterons amicalement. Cette attitude, je l'ai trouvée partout dans le Québec dans tous les pourparlers que j'y ai eus.

CHRONIQUE...

Suite de la 3ème page

ceux-là est le droit de tout citoyen d'en appeler au parlement pour le redressement d'une injustice. Je ne reculerai pas sur ce point. Et toute considération d'amitié ne me fera pas changer ma décision.

"En conséquence, monsieur le président, dit en terminant M. Bourassa, pour me résumer, je suis en faveur de la réception par cette Chambre de la pétition, mais, en même temps, je dis qu'un tribunal judiciaire est tout désigné pour décider de l'objet de la pétition et des mérites de la demande de M. Collins.

L'HON. J. C. ELLIOTT

Sir George Perley croit que le premier ministre a fait erreur en soulevant le point d'ordre sur l'acceptation de la pétition de Collins. La pétition aurait dû être acceptée en se basant sur le cas du comté de Huron en 1900 et la question référée au comité des Priviièges et Elections.

L'hon. J. C. Elliott, ministre du Travail, reconnait que le Parlement a entière juridiction sur ses officiers; mais la question du droit d'un député à retenir son siège tombe sous les dispositions de la loi des élections fédérales contestées.

M. Elliott dit que les autorités parlementatires sont d'accord pour dire qu'une telle pétition ne doit pas être reçue par le Parlement. A quoi servirait-il de recevoir une pétition sur laquelle le Parlement n'a pas juridiction?

L'HON. M. LEMIEUX

Après quelques mots du général Clark, député de Burrard, l'hon. Rodolphe Lemieux, Président de la Chambre des Communes, déclare qu'il rendra sa décision plus tard. Il lira les précédents, statuts et décisions cités au cours du débat et rendra probablement une décision à la séance de jeudi prochain.

La Chambre s'est aussitôt remise à la discussion du budget. Le seul orateur a été l'hon. Robert Rogers, député de Winnipeg-sud, qui a attaqué les progressistes à cause de leur collaboration avec le gouvernement et critiqué la nomination de M. G. McKenzie à la Commission du Tarif. M. C. R. McIntosh, député libéral de Battleford, a ajourné le débat.

Sains, Hygiéniques, Nutritifs

Lait --- Beurre

Crème Glacée

Ottawa Dairy LIMITED

Tél: Q. 1188

LE JOURNAL DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

"La British Gazette" a fait sa première apparition hier soir, avec 700,000 de circulation — Le but du nouveau journal.

LA GREVE

Presse canadienne

LONDRES, 5.—La "British Gazette" un quotidien publié par le gouvernement aux bureaux du Morning Post a fait sa première apparition hier soir. Il annonce une circulation de 700,000 mais il dit qu'il l'augmentera aussi vite que possible.

"Près de tous les journaux ont été rendus silencieux par des actions violentes et concertées, dit-il, et cette nation qui est une des plus grandes au monde en est rendue comme les noirs d'Afrique, s'appuyant seulement sur les rumeurs qui, si elles continuent, empoisonneront l'air, causeront des désordres et enflammeront les passions".

C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé de répandre ce journal par tous le pays pour donner des nouvelles véritables. Parlant de la grève générale il dit qu'elle n'est pas aussi complète que ces organisateurs l'avaient espéré. De nombreux volontaires arrivent à Londres et dans tous les centres importants et des rapports de toutes les parties du pays disent que des arrangements satisfaisants ont été faits pour faire face à la grève.

Le journal considère la situation non pas comme une lutte entre les patrons et les ouvriers mais comme un "conflit entre les chefs des unions ouvrières et le Parlement", et déclare qu'elle ne peut se terminer que par une victoire décisive pour le Parlement. Les bureaux du Morning Post sont gardés par la police.

DES SCENES...

Suite de la 1ère page

financière et des déclarations de solidarité, ils ne resteront pas en arrière de la Fédération générale des unions ouvrières, lors même qu'ils ne sont pas affiliés aux unions anglaises.

DES DESORDRES A GLASGOW

GLASGOW, 5.— Aujourd'hui, à Glasgow, il y eut des désordres à propos de la grève. On a attaqué des autobus. Dans le centre de la ville un inspecteur des tramways a été jeté hors d'une voiture et avec une brutalité telle qu'il a dû s'aliter à l'hôpital.

A Parkhead la situation a pris des proportions telles qu'on a mandé la gendarmerie à cheval.

Un groupe de jeunes gens ont émietté les fenêtres d'un tramway, à Glasgow, sans cependant blesser de passagers. On a retiré du service des centaines d'omnibus à cause de l'hostilité des gens.

Dans le district de Renfrewshire on a renversé un autobus, puis on l'a mis en pièces. D'autres voitures ont eu recours à la vitesse pour échapper à la foule.

LES PREMIERES 24 HEURES

LONDRES, 5. — A minuit cette nuit il y avait 24 heures que la grève durait et presque toutes les industries de la Grande-Bretagne se trouvaient déjà paralysées. Le mouvement a une ampleur telle et ses ramifications sont si nombreuses qu'il serait vain de vouloir tenter de préciser des prédictions. Londres et toutes les grandes villes passent par une crise qui a arrêté tout travail excepté dans les services indispensables à l'existence.

Les grévistes ni le gouvernement n'ont manifesté le désir de reprendre les négociations. Tout le contraire pour le gouvernement, qui a déclaré: "Les chefs ouvriers n'ont pas bronché d'un pas et c'est à eux de faire le premier pas à présent." Si la grève couvre tout le pays la masse du peuple n'a pas encore commencé à s'apercevoir des effets attendus. Le gouvernement et des industriels en vue s'occupent de fournir aux gens ce dont ils ont besoin pour vivre.

Tout indique que le gouvernement se prépare à une lutte prolongée. Ses appels à l'aide volontaire ont remporté beaucoup de succès mais dans plusieurs cas il faut donner de l'entrainement spécial pour accomplir la besogne assignée. Ce qui inquiète le plus à présent c'est l'attitude que prendront les marins et les chauffeurs sur les vaisseaux. Si ces derniers font la grève le pays se trouvera en face d'une disette de vivres que l'enrôlement généreux des volontaitres ne saurait prévenir.

Les compagnies de transport travaillent à prendre à leur service des volontaires et Londres aura son service de tramways à toute les demi-heure, dans les airs, sur terre et sous terre. Il y aura aussi quelques trains qui relieront les villes entre elles.

SUCCES COMPLET

Le succès de la grève, en autant que le respect aux ordres des chefs ouvriers est concerné, est complet. Jamais dans l'histoire du pays les ouvriers ont à ce point obéi à la direction donnée. On s'étonne à bon droit en certains milieux de la solidarité qui existe entre les unions ouvrières. Le calme règne partout, même à Glasgow, centre très communiste, qui est avec les grévistes de tout coeur.

A LONDRES

La ville de Londres accepte très bien la situation. Pour elle l'interruption des travaux ne durera que quelques jours tout au plus. On s'amuse du grand nombre d'autos, que la paralysie des trams a jetés dans la rue. Les passants se massent devant les bulletins de renseignements, seuls endroits où ils peuvent avoir des nouvelles de la grève, les journaux ne paraissant pas.

A l'esprit d'obéissance des ouvriers il faut faire une exception ce matin: 10,000 hommes au service du commerce chimique de Cheshire, à qui leur union avait signifié l'ordre de faire la grève, sont retournés au travail comme d'habitude aujourd'hui.

Tous les ministres du cabinet demeurent en ville pour répondre à l'invitation du premier ministre qui tiendra des négociations nouvelles quand les mineurs et les grévistes seront décidés d'abandonner la grève d'abord pour discuter de la situation ensuite. Aux Communes il n'a pas été question hier de la grève, excepté dans une déclaration de Baldwin qui a dit que la chambre étudierait aujourd'hui la loi des pouvoirs d'urgence. Cette loi dit qu'aucune mesure d'urgence ne doit être prise si elle n'a tout d'abord reçu l'approbation du parlement. Philip Snowden a ajouté au nom des travailliste qu'il laisserait voter le budget sans opposition, attendu que dans les circonstances le gouvernement avait besoin de tout le temps requis pour s'occuper de la grève. Lloyd George a dit la même chose de la part des libéraux, et ainsi les articles du budget, la taxe sur les paris y comprise, ont été adoptés sommairement, avec l'entente qu'on pourrait renouveler les discussions en comité.

LES COMMIS DE MALLE

Des centatines de commis de malle à bord des trains ont repris leur travail à Hull, hier, après avoir averti les chefs de leur union qu'ils n'approuvaient pas la présente grève. Partout ailleurs, à de très rares exceptions près, la grève est respectée. A Portsmouth des conducteurs de trams ont laissé leurs voitures en pleines rues pour assister à une assemblée. Le maire ayant donné les noms des volontaires qui les remplaceraient s'ils faisaient la grève, ils ont préféré demeurer au travail.

WILLIAM GREEN

WASHINGTON, 5. — William Green, président de la fédération américaine du travail, a déclaré hier que les mineurs de la Grande-Bretagne avaient toute sa sympathie et est d'avis qu'on devrait leur accorder ce qu'ils demandent.

Les personnages officiels du gouvernement n'ont pas voulu faire de déclaration sur les réactions que pouvait avoir sur les industries américaines la grève anglaise, parce que la Grande-Bretagne pourrait vouloir se passer des commentaires américains, et prendre ombrage aux réflexions qui auraient cours aux Etats-Unis.

LA VIOLENCE

Presse Canadienne

LONDRES, 5. — De sérieuses rencontres ont eu lieu hier soir entre la police et les grévistes dans le quartier Poplar de Londres et plusieurs ont dû être transportés à l'hôpital.

Des groupes arrêtèrent des autobus qui ramenaient des ouvriers à leur foyer, forcèrent les passagers à descendre, brisèrent les autos, mirent le feu à l'un et empêchèrent les pompiers d'éteindre les flammes. Un taxi-auto fut jeté dans la Tamise mais heureusement le chauffeur fut sauvé. Plusieurs jeunes filles parmi les passagers s'évanouirent.

La police se porta immédiatement sur les lieux. La police n'y alla pas doucement et les manifestateurs furent rudement battus. On réussit enfin à les disperser mais la police demeura là toute la nuit.

VAINE TENTATIVE

NOTTINGHAM, Angleterre, 5. —La compagnie locale d'autobus a tenté de fournir un service avec des ouvriers volontaires mais elle n'a pas réussie. La foule des grévistes s'est emparée des autobus, et enleva les carburateurs et la gazoline. Un des autobus fut renversé.

LA SYMPATHIE EN FRANCE

PARIS, 5. — Deux milles ouvriers d'une usine d'automobile à St-Ouen, un faubourg de Paris, se sont mis en grève de sympathie avec les grévistes anglais. C'est le seul appui tangible que la grève britannique a encore reçu ici quoique la fédération extrémiste du travail essaie de faire mettre ses membres en grève.

Frank Hodge, secrétaire de la Fédération Internationale des mineurs a télégraphié de Londres à toutes les fédérations affiliées de se tenir prêt à toute éventualité. Il a aussi écrit à M. Vigne, secrétaire de la Fédération des Mineurs français. Dans les cercles ouvriers on ne croit pas qu'une grève internationale soit possible quoique M. Vigne dit qu'elle peut se produire. Il dit que M. Hodge appelera une assemblée du comité international soit à Bruxelles ou à Londres alors que des graves décisions pourront être prises. Il rappelle qu'à la dernière assemblée du comité à Genève il fut déclaré qu'une grève internationale ne pouvait être envisagée qu'au cas d'une grève nationale d'importance de celle qui a lieu actuellement en Angleterre.

SERVICE INTERROMPU

BELFAST, 5. — A cause de l'interruption de la navigation par suite de la grève tout service postal entre l'Etat Libre et la Grande-Bretagne a été interrompu jusqu'à nouvel ordre. Belfast a encore son courrier.

Il y a dans Dublin, 4,000 sans-travail actuellement. Le gouvernement de l'Uuster prend des mesures pour empêcher les gains déshonnêtes dans les vivres et le charbon.

LES VAISSEAUX DE GUERRE

Presse Associée

GLASGOW, Ecosse, 5. — Le vaisseau Hood, un des plus grands croiseurs de la marine anglaise, est arrivé aujourd'hui dans le bas de la rivière Clyde et a jeté l'ancre à côté du Warspite. Le Comus a remonté la rivière jusqu'à cette ville.

LES OUVRIERS CANADIENS APPUIENT LES MINEURS ANGLAIS EN GRÈVE

Une déclaration à cet effet émise hier après-midi par le Congrès des Métiers et du Travail. On songerait aussi à appuyer financièrement les grévistes.

DECLARATIONS

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada est à songer à prêter son appui financier aux Unions du Travail anglaises au cas où la grève en Angleterre se prolongerait assez longtemps pour que ces dernières aient besoin d'appui financier.

Tel est le sens d'une déclaration émise par le bureau chef canadien du Congrès hier après-midi. "Les liens éroits, ajoute la déclaration, qui unissent un si grand nombre de membres des unions canadiennes et anglaises sont un garant que si on a besoin d'argent, tous se montreront généreux".

La déclaration dit qu'un câblogramme signé par Tom Moore, président et P. M. Draper, secrétaire du Congrès canadien des commerces et du travail, a été envoyé au Congrès anglais, promettant l'appui moral des ouvriers canadiens à ceux d'Angleterre "dans leur lutte présente pour le maintien des conditions de vie déjà si pénibles".

DECLARATION

La déclaration suivante a été faite aux quartiers généraux du Congrès canadien ici: "Contrairement à ce qui a été annoncé sans autorisation dans certains journaux, le Congrès canadien s'intéresse vivement au grand conflit industriel qui a lieu actuellement en Angleterre. Aussitôt après que la nouvelle de la grève eut été confirmée, le président Moore a conféré par sans fil avec les autres membres de l'exécutif pour savoir quelles mesures le Congrès devait prendre pour assurer leur frères anglais de leur sympathie. A la suite de cette conférence, un câblogramme a été envoyé hier au Congrès des Unions ouvrières anglaises. En voici la teneure:

TELEGRAMME

"Le Congrès canadien des Commerces et du Travail offre leur plein appui moral des ouvriers canadiens dans la lutte actuelle pour le maintien des conditions de vie déjà si pénibles pour les ouvriers anglais.

Signé, Moore, président.
Signé Draper, secrétaire.

Agissant en union avec la Fédération internationale des Unions du Travail, dont font partie le Congrès des Unions anglaises et le Congrès des métiers et du travail canadiens, on s'organise pour que si la grève actuelle dure assez longtemps pour nécessiter un appel pour des fonds, un tel appel soit aussitôt porté devant l'attention des membres du Congrès. Les liens étroits qui unissent tant de membres des unions canadiennes à ceux des unions anglaises sont un gage assurant que cet appel, s'il est fait, sera reçu avec générosité.

UN GERANT LUI-MEME SE MET A LA ROUE

Presse Associée

DUNDEE, Ecosse, 5.—Le gérant du Dundee Train Line afin de continuer le service qui avait été arrêté par la grève s'est mis lui-même à conduire un tramway aujourd'hui. Il n'alla pas loin cependant avant que la voie ne fut bloquée par les ouvriers et qu'il fut obligé d'abandonner son tramway.

UNE AUBAINE POUR LES ETATS-UNIS

WASHINGTON, 5. — Des experts en science commerciale assurent que la grève britannique aura pour effet de diriger vers les Etats-Unis les commandes de charbon de l'Amérique Latine, qui allaient jusqu'ici en Grande-Bretagne.

Wilkins part aujourd'hui

FAIRBANKS, Alaska, 5.— Le capitaine George-H. Wilkins, chef de l'expédition de Détroit dans les régions arctiques, projette de laisser aujourd'hui cette ville pour se diriger dans les vastes solitudes glaciales. Il sera à bord de l'"Alaskan", avec le pilote Eielson.

On s'en ira d'abord à 400 milles au nord de Point Barrow, et après avoir survolé l'océan Arctique 200 milles, on reviendra à Point Barrow. L'avion a des provisions d'essence pour 1,500 ou 2,000 milles.

L'engin de l'"Alaskan" a 400 forces. Les aviateurs paraissent contents des prespectives. S'ils doivent atterrir cela ne les inquiète nullement car les places convenables abondent dans le nord. Wilkins base ses espérances de découvertes sur les histoires des Esquimaux, qui disent que des oiseaux migrateurs s'en vont à l'automne au nord de l'Alaska et reviennent le printemps avec leurs petits, la couvée ne pouvant se faire dans les régions glaciales, assurent les ornithologistes.

Si Wilkins découvre des terres ce sera au nom des Etats-Unis. Il les nommera Harris Land, en l'honneur du savant américain qui le premier a prétendu que ces terres existaient dans le nord.

Fabien LA GLACIÈRE AMÉLIORÉE

Avant d'acheter une Glacière, pensez aux services qu'elle devra vous donner, à l'économie qu'elle vous fera réaliser. Confiez-vous à une fabrique qui possède un record honnête, une expérience éprouvée. Notre maison est digne de votre patronage.

Chez votre quincaillier ou marchand de meubles.

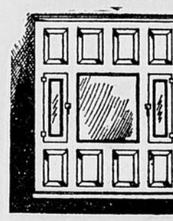

ÉTABLIE EN 1883 — LA COMPAGNIE DE GLACIÈRES FABIEN LIMITÉE MONTRÉAL — MARQUE DE FABRIQUE

GILLEX POUR LAVER LA VAISSELLE

GILLEX POUR LE BLANCHISSAGE ET LE NETTOYAGE

Bienfaitrice du beau sexe — La mignonne petite Jeanne Gillex

Chez Votre Epicier!

LA CIE E.W. GILLETT LTEE, TORONTO - CANADA.

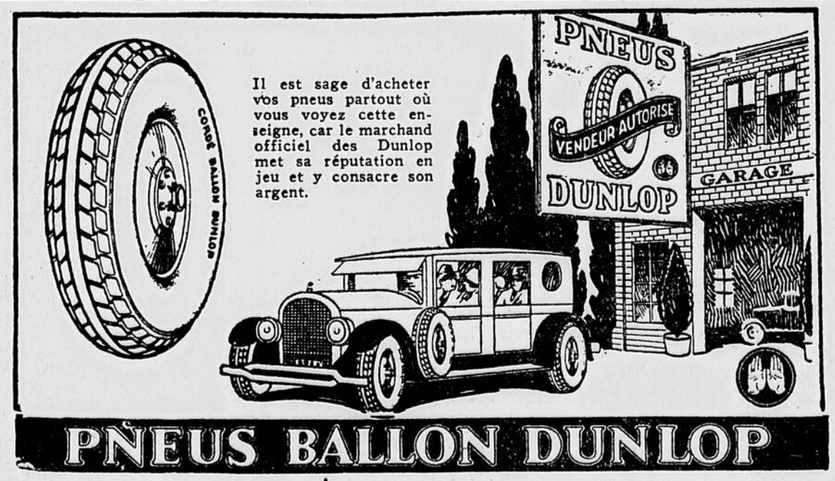

Il est sage d'acheter vos pneus partout où vous voyez cette enseigne, car le marchand officiel des Dunlop met sa réputation en jeu et y consacre son argent.

PNEUS BALLON DUNLOP

Postes Officiels de Service Dunlop

Bank Street Garage, 855 rue Bank, Ottawa
Central Vulcanizing Co., 344 Lisgar, Ottawa
Garage Chaudière, 691 Wellington, Ottawa
Jos. Dufour & Fils, Ltée, 247 Rideau, Ottawa
West End Tire Vulcanizing Shop, 1094 rue Wellington, Ottawa.
Station Chelsea, angle Boulevard St-Joseph et Montcalm, Hull.
Garage Moderne, 15 rue Youville, Hull.
Hull & Ottawa Battery Station, 20 rue Youville, Hull.
Standard Garage, Westboro.

CARNET MONDAIN

Madame Henri Panet partira cette semaine pour l'Angleterre, où elle passera les mois d'été.

• • •

Madame R. J. Manion et son fils James sont retournés hier à Fort-William, Ont., après avoir passé quelque temps dans la Capitale, les hôtes de M. et Madame D. L. Désaulniers.

• • •

M. Maurice Bernier et Madame Bernier (Juliette Chassé,) de Québec, de retour de leur voyage à New-York et Atlantic City, passent quelques jours dans la Capitale, les invités de M. et de Madame Noël Chassé.

• • •

M. et Madame Henri Valin ont pris résidence à 233 rue Stewart.

• • •

Sir Percy et lady Sherwood sont de retour de la Californie, où ils ont passé les mois d'hiver.

• • •

Samedi, le 8 mai, sera célébré en l'église de la Madeleine à Paris le mariage de Mademoiselle Yvette Fontbonne, avec M. le docteur Conrad O. Ranger, d'Ottawa, qui depuis plusieurs mois séjourne en France.

• • •

L'hon. M. Ernest Lapointe présidera la dernière séance des cours littéraires du Dr Séraphin Marion au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, vendredi soir à huit heures. Après la lecture du palmarès les élèves exécuteront un programme musical.

• • •

Mademoiselle Adèle Languedoc est de retour de l'Université McGill et passera les mois d'été chez sa mère Madame de Guerry Languedoc.

• • •

M. et Madame F. Graves sont de retour de Californie, où ils ont séjourné quelques mois.

• • •

Madame Jean-François Pouliot a reçu à déjeuner hier, au Café du Parlement, en l'honneur de Mademoiselle Béatrice Lelièvre, à l'occasion de son prochain mariage. Les autres invitées étaient Madame Pierre Daviault, Madame Ernest T. Lemaire, Mesdemoiselles Berthe Pagé, Simonne Parent, Anne-Marie Gendron, Marguerite et Marcelle Barthe, Helen Low, Aline Desrochers.

• • •

On annonce pour le 11 mai, le mariage de Mademoiselle Béatrice Danis, fille de M. et de Madame A. Danis, avec M. Alfred Grand-Maître, fils de M. et de Madame Pierre Grand-Maître décédés.

• • •

Le major et Madame Tremaine sont retournés à Kingston, après avoir passé quelques jours chez leurs parents, M. et Madame A. de B. Tremaine.

• • •

Le Dr et Madame Morley E. Wilson se sont embarqués samedi dernier à Québec, à bord de l'"Ausonia", pour l'Europe, où ils séjourneront plusieurs mois.

• • •

Samedi dernier avait lieu chez M. et Madame E. J. Labelle, un "shower" organisé par Mesdames Lévesque, Cliche et Labelle, en l'honneur de Madame Paul Lemieux. Il y eut partie de cartes. Les heureux gagnants furent Mesdames Faulkner et Proulx et MM. Lemieux et Faulkner. Les prix de consolation furent gagnés par Madame Trépanier et M. Lévesque. Un goûter fut servi par Mesdemoiselles Labelle. La table était ornée d'oeillets et de pois de senteur. Ont pris part à ce "shower": M. et Mme Lemieux M. et Mme Oscar Labelle, M. et Madame P. Laurin, M. et Mme E. Lévesque, M. et Mme E. Cliche, M. et Mme R. Villeneuve, M. et Mme Horace Provost, M. et Mme H. Rhéaume, Mme Francis Laurin, Mme E. Raymond, Mme V. Gravel Mme Emile Bélanger, M. et Mme Eug. Gagnon, M. et Mme L. Gagnon, M. et Mme A. Taillefer, Mme Joseph Laurin, Mme Joseph Foisy Mme F. R. Patenaude, M. et Mme Geo. Wellington, M. et Mme J. Faulkner, Mme P. Carrière, M. et Mme J. M. Trépanier, M. et Mme René Lemieux, M. et Mme Arthur Proulx, Mme L. Roquet, M. et Mme J. H. Bureau, Mme Charles Dupuis Mme J. A. Hudon, M. et Mme E. J. Labelle, M. T. X. Renaud; Mesdemoiselles Anna et Lorenza Proulx Ida Duhamel, Germaine Roquet, Colombe Lafleur, Gracia Hudon Yvonne Nadeau, B. et G. Labelle, G. et Y. Labelle.

• • •

Mme P. Y. L. Bissonnette et Mlles Laurence et Fernande Bissonnette de Montréal, sont en visite dans la Capitale, les invitées de Madame Joseph Tarte, Avenue Empress.

• • •

Mademoiselle Yolande Hudon, de Québec, a reçu à un "shower" d'ustensiles de cuisine, en l'honneur de Mademoiselle Gabrielle Grandbois, à l'occasion de son prochain mariage avec M. le Dr Raymond Paquin, de Hull.

• • •

Mademoiselle Lillian Teaffe fut l'heureuse gagnante de la lampe qui avait été mise en loterie, par l'Alumnae junior de la Congrégation de Notre-Dame.

• • •

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer le soir, par téléphone, de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou par écrit à Case Postale, 554, le "Droit", Ottawa, Ont.

LE DEPART DU "MAJESTIC"

SOUTHAMPTON, 5.—Le "Majestic" est parti ce matin à l'aube pour New-York. On a transporté de Londres les passagers à bord de camions et d'autos.

RECETTES DU C. N. R.

(Spécial au "Droit")

MONTREAL, 5.—Les recettes brutes du chemin de fer national du Canada se sont élevées à $6,080,640.00 durant la semaine terminée le 30 avril 1926. Durant la semaine correspondante de 1925 elles furent de $5,753,506.00. L'augmentation cette année est donc de $327,134.00 ou de 6 pour cent.

CALENDRIER

JEUDI, 6 MAI 1926
126ème jour de l'année

Lever du soleil	4.36
Coucher du soleil	7.06
Lever de la lune	2.11
Coucher de la lune	0.29

QUARANTE-HEURES

Val-des-Bois, 4, 5, 6 mai.
Buckingham, 6, 7, 8, mai.

FETE DU JOUR

S. Jean devant la Porte latine.

LE MARCHE

RAPPORT DES MARCHES A BESTIAUX

Semaine finissant le 29 avril 1926

TORONTO

Bêtes à cornes—Les arrivages se chiffraient à 7,732 têtes, à peu près la même quantité que la semaine précédente et le commerce fut plus actif, les animaux de boucherie se vendent 25c de plus les cent livres. Les bouvillons d'exportation se vendirent très bien, 500 seulement étant expédiés outre-mer, mais plusieurs centaines furent achetés pour être expédiés vers la fin de la semaine.

Les bouvillons pesants se vendaient, en majorité, $7.50 à $8 les cent livres—quelques-uns un peu plus cher. Les presque-pesants de choix donnèrent $7.50 à $7.75 et les bons et assez bons bouvillons $6.75 à $7.25. Les bons poids de boucherie se vendaient 25c de plus, de $7 à $7.60 pour les meilleurs—la majorité entre $6.50 et $7.25 les cent livres. Les bonnes vaches de boucherie se vendirent bien de $5.25 à $6.25. Les taureaux pesants pour l'exportation donnèrent $5.50 à $6 les cent livres; les jeunes boeufs se vendant bien, par petites quantités, de $8.00 à $9.00.

Les mi-gras, consistant en quelques charges de bouvillons ordinaires, se vendirent de $5 à $6.25 les cent livres. Les vaches laitières et les vaches pleines donnèrent un meilleur prix, $80 à $100 chacune, pour les meilleures.

Veaux—Les arrivages de veaux, 3,862 têtes, furent plus nombreux que ceux de la semaine précédente. Les prix restèrent fermes dans le cas des veaux de qualités inférieures, mais baissèrent de 50c les cent livres pour les meilleurs; ces derniers se vendant $11 à $12 les cent livres, la majorité entre $6 à $9.50. Les acheteurs de Buffalo prirent environ 700 têtes au cours de la semaine.

Porcs—On recevait 7,831 porcs, c'est-à-dire 2,900 de plus que la semaine dernière et lundi, les prix étaient de 25c les cent livres de moins, et les acheteurs prédisaient d'autres réductions pour la balance de la semaine. Le marché devient plus actif mardi, sans qu'on s'y attend et les prix restèrent fermes à $14 au sortir du wagon—quelques ventes donnèrent $14.25. A la fermeture la majorité se vendait $14 au sortir du wagon et les porcs de choix à bacon de choix, $15.36.

Moutons—On offrait en vente que quelques groupes d'agneaux de l'année, et les prix varièrent entre $13 à $15, les cent livres, selon la qualité. Les agneaux du printemps se vendaient bien de $8 à $15 chacun. Les moutons étaient en plus grand nombre. Les bons moutons, légers et forts donnèrent $8 à $10 le cent livres. Il y avait en tout, 387 têtes.

MONTREAL

Semaine finissant le 29 avril 1926

Ventes totales sur les deux marchés la semaine dernière, 894 bêporcs et 159 moutons et agneaux; tes à cornes, 3,656 veaux, 2,346 en cours d'expédition directe, 1,004 bêtes à cornes.

Bêtes à cornes—Le marché était bon pour les vaches et les génisses et les prix un peu moins élevés pour les catégories de bouvillons croisés. Le prix le plus élevé pour les bouvillons fut $7.62½ pour une charge de bonne qualité et plusieurs groupes y compris des bouvillons bien finis venant de l'ouest s'enlevèrent à $7.25 et $7.50. Les bouvillons ordinaires donnèrent $6.75 à $7 et les communs $6 à $6.50, excepté ceux d'un seul groupe dont la qualité laissait à désirer, qui obtinrent que $5.75. Les vaches étaient en grande demande et furent les premières à partir. Il y avait un bon pourcentage de vaches de bonne qualité et elles se vendirent de $5.25 à $6; la majorité $5.75. Quelques bonnes génisses furent offertes avec les bons bouvillons et un ou deux groupes de qualité intermédiaire réalisèrent $6.50. La demande était un peu meilleure pour les taureaux et les bons se vendaient $5.75; les communs et ceux pour la mise en conserves et la coupe rapportèrent les mêmes prix que ceux de la semaine dernière.

Veaux—Les prix des veaux étaient plus bas. Quelques charges de veaux nourris à la chaudière mais très maigres furent offertes mais elles furent extrêmement difficiles à vendre. Les charges mélangées de veaux nourris à la mamelle de qualité ordinaire et commune se vendirent de $6.50 à $7.25 et quelques-uns des meilleurs ne rapportèrent que $8 et $8.25. Vers le milieu de la semaine les ventes devinrent moins bonnes et les veaux d'assez bonnes qualités obtinrent $6.50 et les maigres $5. Un grand nombre de veaux mal nourris furent condamnés.

Moutons—Une petite charge d'agneaux Dorset se vendait, mardi, pour $21 chacun; quelques-uns ayant une valeur de $15.00 chacun. Les agneaux légers de qualité inférieure se vendaient $9 et les bons moutons $8.

LE BETAIL A MONTREAL

Arrivage, 52 bêtes à cornes, 326 veaux, 450 porcs. Pas de moutons sur le marché. Quelques gros bestiaux furent pesés et cotés aux prix d'hier et de lundi. La demande de veaux était très faible. Des veaux de bonne apparence ont reçu 6 à 7.00; mais peu de ventes se sont faites. Quelques porcs sous contrat ont donné 14.75, mais la plupart, 14.50; ce qui est une baisse légère. Les mères: 11.25 à 11.50.

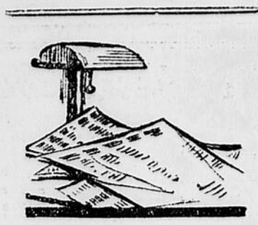

LES PETITES ANNONCES DU *DROIT* DONNENT DE GRANDS RESULTATS

Naissances 3

LEFEBVRE—A M. et Mme J. Lefebvre, (née Jeanne Bédard) de Hull, un fils, né le 4 mai 1926 à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Hull. 3-103

Décès 4

O'TOOLE—M. J. H. O'Toole, époux de Oliva Maloulin, décédé le 4 mai à l'âge de 72 ans. Funérailles vendredi matin à 8 h. 30 à l'église St-Brigide. Départ du cortège funèbre, 293 Clarence à 8 h. 15. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation 4-104

Remerciements 8

REMERCIEMENT à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue avec promesse de publier, G. T. 8-103

Avis 11

BON GRAVOIS et sable à donner. S'adresser 151 Champlain. 11-103
MODISTE de chapeaux—Spécialité: chapeaux de deuil. Mlle L. Dallaire, 232 Montcalm, Hull. 11-104
IMPERIAL DRY CLEANERS & PRESSERS—Vêtements pour Dames et Messieurs réparés, habits pressés, 50c, service de valet, $1.50 par mois. Ouvrage garanti. Service de livraison. A. Latour, 254 St-Patrice. Tél: Rid. 4692 11

A Vendre ou à Louer 12

MAISON à louer ou à vendre, lot à vendre collections, assurances. L. Bissonnette, 210 rue Principale, Hull. Rid. 1199. 12
JOLIE RESIDENCE à vendre ou à louer. S'adresser A. W. Monette, agent d'immeubles, 119 rue Principale, Hull. Sh. 2050. 8
MAISON, 8 appartements, coin des rues St-Rédempteur et Lévis, Hull. S'adresser Hercule Thérien, Aylmer. Tél: 50. 12-103

On demande 13

BONNE CUISINIERE et son mari demandés dans maison de pension. S'adresser Mme Arthur Lalande, Thurso, Qué. B-105
CAISSIERE d'expérience parlant les deux langues. S'adresser Casier 49, "Le Droit", Ottawa. 13-103
CHARPENTIERS demandés immédiatement S'adresser 179 Rideau le jour, Tél. Rid. 4826. 13-103
DAME demande lavage à la maison. S'adresser 293 St-Patrice. 13-104
FILLES d'expérience pour coudre dans les pantalons pour hommes, d'autres avec expérience pour coudre dans les "Makina". Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser M. Dunne, Woods Mfgr. Co., ave Laurier, Hull. 13-105
MAISON confortable, 6 pièces, $18. S'adresser 58 Botelier, Rid. 3748. 27-105
PIANOS droits et pianos à queue usagés. Nous les paierons argent comptant ou nous allouerons le même montant sur le prix d'un nouveau piano ou d'un phonographe. Qùeen 5726. C.W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 13-106
UNE FILLE d'expérience dans la couture S'adresser J. A. Bélanger, 99 Wellington, Hull. 13-103
VENDEUR énergique capable, bonne apparence avec ou sans chars, position permanente. S'adresser Chambre 611, Hôtel Windsor. 30-105

ON DEMANDE

Des sténographes, grade 2 (bilingues), pour emploi temporaire à Ottawa: traitement, $80 par mois. S'adresser au Secrétaire, Commission du service civil, au plus tard le 7 mai 1926.

RELIEUSES DEMANDEES

Des préposés qualifiés pour machines à plier Christensen, ou aux machines à coudre Smyth. S'adresser immédiatement à la Commission du service civil, chambre 166, édifice Hunter, Ottawa.

Automobiles 16

CAMION (Truck) Ford ½ tonne. Aubaine Nouvellement remis à neuf. Rid. 2901-W. 88 Aberdeen. 16-105
PARTIES USAGEES D'AUTOS—Achetons et vendons des parties. Expert mécanique. Caver Frères, 40 Queen ouest. Sh. 213. 16-71

Garages 18

HULL AUTO PAINTING & VARNISHING CO.—Service de garage, peinture, bourrure, accessoires. Service de Taxi. Villeneuve et St-Denis, 19 Principale, Hull. Sh. 637. 18

Taxis 19

DALHOUSIE TAXI—Paul Gauthier, prop. Sedan Nash et Hudson, 7 passagers. Tél: Rid. 881-534. 19-112

Vulganiseurs

J. E. POIRIER, 37 Victoria, Hull. Sh. 1252-J. Vulganiseur de pneus, batteries réparées, rechargées, louées. Ignition. Ouvrage garanti 85

A Vendre 26

GARAGES neufs, à l'épreuve du feu, modernes, $79. Métal ou bois. Catalogues sur demande. Canada Engineering Construction Co. Tél. Queen 6860 85-157
ARTICLES chambre à coucher, Buffet, table Camille Vernhelst, Chemin de Montréal, Eastview. En face du Cimetière Notre-Dame. 26-203
AUBAINES en Pianos, Morris $235, Williams, $275, Heintzman Co. $235., Lindsay, $275, Mason and Risch, $375. Conditions C. W. Lindsay, Ltd., 189 Sarks. 26-106
CHANCE exceptionnelle pour prompt acheteur—½ lot à vendre situé rue Langevin, Hull dans le centre de la ville. Vendra à conditions faciles. S'adresser 36 rue Champlain, Hull. 26-105
CHEVAL, pesant au-delà de 1400, atelage de travail en bon état. Vendra à sacrifice. S'adresser 218 Laval. 26-203
DEUX BONS POELES, table d'extension, glacière. Bon marché. S'adresser 17 Sterling. 26-104
DEUX CHEVAUX, attelages, 2 voitures couvertes pour déménagement, 2 camions Truck autobus "Fraser", attelage pour pianos, poulies, chaines, etc., etc. Vendra pour cause de santé. S'adresser 256 King Edward. Louis Moyneur. 26-104
LIVRES DE LOI, prov. Ont. et prov. de Québec à prix ridicule. Chambre No 1, Edifice Banque Nationale, 18 rue Rideau, Ottawa. Tél. Sh. 5699. 26-104
MENAGE complet, cause de départ, 35 Lois, Wrightville. 26-103
MIROIR 4 x 7 et autres articles de ménage, cause de départ. S'adresser Noé Giroux, 28 Papineau, Hull. 26-106
MENAGE complet, ameublement de chambre, lits, ameublement de salon, tapis, images buffet, (sideboard). 254 Champlain, Hull. 26-104
POELE à gaz, 3 brûleurs comme neuf. 139 St-André. 26-105
POELE ELECTRIQUE à deux ronds. Indispensable durant l'été. Spécial $9.75. ROBERT et RENY, 152 Rideau. Rid. 112. 26
POELE—Range—poêle à l'huile, poêles à gaz, carrosse pour bébé. Très bon marché. 356 Water. Rid. 6468. 26-107
POELE électrique "Moffat" 4 ronds. S'adresser 280 Montialm, Hull. 26-104
POELE A L'HUILE, 3 ronds, presque neuf Buffet (sideboard) très bon marché. S'adresser 98 Chemin d'Aylmer, Sh. 1963-F 26-104
POELE à l'huile, 3 ronds, presque neuf. Buffet (sideboard) très bon marché. S'adresser 98 Chemin d'Aylmer, Sh. 1963-F
TERRE, autrefois à Edmond Charlebois, Lemieux, Ont., 10 arpents au village. Bas prix. Conditions faciles. 70 acres. S'adresser à Mme Bourque, Bourget, Ont. 26-104
POULAILLER—6 x 8. Bon marché, cause de départ. S'adresser Léopold Marleau, 55 Garneau, Hull. 26-106
UN BON LIT de plume, portières en chenille. 120 Beechwood, Ottawa. R. 2193. 26-105

A louer 27

APPARTEMENT—787 Somerset Appt. 1, chauffés, $30. Tél. Queen 357. 27-107
APPARTEMENT—791 Somerset Appt. "B" et "G" chauffés, $30. Tél. Queen 357. 27-107
APPARTEMENTS neufs, améliorations modernes, chauffés, central. Poêle électrique installé, 101 Du Pont, Hull. Sh. 2215 et Sh. 5595. 27-111
APPARTEMENT, 5 pièces, $12. S'adresser 88 Catherine, Clarkstown. 27-105
APPARTEMENT neuf, chauffé, poêle électrique, planchers bois franc, 5 pièces, près église, école, marché. Rid. 1963, entre 5 et 7 h. 30 p.m. 27-104
APPARTEMENT chauffé à l'eau chaude, poêle électrique, garage. Tél: Carling 4009. 27-105
APPARTEMENT chauffé, 6 pièces, bain con confortable, $40. 345 Cumberland. Tél: Rid. 3749. 27-104
APPARTEMENTS neufs, améliorations modernes, chauffés, central. Poêle électrique installé. 101 Du Pont, Hull. Sh. 2215 et Sh. 5595. 27-111
BUREAUX à louer dans édifice Lindsay, 55 rue Principale, Hull, chauffés. Situation centrale loyer et plus. Pour information: téléphonez Queen 5727. 27-106
CONFORTABLES APPARTEMENTS, 2 à 5 chambres, nouvellement décorés, améliorations modernes, $15 en montant. Concierge, 275 Dalhousie. 27-107
DEUX CHAMBRES sur le devant avec téléphone, grand salon avec divanette. 192 Guigues. 27-102
DUPLEX—Vous trouverez un bon logement à 100 rue Nelson. M. Cléroux. 27-105
DUPLEX—6 pièces, Wrightville, près de l'église et tramways, bellt localité. S'adresser Henri Tremblay, Sh. 2792-W. 27-107
MAISON—7 pièces, 38 St-André près de la Basilique et des tramways. Tél: Rid. 2288 ou 317 Dalhousie. 27-108
MAISON située à 217 ave Laurier, Hull. Parterre, belle localité. Prix raisonnable. S'adresser 274 ave Chamolain, Hull. Sh. 220. 27-107
MAISON—10 pièces, améliorations modernes, $30, belle localité. 504 Clarence. Rid. 5188-W. 27-107
MAISON—270 Booth, 7 pièces avec bain, $25. Tél. Queen 357. 27-107

A Louer 27

MAISON confortable, 6 pièces, $18. S'adresser 58 Botelier. Rid. 3748. 27-103
PLAIN-PIED (flat), 6 chambres, $19.00 par mois. S'adresser à 168 Glenora. Tél: C. 6295-W ou à C. 6696-W.
PLUSIEURS APPARTEMENTS propres, chauds, confortables, 8 chambres, $25.00. S'adresser 62 Friel. 27-118

Divers 30

MACHINE A ADDITIONNER ou à écrire de toutes sortes. Réparages. J. M. Hill, 28 Wellington, Ottawa. 30-107

Maisons à vendre 31

MAISON, 6 pièces. Pour information, téléphonez Sh. 354, sonnez 24. 31-105
PROPRIETE à vendre, 88 Aberdeen, Eastview Aubaine pour prompt acheteur. Rid. 2901-W. 31-105

Servantes demandées 36

SERVANTE générale. S'adresser 215 Montcalm, Hull. Sh. 2104. 36-103
SERVANTE demandée à 76 Fairmont. 36-103
SERVANTE générale. S'adresser par téléphone à Carling 5700. 36-104
BONNE SERVANTE pour ouvrage général. Sh. 3075-M. 36-102
BONNE SERVANTE pour ouvrage général. Sh. 3075-M. 36-102
S'adresser 331 Boulevard St-Joseph, Wrightville. 36-104
SERVANTE pour ouvrage léger. S'adresser 108 Garneau, Hull. 36-103
SERVANTE demandée personne âgée de préférence. S'adresser 165 ave Champagne, Hull. 36-103
SERVANTE pour ouvrage général sachant faire la cuisine, 37½ Murray. 36-103
SERVANTE demandée à 7 De Beaujeu, Wrightville. 36-103
SERVANTE générale. S'adresser 102 Water. 36-103
SERVANTE demandée. S'adresser entre 6 h. et 7 h. le soir, 45 St-Jacques, Hull. 3-105

Elèves demandés

A BAS MAUVAISES STENOGRAPHES! Sténographie Perrault-Duployé, bilingue, 3 mois. Approuvé Conseil instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 135 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2600. 70

Musique 48

Mlle A. L. DALLAIRE donnera leçons de piano à 236 Blvd St-Joseph, Wrightville. 48-104

Plâtriers 62

ALPHERIE VIAU—Entrepreneur-plâtrier. Expert en stucco. Demandez soumission. 63 St-François. Sh. 2347-W. 62

Peintres 82

GAREAU—Pour vos travaux du printemps, décorations ou peinture, consultez-nous. 130 Nelson. Tél: Rid. 5421-W. 82

Electriciens 69

EMILE MARTEL Entrepreneur-Electricien. Appareils électriques. 18½ Lengevin. Tél. Sh. 3479-J. 69
EMILE BEAUDRY, 362 St-Patrice, Ottawa. Tél. Rid. 4406. Distributeur pour poêle électrique McClary. Accessoires pour radio. Entrepreneur-Electricien. 69

Couvreurs 70

E. LAMOUREUX—Expert en couvertures, feutre, gravois, ciment. 96 Murray. Rid. 2531. 70

Entrepreneurs 71

H. DAGENAIS—Travaux de constructions. Expert. Réparations de tous genres. 158 St-Patrice. Rid. 1824. 71

Modistes 77

MADAME N. MYRE, modiste de chapeaux, confection de costumes, robes de bal, point d'ourlet. 227 Rideau. Tél: Rid. 4027. 77
CONFECTION pour dames, fillettes. Spécialité: Costume-Tailleur. Nous garantissons notre ouvrage. Mme Vve Alfred Navion. 234 Montcalm, Hull. 77

Coiffeurs 78

MANIFIQUES TRESSES de cheveux faites avec vos peignures pour $2. S'adresser F. Chevalier, 178 Champlain, Hull. 78

Aux Annonceurs

L'insertion des PETITES ANNONCES CLASSIFIEES pour l'édition du samedi sera garantie seulement si elles sont reçues le vendredi soir.

Notre bureau sera ouvert jusqu'à neuf heures p.m. tous les vendredis afin de recevoir les commandes.

Téléphone: Rideau 514

Manufacturiers de matelas

LA MAISON LAROSE, 129 Montcalm, Hull, Sh. 2443. Manufacturier de matelas, meubles réparés, emballage. Satisfaction garantie. Demandez nos prix. 82

Avocats 96

PHILIPPE DUBOIS, B.A., avocat, notaire, Professeur de Droit à l'Université. Bureau 45, rue Rideau, Tél. R. 4020. 96
BELCOURT, LEDUC & GENEST, avocats, 18, rue Rideau, Ottawa (Edifice Banque Nationale) 96
J.-NOEL BEAUCHAMP, B.C.L., avocat, 121 Principale, en face du Théâtre Laurier, Hull. Sher. 1857. 96
AUGUSTE LEMIEUX, C.B., avocat, Ontario et Québec. 18, rue Rideau, Ottawa. (Edifice Banque Nationale). Tél: Queen 240. 96
SEGUIN, SAINT-JACQUES & CHARLEBOIS, avocats notaires. Argent à prêter. 18, rue Rideau, Ottawa. Tél. Queen 1186. 96

Ouvrage en fer

ECHELLES de sauvetage, clôtures, escaliers droits ou tournants en fer. Ottawa Iron Works, 96 Nelson. Rid. 3267.

Médecins-chirurgiens 98 d'Ottawa

DOCTEUR M.-W. LEBEL, Chirurgien attaché à l'Hôpital Civique d'Ottawa. 252 Laurier-est, Ottawa. Tél. Rid. 5397. 98
DOCTEUR EUGENE GAULIN, Médecin-Chirurgien Ex-assistant étranger à l'Hôpital St-Antoine de Paris. 219 St-Patrice. Rid. 659.

Architectes 97

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau, Queen 3086; 2 rue Châteauguay. Sh. 2950. 97

Dentistes 101

DOCTEUR J.-A. GAUTHIER, Edifice de l'Union St-Joseph, 327, rue Dalhousie, Ottawa. Tél. Rid. 4248 101
DOCTEUR E. L. DESROSIERS, dentiste, 105 Rideau. Le soir par sopointement. Tél: Rid. 4071. 101

Spécialistes 100

DOCTEUR J. E. DE HAITRE, des Hôpitaux de Paris, Médecin chirurgien attaché à l'Hôpital Général de la rue Wate. Spécialités: Voies urinaires, chirurgie femmes. 161 Stewart. Tél. Rid. 63. 10.
Dr J. L. LAMY, Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladies des femmes. 211 Stewart. Tél: Rid. 1818. 100

Assurances 116

J.-HENRI BELANGER. — Assurances-feu. Etabli en 1900. 119 Principale, Hull. Sher. 2059. 2022 116

Fourrure 125

HECTOR DONALDSON, 215½ Bank (en haut) Queen 8619.—17 ans en affaires au même endroit, 31 ans d'expérience. Un seul prix suivant la quantité et la qualité. Assurance garantie. 125
LES PETITES FOURRURES sont très à la mode. Venez faire votre choix dès à présent. Vison, Renard, Martre de Roche, Fitch, etc. Arthur Larose, 9 rue Nicolas, Marchand-tailleur en fourrures. Rid. 5422. 125
PARURE DE FOURRURE—Renard, Martre de Roche, Vison, Fitch, Ecureuil. Aux plus bas prix. Emmagasinage gratis avec réparation durant l'été. J. A. Cloutier, 384 Somerset-ouest, près de Bank, Q. 1506. 125
TOUR DE COU en fourrure, $5.00 en montant. Alfred Côté. Le foyer des bonnes fourrures. 180 Rideau. Tél: Rid. 766. 130

Combustibles 129

BON BOIS sec de 4 pds. $5.50 la corde, $2.75 demi corde, coupé. $3.00 le voyage. Rid. 346-W. G. Vanasse. 129
BELANGER FREERES & CIE LTEE. Gros et détail. 119 Principale, Hull. Sh. 2023-2059. 129
O'REILLEY & BELANGER LIMITEE. Bureau, 22 Sparks, Ottawa. Queen 860-861. 129
BOIS dur, lots de wagons de 4 pds. $9.00 la corde, à la corde, $11; voyages, $4.50; aussi charbon, coke. J. Dolan & Fils, R. 1905, 135 Chapel 129

AVIS PUBLIC

AU SUJET DES LICENCES DE CHIENS

Le Service de la Police n'enverra pas cette année des officiers pour percevoir les impôts de chiens durant le mois de mai, comme c'était antérieurement la coutume, et les propriétaires de chiens sont priés de se procurer la licence nécessaire sans avertissement de la Police.

En vertu des stipulations du Règlement numéro 6007, le et après le premier jour de mai, tous les propriétaires de chiens âgés de six mois "devront mettre une plaquette de licence bien fixée sur lesdits chiens, en tout temps."

En négligeant de ce faire les propriétaires de chiens seront passibles d'une amende de pas moins de dix piastres et de pas plus de vingt-cinq piastres.

Les plaquettes de licences sont fournies par la Police lorsque l'on paie sa licence.

A. M. ROSS,
Chef de Police.

Une Vente Hypothécaire d'une Ferme de Valeur de 96 acres

aura lieu dans le bureau de J. A. Brisson, notaire et encanteur, à Casselman, Ontario, jeudi, le 20 mai, 1926, à 2 h. p.m. La moitié est de la moitié ouest du Lot 13, dans la sixième concession du canton de Cambridge et toute cette partie de la moitié est du Lot 14 dans la cinquième concession dudit canton se trouvant au sud de la Rivière Nation, seront offertes sujettes à une offre de réserve.

Cette ferme est avantageusement située. Bonne terre toute défrichée. Les constructions se composent de deux maisons de bois, deux garages de bois, une écurie et une porcherie. Il y a deux puits sur la propriété.

CONDITIONS FACILES. Pour avoir de plus amples informations s'adresser à l'encanteur ou à F. C. Betts, procureur du vendeur, London, Ontario.

OCULISTE

SPECIALISTE

Dr Adolphe Drouin

Des Hôpitaux de Paris et Lyon

Yeux, Oreilles, Nez et Gorge

Attaché à l'Hôpital Général
Consult.: 11-12, 2-5, 7-8

93, rue Rideau Tél: R. 4789

American Coke . . $14.00
Charbon à Bouilloire $8.00

Gros Bois fivoyage) . $2.50
Bois Mou (la corde) . $7.00
Bois Franc, Scié (voy.) $3.50

G. RIVARD

Eastview Coal Co.

82, Chemin de Montréal
Tél: Rid. 1273

DANS LA COUR SUPREME DE L'ONTARIO

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE

MARIE-LOUISE LANGLOIS BOYER, ci-devant du Village de Casselman, dans le comté de Russell, veuve, marchande, décédée.

ENTRE

HUDON, HEBERT & CIE, LTEE, Demandeurs

ET

ALBERT SMITH et NOELLA SMITH, ROLLAND SMITH, MARGUERITE SMITH, HENRI SMITH et LAURETTE SMITH, enfants en bas âges de moins de vingt-et-un ans, Défendeurs.

Conformément à un ordre de M. le Juge Lennox fait à la Cour Hebdomadaire à Ottawa, samedi, le 29me jour de janvier, A.D., 1926, il sera vendu avec l'approbation de M. ALBERT CONSTANTINEAU, Maître Local de cette Cour à L'Orignal, à Casselman, par J. Laflèche, encanteur, à son bureau dans le Village de Casselman, à 10 h. 30 de l'avant-midi, mardi, le 8me jour de juin, 1926, les terrains et immeubles et hypothèques suivants:

1) Le lot numéro 23 sur le côté nord-est de la rue Nation dans le Village de Casselman.

Ce Lot a une profondeur de près de cent cinquante pieds (150 pds) avec un front de cinquante (50 pds) pieds et est situé sur une des principales rues du Village de Casselman. Sur ce lot se trouve une substantielle construction, trois étages de hauteur, le rez-de-chaussée a servi à un magasin prospère et le second étage et le troisième étage comme domiciles privés. Il y a à l'arrière de cette construction de brique, de vastes remises.

2) Une HYPOTHEQUE portant la date du 28 janvier, 1922, déposée au Bureau d'Enregistrement pour le Comté de Russell, municipalité de Clarence, et portant le numéro 13581, consentie entre JOSEPH BENSON et MARIE-LOUISE LANGLOIS BOYER, couvrant la moitié est (½) du lot numéro dix (10) dans la 1ère Concession du canton de Cambridge pour l'obtention de la somme de dix-huit cents ($1800) piastres. Il est dû actuellement sur cette hypothèque pour le principal la somme de dix-huit cent ($1800) piastres et l'intérêt à partir du 28me jour de janvier, 1924, à raison de 7% par année. Ce cent (100) acres se trouve à près de quatre milles du Village de Bourget, a un bon approvisionnement d'eau et la terre est de sable et de glaise jaune. Sur cette terre sont érigées une maison de bois, une grange et une remise qui sont en bon état. Cette terre est entièrement clôturée. C'est une première hypothèque.

3) Une HYPOTHEQUE portant la date du 7me jour de décembre, 1921, déposée au Bureau d'Enregistrement du comté de Russell, municipalité de Cambridge, et portant le numéro 13548, consentie entre CYRIL BOULERICE et MARIE-LOUISE LANGLOIS BOYER à titre de créancière hypothécaire, couvrant une partie d'un tiers (1-3) nord est de la Rivière Nation du lot dix-sept (17), 4me Concession du Canton de Cambridge, pour l'obtention de $800. Il est dû en vertu de cette hypothèque pour le principal la somme de $800 et l'intérêt sur icelle à partir du 7me jour de décembre, 1924, à raison de 7% par année. La terre décrite comporte cinquante (50) acres plus ou moins de glaise jaune pâle, le tout clôturé dont une bonne part en fil de fer, avec un bon approvisionnement d'eau. Elle est située à quatre (4) milles du Village de Casselman sur un chemin passable; sur icelle se trouvent une maison de bois de deux étages de hauteur de près de 22 x 24, une grange et une écurie de bois, la grange mesurant à peu près 31 x 73 x 16 et l'écurie à peu près 16 x 73 x 13. Il y a contre cette terre deux hypothèques de priorité en faveur de la National Trust Co. Limited, une datée du 3me jour de décembre, 1908 et portant le No 8158 et l'autre datée du 24me jour de janvier, 1911, portant le numéro 9154. Sur les deux dites hypothèques il y a actuellement dû pour le principal la somme de $510 et l'intérêt sur icelle à raison de 6½% par année à partir du 1er jour de janvier, 1926.

4) Une HYPOTHEQUE portant la date du 13me jour de juin, 1923, et le numéro 14027, consentie entre CYRIL BOULERICE, comme débiteur hypothécaire, et MARIE-LOUISE LANGLOIS BOYER, comme créancière hypothécaire et couvrant la moitié est (½) de la moitié ouest (½) du lot seize (16), 3me Concession, Canton de Cambridge, et une partie du tiers est (1-3) nord de la Rivière Nation, lot dix-sept (17), 4me Concession, canton de Cambridge, comportant à peu près cent (100) acres. Les cinquante (50) acres se trouvant dans le lot 17 ont été décrits ci-dessus. Les cinquante (50) acres de la moitié est de la moitié ouest du lot 16, 3me Concession, sont situés à près de cinq (5) milles du village de Casselman près d'une école. Cette terre a un bon approvisionnement d'eau, est bien clôturée et la terre est de glaise jaune. Sur icelle se trouve une grange de bois. Il y a avant cette hypothèque les hypothèques susmentionnées à la National Trust Company Limited; et l'hypothèque déjà mentionnée à Marie-Louise Langlois Boyer par Cyril Boulerice. Il est dû pour le principal sur cette hypothèque la somme de ($280), deux cents quatre-vingts piastres et l'intérêt sur icelle à raison de 7% par année à partir du 1er jour d'août, 1924.

Des copies certifiées des trois hypothèques susmentionnées peuvent être vues au bureau de M. Henri Saint-Jacques, procureur, Ottawa, et elles seront produites le jour de la vente.

La propriété et les hypothèques susmentionnées seront vendues en lots séparés et seront sujettes à une offre de réserve qui a été fixée par ledit Maître Local. Au temps de la vente l'acheteur devra déposer 20% de son offre au vendeur ou à son procureur et il devra payer le solde du prix d'achat dans un mois dans la suite savoir, le 8me jour de juillet, 1926.

A tous les autres points de vue les termes et conditions de la vente seront d'après les décrets existants de la Cour Suprême d'Ontario.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus de M. HENRI SAINT-JACQUES, procureur des Demandeurs.

DATE à Ottawa, ce 23me jour d'avril 1926.

A. CONSTANTINEAU,
Maître Local à L'Orignal.

GLACE

Glace inspectée—la meilleure. Nos prix sont les plus bas.—Service de livraison insurpassable.

VICTOR HUOT
15, rue Durocher - Eastview
Téléphone: Rideau 978-W.

CAMPBELL MOTOR SALES

141, rue Albert Queen 7290
345, rue Queen Queen 7879

Camion Ford
D'une tonne, nouvelle carrosserie à ridelles, entièrement remis à neuf, une aubaine. $155.00 comptant, le solde par mensualités.

Routière Ford
Récent modèle, véritable aubaine. $81.00 comptant, le solde par mensualités.

Tudor Ford
Modèle de 1925, bons pneus, plusieurs accessoires, état de premier ordre. Une aubaine à $218.00 le solde par mensualités.

Touring Ford
Récent modèle, remis à neuf, peinturé, meilleur aubaine en ville. $124.00 comptant, le solde par mensualités.

Coupé Ford
Modèle 1924, excellents pneus, état de fonctionnement de premier ordre. $142.00 comptant, le solde par mensualités.

AVIS

Le 29 avril à Saint-Jérôme, a été signé le contrat entre la Ville et la "Laurentian Hydro-Electric Limited" (Filiale de la "Quebec Southern Power Corporation") qui vend l'usine hydraulique et le réseau électrique municipal à la "Laurentian Hydro-Electric Limited".

On se rappelle que cette vente s'est faite pour la somme de $400,000, dont $110,000 comptant à la signature du contrat.

Cette acquisition très importante pour la Compagnie va occasionner sous peu le déménagement de la plus grande partie de son personnel à St-Jérôme. Tout le monde s'accorde à dire que maintenant qu'un service d'énergie électrique continu est assuré, Saint-Jérôme est appelé à un développement industriel considérable."

Tout le monde l'utilise

"Une minute, je vais consulter l'annuaire du téléphone", disait un homme d'affaires bien connu dans cette ville, quand on lui demanda de nommer son plus fort concurrent.

"Les plus sérieux", disait-il en souriant, "sont inscrits dans les annonces classifiées à la fin de l'annuaire. Ils savent que les gens qui cherchent une information se tourneront vers le livre du téléphone et que de nombreuses transactions se sont effectuées grâce aux annonces de l'annuaire.

"Mon commerce en est un exemple frappant, car des enquêtes ont démontré qu'un gros pourcentage de mes nouveaux clients le sont devenus par la publicité faite dans l'annuaire où j'annonce depuis des années.

"Mon commerce s'est développé avec le téléphone."

A VENDRE

C. POTHIER & FILS

Tél: RID. 858.

Argent à prêter sur Immeuble

RUE NELSON—Maison en bois à deux côtés, sur fondation en pierre, 7 pièces chaque côté, avec bonne chambre de bain. Louée à $20 chaque côté. Prix $4,000. Peut être achetée avec petit montant comptant, balance à conditions faciles.

OCULISTE — AURISTE

Docteur J. M. RAVARY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.

Consultations: 1-5 et 7-8.30 p.m.
433, RUE RIDEAU
Tél: Rideau 1485

DES RESULTATS

UN EXEMPLE ENTRE MILLE

Vendredi, le 30 avril, paraissait dans nos colonnes l'annonce ci-dessous:

MAISON, 6 pièces, 111 rue Hôtel-de-Ville, nouvellement décorée, centre d'affaires. Prix raisonnable. S'adresser 113 Hôtel-de-ville, Hull. Sh. 5473-W. 27-101

Le troisième soir l'annonceur nous téléphonait pour nous dire qu'il avait loué sa maison.

Jugez vous-même de l'efficacité de nos petites annonces.

Annoncez dans le "Droit"

FEUILLETON DU "DROIT"

L'AUBE DU COEUR

Par MATHILDE ALANIC

No. 17

Sombre et fermée, la jeune fille partit sans résistance.

Mais son coeur inerte et comme anesthésié se réveilla dans la surprise de l'accueil chaleureux.

Blandine et Arsène la recevaient les bras ouverts!

L'enfant douloureuse, conduite par ses bonnes hôtesses dans une gentille chambrette tendue de toile de Jouy bleue, éprouva le soulagement du blessé épuisé qui atteint enfin le quiet abri de l'hôpital.

Elle s'abandonna d'abord, dans une complète passivité, aux mains douces qui la soignaient. Souvent, Blandine l'emmenait, dès le matin, au domaine de Bouilland, dont Mlle Monestier agrandissait les bâtiments et les vergers. Dès qu'elle avait passé la grille et qu'elle sautait de son tilbury, la vieille demoiselle, silencieuse et sauvage, devenait une tout autre femme.

Chaussée de gros souliers, un tablier bleu fixé devant sa robe, alerte, précise, elle visitait les étables, le bois, le jardin, l'atelier de tricotage, les ruches, le poulailler, tenait tête aux entrepreneurs, rappelait à l'ordre ouvriers et employés, déjouait l'astuce, encourageait le bon vouloir, secouait la paresse et déployait surtout une sollicitude infinie envers les nourrissons malingres et les femmes malheureuses, arrachés aux horreurs funestes du taudis.

Odette admirait le bienfait et compatissait aux infortunes. Mais elle se sentit honteuse de ne pouvoir s'ouvrir à une pitié plus large. Son âme contenait trop d'ardentes préoccupations pour que la jeune fille arrivât à ce désintéressement de soi qui est l'idéale charité.

La douce somnolence des premiers jours ne fût qu'une trêve. Bientôt les cuisants aiguillons de l'incertitude recommencèrent à la supplicier.

Sans cesse, Odette réentendait Monfaur protestant de son amour. Sans cesse, elle cherchait le sens de cette plainte: "Je souffre!"

"Est-ce à cause de moi? Sa famille peut désirer son mariage avec cette veuve américaine, si riche, qui semble entichée de lui? Elle est son aînée, certainement! Il ne saurait l'aimer!"

Assise dans son lit pendant de longues insomnies, elle demeurait la tête dans ses mains, creusant ses pensées sans trouver la solution.

"C'est à devenir folle! Les examens passés, il quittera sans doute Dijon. Nous n'aurons pu nous concerter pour nous défendre! l'avenir est en jeu! Pour moi, au moins! Mais lui? Que fait-il? que prémédite-t-il?"

Brûlée de fièvre, exténuée par le manque de sommeil la jeune fille dépérissait, ne mangeait plus. Les deux soeurs s'inquiétèrent et voulurent soigner leur petite pensionnaire. Touchée de leur sollicitude, elle faillit exhaler le secret qui la minait.

"Mais comprendront-elles, ces saintes, qui vivent en dehors de l'époque? Je les agiterais inutilement."

Un jour enfin, pressée par l'idée fixe, voulant coûte que coûte savoir, Odette jeta un billet à la poste. Et le surlendemain prétextant une migraine pour laisser partir Blandine, à l'heure où Mlle Arsène elle-même effectuait sa tournée de malades, la jeune fille sortit de la maison et vola vers le parc de Bouzaize.

XX

A cette heure matinale, le jardin délicieux était encore à peu près désert. Odette distingua seulement, entre les bouquets d'arbres, quelques élèves de l'école d'agriculture soignant les pelouses et remuant les tas de foin, dont les senteurs enivrantes saturaient l'air. Tout cela, pour la jeune fille, concentrée dans son anxiété, parut aussi irréel qu'un paysage élyséen peuplé d'ombres.

"Viendra-t-il? M'aime-t-il assez pour écouter mon appel?"

Elle suivit les méandres du frais ruisseau et atteignit les trois arches, d'où s'échappe en bouillonnant la source abondante. Là, près du monument désigné comme point de raillement, se tenait un homme, coiffé d'un feutre gris clair.

Exaltée par un délire de bonheur, Odette bondit vers Monfaur.

—Oh! vous voilà!... Merci! merci! Je craignais tant!

Mais un visage morne et froncé se tournait vers elle. Aussitôt les espérances tumultueuses se glacèrent. Monfaur prit la main frissonnante et attira la jeune fille vers un banc de l'allée voisine.

—Oui, je suis venu! Il m'était cependant difficile de m'arracher, pour une matinée, à toutes les obligations dont je suis surchargé: M. Villardeau absent... Les examens imminents!...

—Je sais, et je vous en ai d'autant plus de gratitude.. Mais qu'est-ce que je ne grève pas, moi! La vie dans ma famille m'est devenue impossible. On prétend... (Ah! c'est horrible de l'entendre et de le répéter)... que je ne dois pas croire en vous... que... vous cherchez sans cesse des conquêtes... alors que... Oh! pardonnez-moi!

—Pauvre moi! pauvre vous! fit-il avec un bizarre petit rire..

Il avait gardé les doigts d'Odette entre les siens et les pressait doucement, l'oeil fixé sur un scarabée qui traversait le sentier.

Elle le crut froissé, contristé, et de toute son âme protesta:

—Lionel, tout ce qu'on a pu dire n'ébranlera pas ma foi en vous. L'amour vrai se devine si bien! Il y a des choses qui ne laissent pas prise au doute. Nous pourrions compter les minutes où nous nous sommes trouvés l'un près de l'autre. Et, chaque fois, ne sention-nous pas un mot, un regard, nous assurer du lien que se formait entre nos coeurs, indestructible?...

La jolie musique de ce gazouillis argentin, de ces redites sentimentales, toujours neuves, toujours flatteuses, rajeunissait le coeur blasé. Lionel avait hésité, le matin, avant d'entreprendre le voyage. Maintenant, quelle que fût l'issue de l'entrevue, il y trouvait ce qu'il y désirait goûter, le plaisir toujours délectable au voluptueux et cruel dilettantisme don juanesque: les vibrations d'une âme sincère, naïve, énamourée, qui s'exalte, s'éjouit ou se désole à la moindre parole du maître.

—Chère petite amie, serais-je ici, ce matin, si vous ne m'étiez précieuse?

—C'est vrai! Oh! Lionel! Comment vous dire ma joie... quand je vous ai vu!

Il réunit les petites mains dans les siennes et baisa dévotement le bout des doigts rosés. Bouleversée par la tendre caresse, elle s'alarmait néanmoins, croyant voir se ternir de nouveau le visage adoré.

—Lionel, fit-elle, ardemment, nous nous aimons! Alors, nous viendrons à bout de tout. Nous serons forts! Pourquoi restez-vous sombre? Qu'est-ce qui vous tourmente? C'est pour le savoir que je vous ai appelé. Dites tout, tout, sans craindre de me faire mal!

Il s'accouda au dossier du banc, et, le front abrité sous sa main, murmura:

—La vie nous mène, Odette! Nous ne sommes que des fantoches agités par le Destin!

Elle lui saisit le bras avec une énergie imprévut, si bien qu'il demeura démasqué devant elle.

—Des fantoches? N'avons-nous pas une volonté? L'amour vrai commande! Pour moi, il m'inspirera tous les courages!

—Je les ai! murmura-t-il, inquiet d'une sourde honte devant ce fier élan. Mais, je ne suis pas seul en ce monde... Il m'faut tenir compte des contingences... Je ne puis établir ma vie sans ménager ma mère qui m'idolâtre, mes soeur

Faits-Ottawa

L'Association municipale de Rosedale, à son assemblée tenue hier soir à l'hôtel de ville d'Ottawa-est, s'est opposée à la prohibition proposée de la vente de viandes en petite quantité sur les marchés de la ville.

Pusieurs autres questions affectant Ottawa-est ont été étudiées. On a adopté une résolution demandant au Bureau les commissaires tains endroits de la région. L'astains enlroits de la région. L'assemblée était sous la présidence de M. A. Stewart.

* * *

On a commencé hier d'enlever la bâtisse de l'exposition de chiens au parc Lansdowne, afin de déblayer le terrain pour l'édifice des denrées alimentaires. On croit que tout sera prêt pour samedi.

D'après les plans actuels, le nouvel édifice sera dans la direction nord-sud, mais le maire Balharrie est en faveur d'une modification, dans la direction est-ouest. Le maire étudie la question avec les architectes. Les différents entrepreneurs des altérations et des additions au pavillon Howick sont occupés à démolir les parties de l'édifice qui doivent être modifiées.

* * *

On annonce que le sergent J. Rigby, des gardes à pied du gouverneur, a été nommé sergent quartier maître et que le sergent suppléant Boston devient sergent. Le bataillon paradera vendredi à 8 p. m.

* * *

Parmi les couronnes déposées sur le monument en face de l'hôtel de ville, il s'en trouve une du chapitre de Madeleine de Verchères des Filles de l'Empire. Cette couronne a été déposée par Mme P. B. Taylor, épouse du colonel Taylor.

* * *

De légers dommages ont été causés hier soir par un commencement d'incendie déclaré au toit de la résidence de Mme K. M. Dalgleish, 350 Driveway. L'origine du feu est attribuée à des étincelles s'échappant d'une cheminée près de là. Le feu fut aperçu avant qu'il se propageât et les pompiers l'ont vite maîtrisé.

* * *

Peu après minuit, les pompiers ont été appelés à la résidence de M. R. Garland, 224 Preston, en arrière de laquelle des rebuts avaient pris feu. Il n'y eut pas de dommages.

* * *

Les pompiers se sont rendus hier après-midi sur la rue Bower, Ottawa-Sud, pour éteindre un feu d'herbe.

SECRETAIRE DU CARD. BONZANO

Le R. P. Thomas Fergus Tierney, Pauliste, fils de M. et Mme T. Tierney, de Jockvale, Ont., et frère de M. l'abbé F. Tierney, de la paroisse Ste-Brigitte, a été nommé secrétaire du Cardinal Bonzano, ancien délégué apostolique aux Etats-Unis, et de la délégation papale présidée par le Cardinal Bonzano au Congrès Eucharistique de juin à Chicago. Le Père Tierney n'a que 26 ans. Il fut ordonné prêtre à New York par le Cardinal Hayes. Il alla continuer son cours à Rome. Il a reçu le degré de docteur en théologie et se trouve présentement à Rome.

L'honneur insigne qui vient de lui être dévolu réjouit tous ses amis dans le district d'Ottawa. Le R. P. Tierney a fait ses études au collège St-Michel, à Toronto et à l'Université de Washington.

Outre ses parents, le nouveau dignitaire a deux soeurs: :La Rév. Soeur Camille, à Peterboro et Mlle Lillian Tierney, institutrice à Jockvale.

DES FELICITATIONS AU MAJOR SUSSAN

Le maire adressera une lettre de félicitations au major Walter J. Sussans, le héros de l'aviation française contre les Riffains. Il fut question d'une réception civique, mais comme c'était un peu tard, il fut décidé de se contenter d'une lettre officielle.

LE MEDECIN ESPERE LUI SAUVER LA VIE

L'état du jeune William Summers, deux ans, qui s'est fait de graves brûlures dans une explosion de pétrole ou de térébanthine, au cours de laquelle deux enfants ont perdu la vie samedi près de Winchester, continue à être précaire. Le Dr P. McLaughlin, de Winchester, a déclaré hier soir qu'il espérait cependant sauver le bambin, bien qu'il soit gravement brûlé à la tête et aux bras. Une enquête sera tenue vendredi matin à Winchester, sous la direction de M. J. G. Harkness, substitut du procureur général pour le district.

REÇOIT $14 POUR UN ACCROC A SON PANTALON

L'avocat Proctor a avisé les autorités, en réponse à la réclamation de M. Geo. Howith, au montant de $435. pour dommages causés lors du débordement de la rivière Rideau, que la Corporation ne pouvait être tenue responsable des frasques de la rivière.

Il fut cependant décidé de verser $14 à M. Eadie qui fit un accroc à son pantalon et à sa dignité en passant près du poste de police.

L'AUDITION DE LA REQUETE DE LA CIE BELL

L'audition de la Cie de Téléphone Bell, qui demande une augmentation de ses taux dans les provinces d'Ontario et de Québec, s'est continuée hier devant la Commission des chemins de fer. Le seul membre absent de la commission était le commissaire Thomas Vien.

La matinée a été consacrée à entendre le témoignage de M. K. B. Miller, expert de la compagnie, qui a été interrogé par M. Phippen.

M. Miller a expliqué les avantages des commutateurs automatiques et mécaniques dans le monde en général, surtout sur ce continent.

Comme exemple concret du coût de la construction, le témoin a donné des détails sur l'équipement de l'échange Lombard à Toronto. Le coût total a été de $720,000, contre $778,000 pour le même ouvrage aux Etats-Unis.

CONTRE-INTERROGATOIRE

La Commission des chemins de fer a décidé tard hier après-midi de procéder aujourd'hui au contre-interrogatoire des témoins experts de la compagnie.

Au cours de l'après-midi, M. Miller fut interrogé au sujet du témoignage rendu antérieurement par M. A. I. Peterson, ingénieur évaluateur de la Cie Bell, relativement à l'inventaire qu'il a fait sur le système de la compagnie, de son évaluation de la propriété de la compagnie et aussi de la dépréciation. Le témoin corromora le témoignage de M. Peterson et l'approuva dans ses conclusions.

COUT DU SERVICE

Au sujet du coût du service, M. Miller fit remarquer que la transmission d'appel d'un échange à un autre exigeait deux opérations et par là augmentait le coût.

Il dit de plus que le système automatique était beaucoup préférable au système manuel, étant plus économique et donnant un meilleur service. Le coût relatif des deux systèmes est encore une question de calcul, mais le fait que le système automatique prend de la vogue dans toutes les parties du monde indique que le coût et l'efficacité de ce système sont bien préférables à l'autre.

McLAUGHLIN ET HENEY RETIRENT LEUR SOUMISSION

LES CHANGEMENTS APPORTES A LA DERNIERE HEURE AUX PLANS DE CONSTRUCTION DE L'EDIFICE DES PRODUITS ALIMENTAIRES LEUR SERAIENT NUISIBLES.

MM. McLaughlin et Heney, soumissionnaires heureux pour la construction du nouvel édifice des produits alimentaires au parc Lansdowne, ont demandé aux autorités municipales la permission de retirer leur soumission, vu les changements apportés aux plans à la dernière heure.

Lorsqu'ils soumissionnèrent, l'édifice devait être construit en ligne avec la rue Adelaide, mais, après considération, il fut décidé de le construire en ligne avec la rue Centre, et les entrepreneurs déclarent que ce changement leur causera des retards fort nuisibles.

La garantie qu'ils ont déposée s'élève à $1,200 et, tout naturellement, ils aimeraient se faire rembourser ce montant. Leur requête a été soumise à l'avocat-conseil.

Les autorités ont décidé de construire l'édifice sur l'emplacement du chenil actuel, en direction nord-sud.

UNE AURORE BOREALE APERÇUE A OTTAWA

Une jolie aurore boréale a fait son apparition de bonne heure ce matin dans la région d'Ottawa. Bien que ce fût un magnifique spectacle à la vue, cette aurore a cependant causé des ennuis aux compagnies de télégraphe. Les fils dans la direction de l'est ont été indemnes, mais on a eu de la difficulté à mettre en opération ceux de l'ouest. La réception de radio a été médiocre la plus grande partie de la nuit.

DEUX SUCCESSIONS CONSIDERABLES

Une succession de $27,464, dont $3,000 d'assurances, a été laissée par Albert E. Chapman, ancien conducteur du C. P. R., mort le 12 avril, dont le testament a été déposé en cour des tutelles pour vérification. Les biens sont divisés entre son fils, Clarence M. B. Chapman et sa fille, Mme I. W. Olver, de Toronto. Le fils recevra, $12,232 et la fille $15,232.

Mme Mary L. H. Stewart, veuve de feu Robert Stewart, autrefois député d'Ottawa, a laissé des biens pour $21,318, d'après son testament qui vient d'être déposé en cour des tutelles. La défunte est morte à Long Beach, Californie, le 9 mars dernier. Sur ce montant, la défunte laisse pour une valeur de $13,525 en actions de banque et autres, puis une propriété avenue du Parc, évaluée à $7,000. Tous les intérêts de Mme Stewart dans la compagnie d'assurances de R. Stewart, Son and Cunningham, fondée par son mari, vont à son fils, Wm George Stewart. Il y a 161 parts évaluées à $4,025. Le reste des biens, $17,297 va à la fille defunte, Helen G. Stewart.

NAISSANCE

BELISLE — M. et Mme Edmond Bélisle, (née Doralice Julien), de Cornwall, Ont., ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 26 avril, baptisé le 2 mai, sous les noms de Joseph, Roger, Hector Parrain et marraine, M. Rodolphe Bélisle (oncle) et Mme Hector Bélisle (grand'mère) de l'enfant. Porteuse Mme A. Dextras. La mère et l'enfant se portent bien.

LES DEPENSES DU SERVICE SOCIAL ONT DIMINUE

On a fait rapport au Bureau que les dépenses du Service Social jusqu'au 30 avril s'élèvent à $24,294, soit une baisse de $15,000 sur les dépenses de la période correspondante, l'an dernier.

UN BAMBIN DE SIX ANS SE NOYE DANS LE CANAL

ROBERT MOSES FILS DE L'ECLUSIER ALLEN MOSES, ECHAPPE A LA SURVEILLANCE DE SON PERE ET PLONGE DANS LE CANAL RIDEAU.

Le jeune Robert Moses, 6 ans, fils de M. Allen Moses, garde des écluses de Hartwell, sur le canal Rideau, s'est noyé hier soir à sept heures et quart en tombant à l'eau près de ces écluses, alors que son père, qui pêchait à moins de cent pieds du lieu de la tragédie, le croyait à jouer sur le bord du canal. Bien que le jeune garçon ne fut pas plus de vingt minutes à l'eau, il fut impossible de le ramener à la vie en se servant d'un appareil à respiration artificielle.

Le coroner Craig, averti de l'accident, se rendit sur les lieux et, après avoir entendu les détails de l'accident, a décidé qu'une enquête ne serait pas nécessaire.

M. Moses, qui pêchait à moins de cent pieds du lieu de la noyade, ne s'aperçut pas de suite de la disparition du jeune Robert qu'il croyait retourné à la maison avec son autre frère. Les deux enfants devaient revenir ensemble le retrouver. Ne voyant revenir qu'un seul d'entre eux, Jacques, M. Moses demanda à ce dernier où était son petit frère. Jacques répondit qu'il l'avait laissé à jouer près des écluses de Hartwell. Soupçonnant un malheur, le père se mit à faire des recherches, explorant les environs en chaloupe. Il appela la police aussitôt, mais avant que les constables F. Harris et C. Coombs fussent arrivés sur les lieux avec des grappins et un appareil à respiration, il avait retrouvé le corps juste en haut des écluses, dans environ huit pieds d'eau.

Les docteurs J. K. Gordon et W. A. Graham et les constables qui étaient sur les lieux tentèrent, mais en vain, de ramener l'enfant à la vie. L'appareil à respiration artificielle fut inutile.

La cadavre fut transporté chez les directeurs de funérailles Mackenzie Frères, rue Bank. Les funérailles auront lieu demain après-midi probablement. La mort du jeune garçon a fort affecté ses parents et les nombreux amis de M. Moses à Osgoode.

AUGMENTATION D'UN SOU DANS LE PRIX DE LA GAZOLINE

Les prix de la gazoline à Ottawa sont augmentés à partir d'aujourd'hui, d'après ce qu'on a annoncé hier soir à plusieurs postes de gazoline. Les automobilistes devront payer un sou de plus. Bien qu'il y ait une légère différence dans les prix aux différentes stations, les prix en vogue sont 31c et 34c respectivement pour les qualités inférieure et supérieure. Les prix seront élevés aujourd'hui à 32c et 35c. On ne donne pas de raison de cette augmentation, qui n'était pas cependant inattendue, car le prix de la gazoline a été souvent augmenté à mesure que la demande se faisait plus grande.

A Montréal, on annonce également une semblable augmentation.

LA QUESTION DU TERRAIN DE GOLF

La question d'un terrain de golf municipal a encore été discutée au Bureau des Commissaires mardi après-midi, mais aucune décision pratique n'a été prise. M. Tulley fera des démarches cependant pour obtenir l'usage du vieux champ de tir à Rockcliffe, puis il promet de revenir à la charge.

LES MARINGOUINS

Les autorités prendront des mesures immédiates en vue d'enrayer l'épidémie de maringouins à Ottawa-Est et Ottawa-Sud.

Cours des devises étrangères entre banques.

Fournie par la Banque Canadienne Nationale.—Service des Obligations étrangères, MONTREAL.

Fermeture le 4 mai 1926

NEW YORK, dollar	1/8 esc.
LONDRES, livre	4.84¼
PARIS, franc	.0323
BRUXELLES, franc	.0321
ROME, lire	.0491
BALE, franc	.1931
ROTTERDAM, florin	.4012
STOCKHOLM, couronne	.2676
OSLO, couronne	.2170
COPENHAGUE, couronne	.2615
MADRID, peseta	.1434
BERLIN, mark-or	.2380
PRAGUE, couronne	.296
ATHENES, drallme	.0128
RIO DE JANEIRO, milreis	.1444
HONGKONG, dollar	.5531
POLOGNE, Zloty	.13
JUGOSLAVIE, Dinar	.0177
INDES, Roupie	.3613

LES JUBILAIRES REÇOIVENT HIER LES ORGANISATEURS

LE COMITE D'ORGANISATION DES FETES DU SOIXANTENAIRE EST REÇU HIER SOIR PAR M. ET MME O. DUROCHER.

Les membres du comité d'organisation des fêtes qui eurent lieu lundi à l'occasion de la célébration des noces de diamants de M. et Mme Olivier Durocher étaient hier soir les invités des deux jubilaires à leur demeure, 38 rue Water, pour une soirée intime à laquelle assistait toute la famille de M. et Mme O. Durocher.

Il y eut quelques discours: M. J. F. H. Laperrière parla ainsi que l'échevin A. Bélanger et les anciens échevins A. W. Desjardins, N. A. Bordeleau et E. J. Labelle. Les frais de la musique furent faits par un orchestre composé de MM. Groulx, Caron et Bourgeault.

Il y eut chants, musique et déclamations. Vers minuit, un magnifique goûter fut servi. La soirée toute entière se passa très joyeusement et les invités ne se séparèrent que très tard dans la nuit.

Le comité d'organisation se compose de MM. J. F. Laperrière, président; E. J. Labelle, secrétaire; V. Boudreault, trésorier; M. l'échevin A. Bélanger, les anciens échevins A. W. Desjardins et N. A. Bordeleau et de MM. A. St-Laurent A. Bourbeau, E. Séguin, E. Gauthier A. Careau et E. Richard.

A la longue liste des invités qui assistaient lundi soir, nous sommes heureux d'ajouter les noms de MM. J. Dionne, E. Lefebvre, M. Robert Mme J. E. Fortier et de Mlles J. Dionne, G. Dionne, N. Dionne, E. Charron et J. Richard.

Il nous fait aussi plaisir de mentionner que la magnifique adresse qui fut lue lundi soir était l'oeuvre de M. Maurice Morissette, notre poète bien connu.

Les décorations de la salle furent confiées à M. Edouard Tourangeau qui fit un magnifique travail comme l'ont pu voir ceux qui assistaient aux fêtes. Les meubles avaient été gracieusement fournis par la Maison Bryson-Graham par l'entremise de leur trésorier-général M. J. F. H. Laperrièrt.

DES TEMOINS ASSIGNES CONDAMNES A LA PRISON

Max Lenetsky, de Montréal, qui devait comparaître au comité d'enquête des douanes, ne pourra le faire maintenant, car il a été condamné à trois ans à la prison fédérale d'Atlanta, Ga., et à une amende de quatorze mille dollars, pr le juge Cooper, lundi à Syracuse, sous une accusation de contrebande.

Lenetsky et son fils étaient regardés par les autorités comme les contrebandiers les plus notoires de ces dernières années. Ils avaient l'habitude de faire passer en contrebande des étrangers et de la liqueur aux Etats-Unis et de la soie et d'autres tissus au Canada.

Le fils, John, a été condamné en décembre dernier à un an à Atlanta.

Si les témoignages de ces deux hommes sont nécessaires, il se peut que les autorités canadiennes les fassent venir des Etats-Unis.

PLUS DE $1,000,000 AFFECTES EN HUIT ANS A CE DEPARTEMENT

Le maintien du département des affaires étrangères, depuis qu'il fait partie des fonctions du premier ministre, a coûté au Canada plus d'un million de dollars. Un rapport déposé hier soir en chambre des communes montre que ce département a occasionné une dépense de $1,016,681 au cours des huit années financières, depuis 1917-18 à 1924-25. En 1917-18, les dépenses ont été de $51,732 et l'an dernier de $132,578. L'année 1919-20 a établi un record, les dépenses s'étant chiffrées à $163,209.

SUBSIDES PAYES AUX PROVINCES

Des chiffres intéressants sur les subsides payés par le gouvernement fédéral aux provinces depuis la Confédération ont été fournis hier soir en chambre des communes. Une somme totale de $94 607,760 aété payée à l'Ontario; $77.850,184 à la province de Québec; $29,583,349 à la Nouvelle Ecosse; $30,432,761 au Nouveau Brunswick; $21,135,900 à la Colombie Anglaise. $13,118,346 à l'Ile du Prince Edouard; $33,118,235 à la Saskatchewan; $30,516,106 à l'Alberta et $39,163,610 au Manitoba.

DEPENSES DE $815,873 POUR LE BUREAU DU HAUT COMMISSAIRE

Les dépenses du maintien du bureau du haut commissaire du Canada à Londres ont été de $815,873 au cours des huit dernières années financières, d'après un rapport déposé en chambre des communes, pour les années 1917-18 à 1924-25. Les dépenses annuelles ont augmenté de $78,845 à $120,952, depuis la première année financière à la dernière.

UN APPEL AUX OUVRIERS ALLEMANDS

(Presse Associée)

BERLIN, 5. — A. J. Cook, secrétaire général de la Fédération des mineurs anglais, a lancé un appel aux ouvriers allemands pour appuyer la grève générale britannique, dans les colonnes du journal socialiste Worwaerts aujourd'hui.

Il exprime son appréciation pour l'attitude sympathique des mineurs allemands et déclare que l'Internationale des mineurs est une organisation vivante qui cherchera des règlements internationaux sur les heures et les conditions du travail.

LE CABINET FRANÇAIS CONVOQUÉ DEMAIN EN RÉUNION EXTRAORDINAIRE

De la Presse Associée

PARIS, 5.— Le premier ministre Briand a convoqué pour demain une réunion extraordinaire du cabinet, afin d'y étudier les mesures propres à mettre un terme à la dépréciation du franc, qui est cet après-midi de 31.73 au dollar. Le ministre des finances Péret s'en revient dans la capitale.

LA VILLE SERAIT ASSUREE CONTRE LES ACCIDENTS

L'avocat-conseil et l'ingénieur de la ville feront rapport sur la proposition d'assurer la ville contre les accidents qui pourraient survenir dans ses rues. La prime serait de $5,175 par année et la protection de $5,000 pour chaque personne et $10,000 pour chaque accident.

POUR LES LIBERTES CATHOLIQUES

PARIS.— 18,000 hommes à Alençon, 6,000 à Saint-Remy-de-Provence, 6,000 à Tours et des milliers à travers le pays, ont proclamé leur volonté de voir aboutir au plus tôt les revendications catholiques.

LA FANFARE NATIONALE SERA ENGAGEE POUR LA SAISON DE L'ETE

La fanfare Nationale d'Ottawa dont M. J. C. Proulx est le secrétaire et M. G. Goulet, le conducteur, sera probablement engagé par la Corporation durant la belle saison.

L'appui des ouvriers grecs

De la Presse Associée

ATHENES, 5.— A une assemblée des ouvriers grecs aujourd'hui on s'est déclaré sympathiques aux grévistes anglais.

Les charpentiers de Montréal feraient aussi la grève

De la Presse Canadienne

MONTREAL, 5.— D'après M. P. Larue de l'union des charpentiers, l possibilité d'une grève des charpentiers menace Montréal à cause du refus des constructeurs d'accepter la demande de l'union des charpentiers pour un salaire de 80 cents de l'heure durant la saison de construction de 1926-27.

Deux fous s'échappent

De la Presse Canadienne

MONTREAL, 5.— Paul Martin, 21 ans, et Robert Paquette, 22 ans, tous deux de l'hôpital St-Jean de Dieu. Longue Pointe, un asile pour les aliénés, se sont enfuis de bonne heure ce matin.

LE "NORGE" EST EN ROUTE POUR SPITZBERG

LENINEGRADE, 5.— Le "Norge", dirigeable de l'expédition Amundsen-Ellsworth au Pôle Nord, laissait Trotsk ce matin pour se rendre à Spitzberg. Il était arrivé ici d'Oslo, en Norvège, le 15 avril dernier. Il s'était égaré 17 heures dans les nuages.

Le dirigeable a été construit en Italie et le commandant Nobile, à bord, jettera un drapeau fasciste au Pôle Nord, s'il y passe.

Pour le trajet commencé ce matin les conditions atmosphériques sont excellentes.

UN TRAIN FRAPPE UN AUTO ET UN HOMME EST TUE INSTANTANEMENT

(Presse canadienne)

SMITHS FALLS, 5.— J. F. King, 55 ans, a été tué instantanément et D. McDermott fut gravement blessé quand l'automobile qu'ils conduisaient fut frappé sur un passage à niveau par un train du C.P.R. à environ trois milles de Finch hier matin. McDermott a une jambe brisée et souffre de blessures internes et de contusions. L'auto fut lancé à une distance de 75 pieds. L'auto fut aperçu de la locomotive mais trop tard. Plusieurs fermiers furent témoins de l'accident et se portèrent au secours des deux hommes mais M. King était déjà mort. Une enquête sera tenue par le Dr Pollard, de Moose Creek.

AU CONSEIL D'HYGIENE SOCIALE.

Presse canadienne

TORONTO, 5.—Le Dr D. V. Curry de Ste-Catherine, Ont., a été élu président du comité ontarien du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale hier soir. Les autres officiers sont: Patron, l'hon. Dr F. Godfrey, ministre de la Santé en Ontario; secrétaire, Mlle E. Hewson de Toronto; trésorier, L. M. Wood, Toronto; le comité exécutif se compose du Dr W. H. Hutton, Bradford; Dr R. M. Boyd, Fort William; Dr N. H. Sutton, Peterboro; N. Burnett, Ottawa; Mme F. J. Greenaway, London; A. E. S. Smythe, Toronto; W. R. Lovering, Hamilton et Mme A. Hoggarth, Toronto.

À LA SUITE DE L'OUTRAGE À B. MUSSOLINI

Le gouvernement belge exprime ses regrets à l'ambassadeur d'Italie à la suite de l'incident de Louvière, où Mussolini a été brûlé en effigie. L'ambassadeur italien rappelé à Rome.

L'OUTRAGE

De la Presse Associée

BRUXELLES, 5.— A la suite des injures publiques faites à M. Mussolini dont le mannequin a été publiquement pendu et brulé à La Louvière, le Gouvernement belge a exprimé à l'Ambassadeur d'Italie à Bruxelles, ses regrets.

L'Ambassadeur a pris acte de cette démarche ajoutant qu'il attendait des ordres de Rome pour savoir si M. Mussolini la trouverait suffisante.

L'AMBASSADEUR D'ITALIE A BRUXELLES APPELE A ROME

BRUXELLES, 5.— Le marquis Rupetto Cambrioso, ambassadeur d'Italie à Bruxelles, a été appelé d'urgence à Rome.

Ce rappel se rattache aux attaques dont M. Mussolini est l'objet dans la presse socialiste belge.

L'OUTRAGE

ROME.— M. Mussolini s'est plaint au Ministre de Belgique à Rome des manifestations injurieuses organisées récemment à la Louvière par la Fédération des Syndicats Socialistes du Centre.

Après un meeting auquel avait pris part M. Volkaere, sénateur et Piérard, député, la foule mit le feu à un mannequin, représentant Mussolini. Dans le cortège des jeunes gardes socialistes, un Mussolini pendu fut promené à travers la ville.

Le Ministre de Belgique à Rome a transmis aussitôt cette réclamation à Bruxelles où une enquête administrative était déjà ordonnée.

Les Mexicains accordent leur appui aux grévistes

MEXICO, 5. — La fédération mexicaine du travail est en sympathie avec les grévistes britanniques et leur portera secours dans la mesure du possible.

DEUX DEMISSIONS

Presse Associée

BRUXELLES, Belgique, 5. — Le baron Edouard Rolin-Jacquemins, ministre de l'Intérieur, et M. Henri Carton, ministre des Colonies, ont tous deux démissionné aujourd'hui. Il est rumeur qu'une crise ministérielle est imminente.

Presse Associée

LONDRES, 5.—Le vice-chancelier de l'Université d'Oxford a ordonné que tous les sous-gradués se mettent en communication avec les autorités du collège au sujet du service national. Des permissions seront accordées à ceux qui ne subissent pas d'examen cette année. Depuis le commencement de la grève un grand nombre d'étudiants ont quitté l'Université.

UNE SEULE FEUILLE.

LONDRES, 5.—Comme les autres journaux, Le Times ne publiait ce matin qu'une seule feuille, contenant un sommaire condensé de la situation causée par la grève, des nouvelles du Parlement, les rapports de la Bourse et du Sport. Il n'y avait pas d'annonces. Le prix était de deux pences soit quatre cents, le même prix qui est payé pour une copie ordinaire

Murphy-Gamble Limited

Ne manquez pas de voir la nouvelle

Decoration Cône Aurora

dont Mme McNaughton, de New York, fait actuellement la démonstration.

Produit une fascinante peinture soulevée (en relief) sur toute surface. Aussi facile que d'écrire. Se lave et se nettoie au sec. Tout le monde peut l'exécuter.

Mme McNaughton, qui fait actuellement la démonstration de ce genre original d'art dans notre magasin, montre comment la Décoration Cône Aurora peut être appliquée avec de splendides résultats sur les robes, la lingerie, les oreillers, les paravents, les draperies, les abat-jour, les cravates, châles et sur une foule d'autres articles; de fait, que l'on choisisse la georgette transparente, des tissus plus épais, du cuir, du bois, du métal ou du verre, de remarquables résultats peuvent être obtenus grâce à la Décoration du Cône Aurora.

De ravissants embellissements peuvent aussi être appliqués avec de splendides effets. Tout aussi faciles que d'écrire, et ce qui plus est les décors peuvent être lavés ou nettoyés au sec.

Ne manquez pas de prendre part à la démonstration, mercredi, le 5 mai, et les jours suivants.

Elégants Petits Manteaux Importés avec Chapeaux pour assortir

Les plus nouvelles consignations au Rayon pour Enfants. Au Deuxième Etage.

Ces chics petits chapeaux et manteaux pour les petits garçons et les petites familles viennent d'arriver d'Angleterre. Cet assortiment comporte des manteaux et des chapeaux de faille de laine, avec coquettes touches de broderie à la main, et pour les garçonnets il y a du tweed à quadrillés superposés et casquettes pour assortir.

D'une confection impeccable, très durable, en plusieurs attrayantes teintes. Prix le complet ... **$7.50**

Distinction accordée à M. l'abbé Laurendeau

(Spécial au "Droit")

WINDSOR, Ont., 5.—M. l'abbé F. X. Laurendeau, curé de Notre-Dame du Lac, à Ford City, depuis neuf ans, a été nommé doyen du comté d'Essex en remplacement de feu l'abbé Downey. M. l'abbé Laurendeau a fondé deux nouvelles paroisses depuis qu'il exerce le ministère en cet endroit: St-Rose de Lima, Riverside, et Ste-Thérèse.

Il fut ordonné prêtre en 1903 à London, vicaire la même année à Stratford et plus tard curé de St-Augustin, Ont. De St-Augustin il fut envoyé à London où il organisa la paroisse St-Martin.

Comme doyen, le nouveau titulaire remplira les fonctions de conseiller confidentiel de l'évêque de diocèse.

LA SPECULATION A LA BOURSE FRANÇAISE

PARIS, 5.—La spéculation s'est emparée de la bourse plus que d'habitude aujourd'hui. Si c'est le cas, le gouvernement pourrait se servir de l'emprunt Morgan de 1924 pour la faire disparaître. Il a $89,000,000 à sa disposition pour entrer en lutte, et le gouvernement s'en servira s'il faut pour protéger le franc. On ne croit pas cependant que cetta spéculation se poursuive longtemps.

LORIGA EST ARRIVE A HONG KONG CE MATIN

HONG-KONG, 5.—Le capitaine Loriga, accompagné du capitaine Gallarza, qui font l'envolée de Madrid à Manille, sont arrivés à Macao, ville portugaise, cet après-midi et ont été reçus avec enthousiasme.

M. Loriga a dit qu'après avoir laissé Hanoi, Indo-Chine française, samedi matin, il a dû amerrir dans la baie Profonde, mer de Chine, dimanche matin.

L'EQUIPAGE DE L'AQUITANIA EST COMPLET

(Presse associée)

NEW YORK, 5. — L'Aquitania, de la ligne Cunard, est parti à minuit hier, heure normale de l'est, pour l'Angleterre. Le premier des grands paquebots de passagers à partir de New York pour la Grande Bretagne depuis la déclaration de grève générale, est parti à temps avec son équipage au complet.

REUNION ANNUELLE DES ANCIENS DU COLLEGE DE BERTHIER-EN-HAUT

(spécial au "Droit")

BERTHIER, 5.— La réunion annuelle de notre Amicale du Collège Saint-Joseph de Berthier-en-Haut, est fixée au dimanche 30 mai prochain, dans la matinée.

Soyons tous au rendez-vous. Que chaque "Ancien" soit accompagné d'une nouvelle recrue en faveur de l'Amicale. Combien d'élèves de notre vieux Collège Saint-Joseph n'attendent que la bienveillante sollicitation d'un ami d'autrefois pour faire le pas décisif! Oui, allons tous nous reposer un instant ... revivre un peu notre joyeuse vie de collège ... remémorer notre belle fête de l'an dernier!

1o à 11 heures (heure solaire), il y aura messe basse dans la chapelle du Collège, pour ceux qui n'auraient pas satisfait au précepte.

2o à midi, photographie.

3o à 12 h. 30, dîner.

4o à 2 heures, réunion de l'Amicale, dans la grande salle d'étude, pour discuter quelques points importants: la réunion annuelle, projets d'amendements, etc. On y fera aussi l'élection des membres du Bureau de direction pour 1926-1927.

Soyons fidèles à nos traditions de famille! N'oublions pas le plaisir que nous avons éprouvé lors de nos réunions précédentes et tout le bonheur que notre présence a procuré à nos anciens professeurs! Maintenons fermes les liens de cordiale fraternité qui ont toujours uni les Anciens du Collège Saint-Joseph!

Oui, soyons nombreux à notre réunion du 30 mai! Allons voir ce que fait, nous rendre compte de ce que pense la nouvelle génération, composée en grande partie de nos frères cadets, de nos neveux, de nos fils.

ON LE TROUVE MORT DANS SA CHAMBRE

(Prese canadienne)

LEVIS, 5. — E. G. Gagnon, manufacturier bien connu de Québec a été trouvé mort ici dans sa chambre hier matin et quelques heures plus tard un individu inconnu était arrêté en attendant l'enquête du coroner. On dit qu'une bouteille qui avait contenu du "bagoss" une liqueur très forte, avait été trouvée dans la chambre de Gagnon. Il laisse son épouse et neuf enfants.

PROCLAMATION DE MOSCOU

(Presse canadienne)

MOSCOU, 5. — L'Internationale Rouge a émis une proclamation signée par le secrétaire général Losovsky où l'on lit:

"La lutte est commencée. Des millions du prolétariat anglais se sont levés comme un seul homme contre les exploiteurs. En face de cette gigantesque lutte quand pour la première fois dans l'histoire, la classe se lève contre la classe, tous les différends entre les travailleurs doivent disparaître. Tous les ouvriers doivent appuyer leurs frères qui luttent et les aider. Pas une tonne de charbon pour l'Angleterre. Que tous les pays boycottent les commandes de charbon et refuse d'envoyer des marchandises étrangères en Angleterre. Faites une lutte sans merci contre les briseurs de grève.

DEMENAGEMENT

Ce mot nous fait penser aux mille et une choses accumulées au grenier ou ailleurs qui constituent une somme d'argent morte et parfois assez considérable.

Avez-vous songé qu'à l'époque des déménagements d'autres personnes ont peut-être besoin des objets qui ne nous sont plus nécessaires et que vous pourriez saisir l'occasion d'en réaliser une somme appréciable?

Vendez ce poêle, ces meubles, ces tapis, etc., dont vous n'avez plus besoin.

Les ANNONCES CLASSIFIEES DU "DROIT" vous trouveront un acheteur.